



MP2013 :
LE VALUATION

Marseille-Provence 2013 : retour sur un événement capital

Avant-propos de Jacques Pfister, président de la Chambre de commerce et d'industrie, président de l'association Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture.

Vous avez entre les mains un document en apparence austère qui est, en fait, le récit vivant d'une véritable saga : celle qui depuis 10 ans, a amené le territoire des Bouches-du-Rhône à se mobiliser, à s'organiser et à produire un événement culturel inédit. Un événement culturel fort et original, avec en toile de fond, l'ambition de révéler un nouveau visage pour Marseille et son aire métropolitaine.

D'emblée cette construction s'est faite dans la plus grande transparence, et les doutes, les polémiques ont fait partie intégrante d'un processus où des divergences sur la méthode ont parfois occulté une très profonde unité d'action.

Le Conseil d'administration et moi-même avons souhaité, dès l'origine, qu'une évaluation indépendante soit conduite et avons organisé un Comité d'évaluation au sein de l'association qui a créé très vite un groupe d'experts de l'évaluation émanant des collectivités territoriales partenaires et de la société civile. Un cabinet d'évaluation a été choisi ensuite par appel d'offres. C'est le produit de cette évaluation sans complaisance et sans langue de bois qui est maintenant publié.

C'est bien la force de ce projet d'être, à l'heure des bilans, en mesure d'avoir un regard critique et constructif sur l'élan formidable qu'a représenté l'année 2013. Il permettra, je l'espère, d'éclairer l'avenir et de nourrir à son tour d'autres analyses, de chercheurs et d'analystes des politiques publiques.

Aussi, avons nous joint au rapport proprement dit des annexes factuelles citées dans le corps du texte mais que nous pensons utile de publier in extenso, notamment sur les chantiers culturels emblématiques, sur l'impact économique de l'événement, sur les données de fréquentation touristique.

Que l'abondance de chiffres ne nous éloigne pas pourtant de l'essentiel. Il convient en effet de se rappeler de ce que, en déposant à l'Union européenne notre dossier de candidature en 2007, coordonné par Bernard Latarjet, nous souhaitions notamment réaliser : un grand projet européen de dialogue interculturel et de mobilité pour les artistes. Le projet reposait en effet sur un véritable pari de géopolitique culturelle européenne, tourné vers ce que nous appelions « le partage des midis » un grand projet de territoire, passant notamment par la réalisation de grands chantiers d'établissements culturels, un grand projet qui conjugue développement économique et développement culturel, soucieux de hisser Marseille parmi les 20 premières métropoles d'Europe.

Au-delà des données chiffrées qui figurent dans ce rapport et qui mesurent bien la véritable adhésion populaire et l'attractivité spectaculaire de notre territoire, au delà des indicateurs de satisfaction, ce sont bien ces grands chantiers d'avenir qui requièrent, plus que jamais, notre mobilisation.

Jacques PFISTER

REMERCIEMENTS

Ce travail d'évaluation doit beaucoup à l'ensemble des membres du Comité d'évaluation, dont le rapporteur est Florian Salazar-Martin, adjoint au maire de Martigues. Il s'est appuyé sur l'expertise des membres du groupe « Ressources » : Magali Bencivenga, Jean-Pierre Perrin, Maud Favre, Aude Eisinger, Fabienne Evans, Thierry Delafontaine, Anne Peron et Stéphane Basille.

Au sein de l'association, la démarche lancée par Isabelle Coustet a été menée à bien par Bertrand Collette et Jean-François Chougnet. Enfin qu'il soit permis de remercier le cabinet Euréval, coordonné par Virginie Besrest et Thomas Delahais.

Évaluation des impacts de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture

Juillet 2014 / Eureval

Introduction

- 10 Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture
- 11 Rappel des objectifs de l'évaluation
- 12 Méthode mise en place
- 13 Approche de la question de causalité
- 13 Principales limites

Q1 : Dans quelle mesure la Capitale Européenne de la Culture Marseille-Provence 2013 a-t-elle induit un changement dans la pratique des acteurs culturels du territoire ?

- 18 Tous les acteurs culturels, en particulier locaux, ont-ils eu accès à Marseille-Provence 2013 ?
- 26 Les acteurs culturels locaux ont-ils amélioré leurs pratiques professionnelles grâce à la Capitale Européenne de la Culture Marseille-Provence 2013 ?
- 34 Les opérateurs culturels ont-ils réussi à attirer un public plus nombreux et plus diversifié grâce à Marseille-Provence 2013 ?
- 44 Les pratiques des acteurs culturels locaux sont-elles modifiées durablement ?
- 48 Conclusion : quels impacts sur la pratique des acteurs culturels ?

Q2 : Dans quelle mesure la Capitale Européenne de la Culture Marseille-Provence 2013 a-t-elle influencé l'attractivité et l'image du territoire ?

- 54 Les acteurs du territoire se sont-ils suffisamment investis dans la Capitale Européenne de la Culture Marseille-Provence 2013 ?
- 62 Les touristes sont-ils venus plus nombreux sur le territoire à l'occasion de la Capitale Européenne de la Culture Marseille-Provence 2013 ?
- 69 Les habitants et les entreprises ont-ils bénéficié d'un meilleur cadre de vie grâce à la Capitale Européenne de la Culture Marseille-Provence 2013 ?
- 78 Les acteurs du territoire ont-ils bénéficié des retombées économiques des commandes et de la fréquentation de la capitale ?
- 83 Des talents créatifs et artistiques ont-ils été attirés durablement sur le territoire ?
- 85 Les habitants et les visiteurs ont-ils acquis une meilleure image du territoire ?
- 90 Conclusion : l'attractivité du territoire a-t-elle été durablement renforcée ?

Conclusion – synthèse

- 92 Réponses aux questions évaluatives
- 100 Et demain ?

Analyse des retombées économiques de la Capitale Impact économique Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture

CCI Marseille Provence / Bouches-du-Rhône Tourisme

- 104 Contexte
- 104 Synthèse
- 105 Impact direct
- 105 Fréquentation touristique MP2013
- 105 Impact touristique MP2013
- 106 Enquête sur la clientèle touristique en 2013
- 116 Investissements MP2013
- 119 Annexes méthodologiques

Annexes

- 128 Fréquentation des événements de Marseille-Provence 2013
- 129 Chantiers culturels emblématiques



Évaluation des impacts de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture

JUILLET 2014 / EUREVAL

Introduction

MARSEILLE-PROVENCE 2013, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

Le titre de Capitale européenne de la culture

Ce titre a été créé en 1985 par les États membres de l'Union européenne, puis repris par l'Union européenne en 1999. À ce jour, il a été accordé à plus de 40 villes sur la base d'un programme annuel d'événements culturels dont l'objectif est de « mettre en valeur la richesse, la diversité et les traits caractéristiques communs des cultures européennes et contribuer à améliorer la compréhension mutuelle entre citoyens européens »¹. À cet objectif général se sont progressivement ajoutés d'autres objectifs qui varient selon le contexte et les aspirations des villes titulaires du titre comme le « développement des activités culturelles », la « promotion de la dimension européenne de la culture et par la culture » et le « développement économique et social par la culture ».

La procédure de sélection, qui a été renforcée en 2006 pour les capitales à partir de l'année 2013, prévoit trois phases, l'avis d'un panel européen d'experts, une recommandation de la Commission européenne et l'attribution du titre par le Conseil des ministres de l'Union européenne. Cette phase de préparation et sélection commence 6 ans avant l'évènement.

Marseille Provence a été désignée Capitale européenne de la culture pour l'année 2013, en même temps que Košice en Slovaquie, en septembre 2008 par le panel d'experts, puis formellement en mai 2009 par le Conseil. Marseille-Provence 2013 (MP2013) a présenté un projet euroméditerranéen à mener sur un territoire très vaste correspondant « à la fois à la réalité de la mobilité et des pratiques des publics et à la complémentarité des offres culturelles »².

Les objectifs de Marseille -Provence 2013

Les objectifs spécifiques de MP2013 Capitale européenne de la culture étaient les suivants :

1. Soutenir la création et la diffusion d'œuvres ambitieuses en travaillant avec des artistes issus des pays de la Méditerranée et d'Europe.
2. Valoriser le potentiel culturel et artistique du territoire de la capitale et contribuer à accroître à long terme le rayonnement international.
3. Innover en matière d'intégration de la culture dans l'espace public et de relations entre culture et société.
4. Impliquer les citoyen(ne)s du territoire Marseille-Provence 2013, à travers une approche participative et par un accès favorisé aux événements.
5. Créer avec le projet Marseille-Provence 2013 un évènement exemplaire en matière de gouvernance collective.
6. Augmenter significativement la fréquentation touristique du territoire impliqué en 2013 et contribuer à pérenniser cette augmentation.
7. Donner du territoire de la capitale une image internationale, créative et accueillante.

¹ Article 151 TUE et décision du Parlement européen et du Conseil de l'UE du 25 mai 1999.

² Voir dossier complet de candidature disponible sur le site de l'association Marseille-Provence 2013 : <http://www.mp2013.fr/pro/espace-pro/espace-presse/dossier-de-candidature-et-resume/>

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation

Marseille-Provence 2013 s'est engagée dans son dossier de candidature à favoriser une approche d'évaluation des impacts répondant aux orientations des Institutions européennes. Ces orientations ont été identifiées dans le rapport Palmer (2004)³ et récemment développées dans le cadre des échanges d'expériences entre les capitales européennes de la culture⁴.

Conformément à ces recommandations, Marseille-Provence 2013 a engagé avec ses partenaires une démarche d'évaluation validée par son conseil d'administration : un groupe de travail a été mis en place le 31 mai 2010, remplacé par un comité d'évaluation le 23 novembre 2011, composé de représentants des partenaires financiers, de parties prenantes et d'experts. Le comité d'évaluation a défini, lors de sa réunion du 23 février 2012, les questions indiquées ci-après, qui ont été validées par le Conseil d'administration de Marseille-Provence 2013 lors de sa réunion du 19 mars 2012 :

→ Deux questions d'évaluation :

« Dans quelle mesure la capitale européenne de la culture (CEC) MP2013 a-t-elle induit un changement dans la pratique des acteurs culturels du territoire ? »
« Dans quelle mesure la CEC MP2013 a-t-elle influencé l'attractivité et l'image du territoire ? »

→ Et une question méthodologique :

« Comment évaluer les impacts sociaux de la CEC MP2013, notamment concernant l'accès à la culture et la participation ? »

Le rôle de la présente évaluation est donc d'évaluer la valeur ajoutée du projet de Capitale européenne de la Culture et de capturer les impacts globaux et transversaux induits par un tel projet culturel collectif.

Les autres travaux

D'autres travaux d'étude et d'évaluation ont été menés en parallèle, portant sur d'autres aspects ou attendus de la Capitale. Peuvent notamment être cités :

→ *L'évaluation des capitales* commanditée chaque année par la Commission européenne, qui rend compte de l'atteinte des objectifs fixés et s'appuie notamment sur les rapports d'évaluation parfois commandités par les capitales elles-mêmes ;

→ L'étude « *Marseille-Provence 2013 : leçons d'une expérience* », Rapport rédigé par des élèves administrateurs de l'INET ;

→ L'étude « *Publics et pratiques culturelles* », coordonnée par Sylvia Girel, Maître de conférences-hdr/chercheuse associée au Laboratoire méditerranéen de Sociologie (LAMES)/Aix Marseille uni-versité ;

→ L'étude « *Marseille-Provence 2013 : analyse des grands événements en espace public* » de l'AGAM (Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise).
Tous ces travaux seront accessibles sur le site internet [MP2013](#) dès leur parution.

³ Le Rapport Palmer est une étude commandée par la Commission Européenne portant sur les villes ayant été Capitales européennes de la culture entre 1995 et 2004. Il est disponible à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/culture/tools/actions/documents/ecoc/cap-part1_en.pdf

⁴ Le rapport du groupe de travail européen est accessible sur : <http://ecocpolicygroup.wordpress.com/members/>

MÉTHODE MISE EN PLACE

Dans le cadre d'une procédure de marché public⁵, le Cabinet Euréval, spécialiste de l'évaluation de politiques publiques, a été retenu pour mener la présente évaluation. Il s'est adjoint l'expertise de *James Rampton*, consultant réalisant les évaluations de capitales européennes de la culture depuis 2009 pour la Commission européenne, et de la société *Occurrence*, cabinet d'études et conseil en communication. Cette évaluation a démarré en décembre 2012 et s'est achevée en juillet 2014.

La phase de cadrage a permis d'opérationnaliser **les deux premières questions évaluatives en 11 sous-questions, qui forment le plan du présent rapport**. Pour chacune de ces questions, un certain nombre de critères de jugement (« pour que la CEC soit un succès, il faudrait que... ») ont été formulés, et ont guidé la collecte et l'analyse réalisées.

La **troisième question**, plus méthodologique, a fait l'objet d'un **rapport séparé**, délivré, pour sa version finale, en octobre 2013.

La collecte de données a été réalisée en deux phases :

→ Une première phase (« amont »), allant de fin 2012 à juin 2013, visait d'une part à répondre à la question des impacts sociaux, et d'autre part à dresser un état de la Capitale avant son déroulement proprement dit : opinions et attentes des acteurs, premiers résultats nés de la préparation de la Capitale, identification des hypothèses à tester en fin d'année. Cette phase a donné lieu à l'élaboration d'un rapport intermédiaire, disponible dans les annexes techniques ;

→ La seconde phase (« aval »), allant de décembre 2013 à juin 2014, visait à faire le bilan de l'année, à partir des données collectées et de l'abondante documentation disponible, et en comparaison des résultats de la première phase.

Les outils suivants ont été mobilisés par l'équipe au cours de cette évaluation.

Au-delà de l'analyse documentaire, ils ont permis d'obtenir le point de vue de plus de 1 500 acteurs :

→ L'analyse de plus de 150 documents : articles de presse, rapports, études, recherches, etc. ;

→ Une note d'expertise rédigée par James Rampton, et portant sur les impacts potentiels des capitales européennes ;

→ Deux ateliers avec les acteurs du territoire sur la thématique des impacts sociaux (14 personnes) ;

→ Deux séries d'entretiens individuels avec les acteurs culturels, institutionnels, économiques et sociaux du territoire, l'une en amont, l'autre en aval de l'année (53 personnes) ;

→ Deux observations *in situ*, réalisées lors de la cérémonie d'ouverture, et à l'ouverture du MuCEM ;

→ Deux enquêtes électroniques auprès des dirigeants de TPE/PME (530 répondants en 1^{re} phase, 263 en 2^e phase) ;

→ Deux focus groups avec des responsables de grandes entreprises, l'un en amont, l'autre en aval de l'année (10 personnes) ;

→ Une enquête électronique auprès des porteurs de projet cofinancés (75 porteurs ont répondu pour 100 projets) et labellisés (59 opérateurs pour 80 projets), réalisée en aval⁶ ;

→ Une enquête électronique auprès de 506 résidents de Marseille et des Bouches-du-Rhône, réalisée en janvier 2014 ;

→ Une analyse des retombées média, réalisée par Occurrence, portant sur un échantillon de 403 retombées de presse parues entre janvier 2012 et janvier 2014.

⁵ Le présent marché a fait l'objet d'une publicité sur le profil acheteur de Marseille Provence 2013 et sur les sites www.marchesonline.com et www.achatpublic.com

⁶ L'enquête a été envoyée à 180 structures pour 320 projets cofinancés (adresse électronique disponible, hors projets produits par MP2013 et Ateliers de l'Euroméditerranée). 75 de ces structures ont répondu au moins partiellement pour 100 de leurs projets, soit un taux de réponse de 41% des structures et 31% des projets. Du côté des labellisés, l'enquête a été transmise à 485 contacts pour 382 projets (adresse électronique disponible) et 373 structures. 59 structures ont répondu au moins partiellement pour 80 de leurs projets, soit 15% des structures et 21% des projets.

APPROCHE DE LA QUESTION DE CAUSALITÉ

L'évaluation vise à estimer le rôle de la capitale européenne de la culture dans les pratiques des acteurs culturels du territoire, sa gouvernance, son image, son attractivité. Autant de changements de fond, « systémiques », pour lesquels la CEC ne peut être qu'un facteur parmi d'autres.

En conséquence, notre approche a été la suivante :

→ Nous avons d'abord élaboré pour chacune des deux questions évaluatives une théorie du changement, c'est-à-dire un modèle montrant, étape par étape, de quelle façon la CEC était susceptible de contribuer aux changements attendus. Nous avons ensuite visé à collecter des informations à chacune de ces étapes (ces théories du changement sont disponibles dans le corps du rapport) ;

→ Nous avons également explicité quels étaient les mécanismes principaux par lesquels Marseille-Provence 2013 était susceptible d'obtenir des effets. Ces mécanismes ont été systématiquement étudiés pour vérifier les effets de la CEC (voir encadré p.14) ;

→ Enfin, nous avons rédigé le présent rapport en distinguant systématiquement le changement (« Que s'est-il passé ? Le changement observé est-il conforme à ce qui était attendu ? ») et les facteurs expliquant ce changement (« En quoi la CEC a-t-elle contribué à ces changements ? Quels sont les autres facteurs décisifs ? »).

PRINCIPALES LIMITES

Les principales limites suivantes peuvent être évoquées :

→ L'évaluation, bien que démarrée en amont de l'année proprement dite, n'a pas été intégrée au projet dès le démarrage ; en conséquence, nous n'avons pas pu exploiter totalement les données de MP2013, et nous nous appuyons ici sur les exploitations réalisées par l'association ainsi que, dans une moindre mesure, par les étudiants de l'INET ;

→ Les acteurs interrogés, de même que les documents consultés, parlent plus souvent de Marseille que du reste du territoire. En conséquence, l'analyse croisée s'appuie sur un nombre d'informations moindre pour les autres villes concernées ;

→ La collecte de données s'est confrontée, en 2014, à une certaine lassitude des acteurs, très sollicités en 2013, ce qui s'est traduit par des taux de réponse en baisse. C'est particulièrement visible pour l'enquête auprès des entreprises, réalisée dans les mêmes conditions à un an d'intervalle ; c'est également le cas pour l'enquête auprès des porteurs de projet réalisée en 2014.

LES MÉCANISMES D'IMPACT

L'impact de la CEC passe essentiellement :

- soit par l'intervention directe de l'association MP2013, ou des financeurs de l'association via cette dernière, dans les différents domaines d'intervention de la structure : organisation de l'année, construction du programme, projets portés en propre, mais également mise en relation entre acteurs, arbitrages financiers, etc.
- soit par des projets financés ou labellisés par MP2013. Dans ce cas, la contribution de la CEC est potentiellement la plus élevée lorsque le projet a été rendu possible par MP2013 (et n'aurait pas eu lieu autrement) ; plus réduite si le projet a été financé par MP2013, mais aurait pu exister tel quel par ailleurs ; et la plus faible lorsqu'il existait déjà et a été labellisé (donc non financé) tel quel par MP2013 pour l'année 2013 uniquement ;
- soit par les modalités de projet favorisées par MP2013. C'est en particulier vrai pour tout ce qui concerne l'accès aux projets (tenue d'événements sur l'espace public), l'implication d'habitants dans des projets, la communication supplémentaire dont bénéficient les projets, etc. La contribution est la plus forte lorsque les porteurs de projet n'avaient pas déjà cette approche précédemment ;
- soit par la dynamique enclenchée par MP2013 auprès des parties prenantes ou des relais de l'action culturelle, sociale, économique. Le terme « dynamique » désigne ici à la fois le mouvement dans lequel toutes les parties prenantes s'impliquent plus fortement dans les activités culturelles et leurs conséquences, et le moment d'opportunité dans lequel les activités ont une plus forte visibilité, les publics sont plus enclins à sortir de leurs pratiques culturelles habituelles, etc. Dans ce cas, la contribution est potentiellement la plus élevée lorsque les comportements des parties prenantes sont exceptionnels au regard de leurs comportements habituels (par exemple : présence massive dans les rues des villes pour la journée d'ouverture, ou capacité des publics à se rendre dans des lieux qu'ils ne fréquentent pas d'habitude pour un événement itinérant).
- enfin, dernier mécanisme possible, celui des équipements culturels et des infrastructures accompagnant MP2013, et leurs effets sur les pratiques culturelles, mais aussi les comportements en général et sur l'évolution des territoires où ils s'inscrivent. Aucun équipement ne faisant à proprement parler du programme de MP2013 (à l'exception de l'utilisation du hangar J1), la contribution de MP2013 est potentiellement la plus importante lorsque la capitale européenne de la culture a catalysé ou accéléré la réalisation de projets généralement déjà avancés, au moins au stade de la conception.

Q1 : dans quelle mesure la Capitale européenne de la culture MP2013 a-t-elle induit un changement dans la pratique des acteurs culturels du territoire ?

Dans cette partie, nous répondons aux 4 questions suivantes :

→ Tous les acteurs culturels, en particulier locaux, ont-ils eu accès à MP2013 ?

→ Les acteurs culturels locaux ont-ils amélioré leurs pratiques professionnelles grâce à la CEC MP2013 ?

→ Les opérateurs culturels ont-ils réussi à attirer un public plus nombreux et plus diversifié grâce à MP2013 ?

→ Les pratiques des acteurs culturels locaux sont-elles modifiées durablement ?

Nous définissons ici les **acteurs culturels** comme l'ensemble des individus ou organisations dont une partie au moins de l'activité consiste dans le financement, la conception et la mise en œuvre de l'action, de l'animation et de la médiation culturelles, que ces actions soient directement engagées en direction du public (spectacle vivant, exposition, cinéma, etc.), ou non (résidences d'artiste, échanges, séminaires). Les **opérateurs culturels** sont les structures réalisant des projets ou des missions à caractère culturel, et qui sont financées à ce titre par une autre structure, une collectivité par exemple.

La logique d'intervention de la page suivante a été construite avec le groupe ressources de l'évaluation. Elle présente de façon synthétique la façon dont la CEC est susceptible d'obtenir des effets en termes de changement de pratique des acteurs culturels, avant, pendant et après l'année.

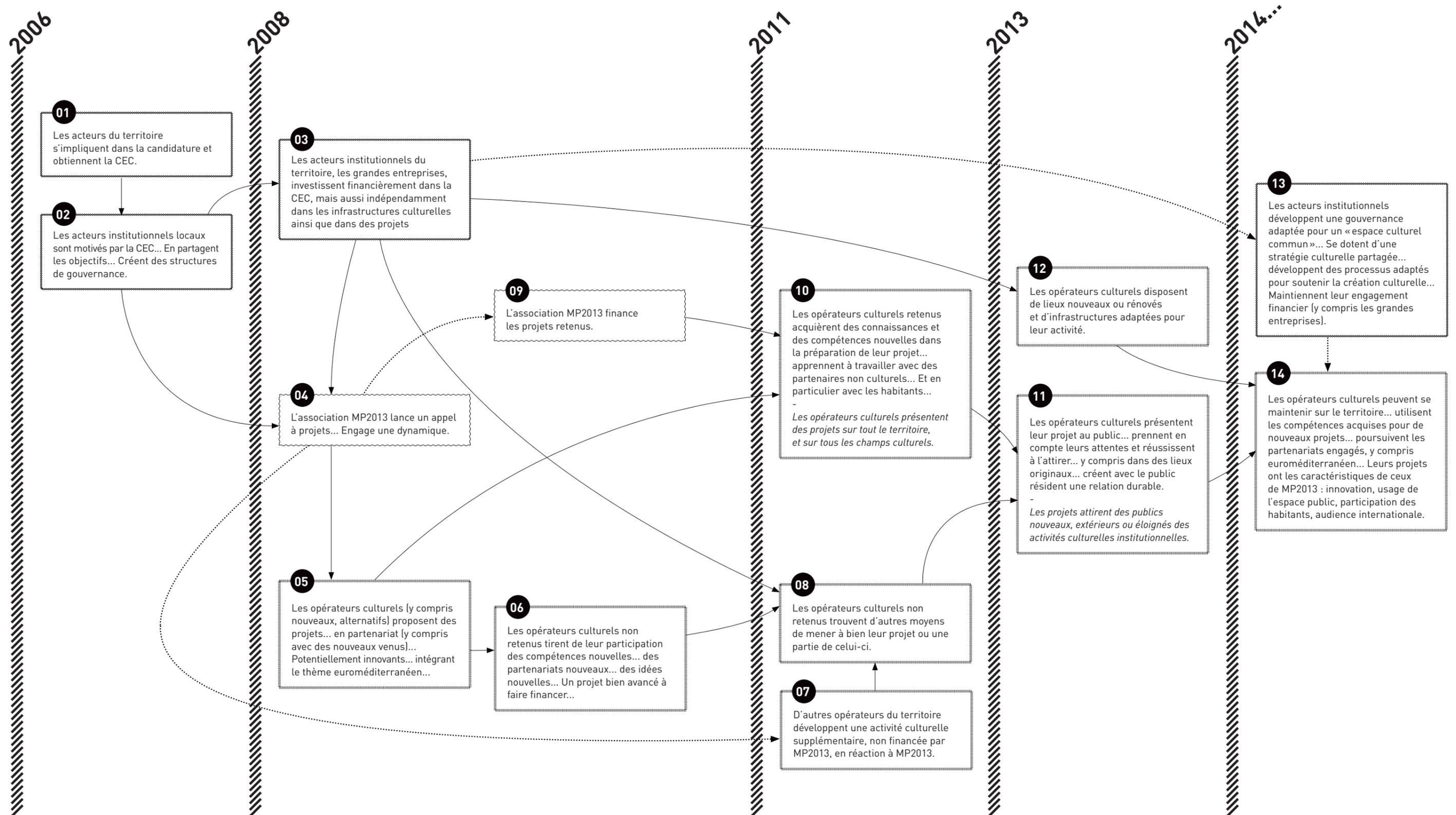


Figure 1 : Logique d'intervention présentant la façon dont la CEC est susceptible d'avoir des effets sur les acteurs culturels

TOUS LES ACTEURS CULTURELS, EN PARTICULIER LOCAUX, ONT-ILS EU ACCÈS À MP2013 ?

La participation des acteurs culturels locaux à Marseille-Provence 2013 varie selon les phases, de la candidature puis l’appel à projets, jusqu’à l’année proprement dite. Après avoir présenté les principales caractéristiques des acteurs culturels du territoire, cette section passe en revue ces différentes étapes, puis fait le bilan des acteurs culturels ayant effectivement participé à la CEC.

Ce qui s’est passé

Acteurs culturels du territoire

Les acteurs culturels sont nombreux sur le territoire de Marseille-Provence 2013. Selon l’Agence des arts du spectacle de Provence-Alpes-Côte d’Azur (ARCADE), il y avait en 2012 un peu plus de 2 300 opérateurs installés dans le périmètre de la capitale et soutenus par des crédits de fonctionnement par 24 communes de plus de 10 000 habitants, 7 EPCI, le Département, la Région et l’État⁷. C’est un nombre stable ou en augmentation⁸, qui recouvre probablement la plus grande partie des structures semi-professionnelles ou professionnelles du territoire, mais pas les acteurs amateurs financés ou non par les petites communes, ni les acteurs éventuellement financés uniquement sur fonds privés.

Carte de Marseille-Provence 2013

La très grande majorité de ces structures est de petite taille. Si les crédits publics peuvent être un indice de cela, il est possible de noter que 80 % touchent moins de 10 000 € (ce qui est insuffisant pour, par exemple, financer un salarié à temps plein), et un peu moins de 3 % (65) plus de 1 million d’euros. Les plus grands équipements sont concentrés dans les villes centres des EPCI du territoire, et dans ces villes, dans les hyper-centres, comme c’est le cas à Marseille :

Carte de Marseille-Provence 2013

La culture, plus que tout autre secteur d’activité, se nourrit de centralité, et il n’est donc pas étonnant de retrouver les principaux équipements culturels à l’intérieur de l’hypercentre […] Toutefois, de manière plus inattendue, on voit que d’autres arrondissements situés au nord de l’hypercentre, notamment le 3^e, très populaire, disposent aussi de nombreux équipements […] Les quartiers Sud, bourgeois et résidentiels, restent bien lotis […]. À l’inverse, les arrondissements périphériques [de l’est de Marseille] sont très mal équipés. […] Enfin, les fameux quartiers nord […], dont on parle beaucoup et souvent en mal, s’en tirent mieux que prévu⁹.

Le territoire dispose également depuis longtemps de nombreux équipements et manifestations à dimension régionale, nationale ou internationale, auxquels viennent s’ajouter ceux développés dans le cadre de l’année. Ces équipements doivent à la politique d’équipement de l’État (centres chorégraphiques nationaux, scènes nationales), à l’engagement dans la durée d’opérateurs privés (Actes Sud à Arles, par exemple) et à l’activisme des communes, premier financeur de la culture sur le territoire, et premier opérateur en gestion directe également.

Carte de Marseille-Provence 2013

En termes sectoriels, le spectacle vivant (et surtout la musique) est sur le territoire de Marseille-Provence 2013 le premier bénéficiaire des financements publics de fonctionnement (142 M€ sur 377 M€, soit 38 % des fonds) ; suivent les projets pluridisciplinaires, le livre, le patrimoine muséographique (entre 10 % et 13 %), puis les arts plastiques et visuels et le patrimoine et l’architecture (environ 5 %).

Les étapes de la CEC

Candidature de Marseille — La Ville de Marseille se porte candidate le 9 mars 2004 à l’organisation de la CEC. Entre cette date et la désignation de Marseille Provence, le 16 septembre 2008 par le jury français et 12 mai 2009 par le Conseil européen, les acteurs culturels locaux sont consultés et mobilisés à plusieurs reprises :

→ Ainsi, en septembre 2005, la Ville de Marseille passe commande à un cabinet-conseil d’ingénierie culturelle d’une étude auprès d’une centaine d’acteurs culturels portant sur les thèmes possibles de la CEC. C’était aussi, pour la Ville, un moyen d’effectuer un premier contact et de les sensibiliser.

→ Les acteurs institutionnels ont ensuite organisé, en 2007-2008, des commissions thématiques réunissant des opérateurs culturels pour mener la réflexion autour du projet de capitale européenne de la culture.

→ Les acteurs culturels ont également été mobilisés en appui du projet, en particulier pour présenter la candidature à Bruxelles et pour accueillir la délégation de la Commission européenne sur le territoire. Ainsi, le Directeur du Festival international d’Art lyrique d’Aix a fortement appuyé la candidature auprès de ses contacts à Bruxelles¹⁰. Lieux Publics a fait appel à son réseau « in situ » pour mobiliser le directeur de Metropolis à Copenhague en soutien à la candidature. En 2008, enfin, le jury a rencontré tous les acteurs du territoire engagés dans le projet, à la Friche Belle de Mai et à la Cité des Arts de la Rue, et a pu constater le travail déjà lancé par une dizaine d’acteurs (voir les ateliers du projet « FRONTIÈRES dedans/dehors » de Lieux fictifs¹¹ à la Prison des Baumettes). Cette visite a été considérée comme déterminante dans le choix de Marseille comme CEC.

Carte de Marseille-Provence 2013

Sélection des projets — L’association Marseille-Provence 2013, créée en décembre 2006, commence le processus de sélection des projets en suivant trois processus parallèles :

→ un travail en direct avec des opérateurs culturels, démarré dès 2009, avec parfois même un soutien financier de projets très en amont, et qui se poursuit jusqu’en 2012, par exemple avec le lancement des Quartiers créatifs ;

→ un appel à projets ouvert en 2010 ;

→ la production et le portage de projets par l’association MP2013, par exemple les Ateliers de l’Euroméditerranée.

Carte de Marseille-Provence 2013

C’est un choix propre à MP2013, chaque CEC ayant développé ses propres modalités, comprenant ou non un appel à projets. Dans tous les cas, c’est bien cette dernière modalité qui mobilise le plus, avec environ 2 500 candidatures. La plupart des projets étaient présentés par des opérateurs du territoire, en collaboration dans certains cas avec des opérateurs ou des artistes venus d’ailleurs, et notamment du pourtour méditerranéen (voir plus bas). Les structures les plus importantes (collectivités, principaux opérateurs culturels) ont souvent présenté plusieurs projets : ainsi, dans notre enquête auprès des porteurs de projets, la moitié des structures avait présenté plusieurs projets, et 20 % plus de trois projets¹².

Carte de Marseille-Provence 2013

Cette participation massive a provoqué un fort embouteillage. Près d’un an après l’ouverture de l’appel à projets, 500 courriers de refus ont été envoyés, et 400 projets environ sélectionnés¹³. Certaines structures candidates seront recontactées pour être labellisées ou participer à des projets plus larges, tels que Cirque en capitales. D’autres n’ont jamais reçu de réponse formelle.

Carte de Marseille-Provence 2013

Fin 2011 est un moment de flottement pour le projet, et des opérateurs font part de leur amertume sur le mode de fonctionnement de MP2013¹⁴. Des collectifs et des figures locales protestent aussi contre l’évènement. Ils protestent en particulier contre « l’omniprésence d’une culture jugée élitiste » ou « [dénoncent] la culture comme un outil d’aménagement du territoire mis au service du monde économique¹⁵. »

Carte de Marseille-Provence 2013

En 2012, l’association contacte les porteurs d’un certain nombre de projets qu’elle avait catégorisés comme labellisables, et leur propose le label « Marseille-Provence 2013 », sans apport financier. Beaucoup acceptent, une minorité refuse, selon l’association.

Carte de Marseille-Provence 2013

Création de nouvelles structures — Plusieurs nouvelles structures à vocation culturelle ont été créées ou relancées à l’occasion de l’année 2013. Il s’agit notamment du MuCEM, de la Villa Méditerranée, de Regards de Provence, du Théâtre Eden de La Ciotat et du Musée des Arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode à Marseille. Le musée des Beaux-Arts de Marseille avait quant à lui fermé en 2005 pour rénovation, et a réouvert en 2013.

^[10] Bernard Focroule avait été chargé par Bruxelles, en 1996, de la préparation d’un avant-projet pour la CEC BXL 2000. Source: Archives de l’a.s.b.l. Bruxelles 2000, http://www.bruxelles.be/artdet.cfm/4475

^[11] http://www.lieuxfictifs.org/Presentation/

^[12] 41 % de ces structures « multi-proposantes » ont finalement abandonné au moins un de leurs projets concernés. Les autres les ont soit menés à bien sans cofinancement de MP2013, avec labellisation (41 % des structures) ou sans (28 %). Source: enquête auprès des porteurs de projet.

^[13] Rapport d’activités 2011 de l’association Marseille-Provence 2013.

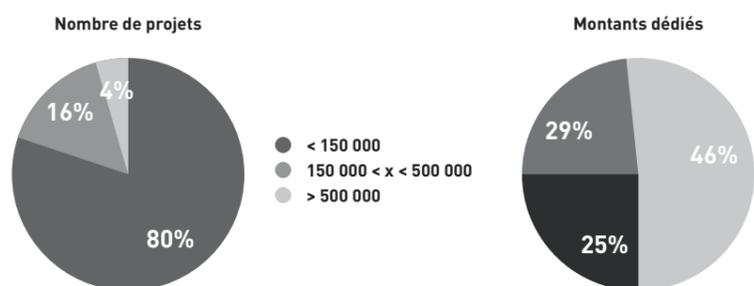
^[14] Voir notamment les témoignages d’acteurs dans l’enquête du Ravi, « 2013, la capitale désenchantée », http://www.leravi.org/spip.php?article1210

^[15] Source: « Le collectif Le Fric s’attaque à Marseille 2013, Capitale européenne de la culture », Les Inrockuptibles, 9 janvier 2013.

Certaines structures ont également été profondément rénovées, telles que le musée d'histoire de Marseille ou le musée départemental Arles antique (qui a fait l'objet d'une extension).

État des lieux des structures participantes

Figure 2 : Nombre de projets par type et budget affecté (source : MP2013)



Les structures retenues — Selon l'association MP2013, « la programmation produite et coproduite par l'association, entamée les années précédentes a concerné 70 expositions et 370 projets de spectacle vivant et grands événements sur l'espace public. [...] Au total, près de 600 projets ont été en tout ou partie financés. [...] Les projets dont le financement de MP2013 a été inférieur à 150 000 euros ont représenté un peu plus de 80 % du nombre total de projets pour un quart du financement de l'association destiné aux projets, tandis que les projets dont le financement a été supérieur à 500 000 euros ont représenté 4,2 % du nombre total de projets [18 projets] et 45,6 % du budget total des projets¹⁶. » Par ailleurs, environ 350 projets ont été labellisés « Marseille-Provence 2013 ».

Les labellisés comme les porteurs de projet cofinancés sont à plus de 90 % des structures issues du territoire, ou de territoires proches (Hérault, Var, par exemple). En revanche, les typologies diffèrent :

→ parmi les 362 porteurs de projet cofinancés¹⁷, un peu plus de 80 % sont des opérateurs culturels ou des artistes individuels (dont 15 % de lieux : théâtres, musées notamment), et un peu moins de 10 % des structures publiques ou parapubliques (collectivités principalement¹⁸). Parmi les 10 % restants : des établissements éducatifs ou universitaires, des entreprises et des opérateurs sociaux, notamment.

→ Les 393 labellisés¹⁹ sont à plus de 95 % des acteurs locaux ou ayant un établissement dans le territoire. Les opérateurs culturels sont proportionnellement moins nombreux cette fois-ci, mais représentent toujours plus de la moitié des structures, avec une part non négligeable d'artistes indépendants, ainsi que de nombreuses compagnies et lieux culturels ; les structures publiques et parapubliques (y compris les opérateurs en gestion directe) comptent pour un quart des retenus, et les associations (hors opérateurs culturels), environ 10 %. Dans les autres structures : des entreprises, des syndicats, des institutions éducatives privées, notamment.

QU'EST-CE QU'UN PROJET ?

Le nombre de projets financés ou labellisés n'est pas évident à calculer et dépend du périmètre retenu pour chacun, ce qui explique que des chiffres divers ont circulé. Par exemple, près de 2 000 événements correspondant à un lieu et une date étaient répertoriés sur le site de la CEC ; et les Ateliers de l'Euroméditerranée doivent-ils compter pour un ou 60 projets, qui est le nombre de résidences d'artistes permises par cette action ? Nous nous appuyons ci-dessus sur le décompte réalisé par l'association et qui a été validé par le Conseil d'administration, mais les autres analyses présentées ci-dessous peuvent s'appuyer sur un nombre différent de projets ou de structures, selon la méthode de calcul initialement retenue.

¹⁶ Rapport d'activité 2013, p. 5.

¹⁷ Source : base de données fournie par MP2013. Exploitation : Euréval. Une structure peut porter plusieurs projets.

¹⁸ Les ateliers résidence territoire ont été comptés avec pour opérateur le CG13. Les 60 ateliers de l'Euroméditerranée ont été classés avec un porteur de projet « opérateur culturel », bien qu'ils soient hébergés dans des entreprises.

¹⁹ Source : base de données fournie par MP2013. Exploitation : Euréval.

Moins de 1 % de ces projets ont été annulés ou abandonnés, par exemple quand les associations participantes se sont retirées, comme dans le projet « Jardins possibles » prévu dans le cadre des Quartiers créatifs, ou pour d'autres raisons : c'est le cas par exemple l'exposition Albert Camus à Aix-en-Provence, qui aurait initialement dû être bien plus ambitieuse²⁰.

Structures nouvelles — Pour un certain nombre d'acteurs culturels, l'objectif de faire apparaître des structures nouvelles faisait débat. Le tissu culturel marseillais, en particulier, est réputé composé de très nombreuses structures dynamiques, mais fragiles. Pour certains, « l'important n'était pas que des nouveaux opérateurs émergent, mais que ceux qui [existaient] déjà puissent monter en puissance », comme le dit un responsable de l'action culturelle d'une collectivité du territoire. D'autres en revanche espéraient que la capitale puisse élargir le champ des structures financées. Dans les faits, les structures retenues sont pour la plupart des opérateurs existants et installés. Par exemple, parmi les 31 structures financées par MP2013 à hauteur de 200 000 euros ou plus²¹ :

→ 22 sont des opérateurs mentionnées par l'étude Arcade, et donc financées par les collectivités du territoire et l'État²² ;

→ 6 sont des collectivités (Pays d'Aix, Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Ville de Marseille,...) ou des structures en gestion directe (Régie culturelle).

→ Reste Groupe F, société spécialisée dans la pyrotechnie, localisée dans le département et en charge de Révélation. C'est la seule structure qui n'était pas financée précédemment sur fonds publics culturels.

De même, selon notre enquête, plus de 90 % des structures étaient déjà financées sur fonds publics en 2009, soit pour leur fonctionnement, soit pour la réalisation de projets (n=75). 7 % des structures n'avaient jamais perçu de financement public avant leur participation à la CEC.

Au final, ni l'appel à projets ni les autres moyens de programmation mis en œuvre ne paraissent avoir permis de faire émerger beaucoup de nouveaux opérateurs culturels, même s'il en existe des exemples : Red Plexus, Cabaret Aléatoire, Under kontrol. En revanche, certains opérateurs ont réussi à intégrer la démarche en partenariat avec des structures plus installées : l'Association Asphodèle, Par les villages, etc. Enfin, de nombreux artistes sont présents, via notamment les Ateliers de l'Euroméditerranée.

Localisation des projets — Parmi les projets, un certain nombre couvrait une grande partie du territoire : TransHumance, Révélation, le GR²⁰¹³, les itinéraires d'art contemporain Ulysses, Chasse au 13^e Or, les Grandes carrioles de la Friche, Écrans Voyageurs, mais aussi les Ateliers de l'Euroméditerranée, Cirque en capitales, Festins de la Méditerranée et Quartiers créatifs, notamment. Ces actions représentent près de 40 % de la somme dévolue aux projets. Les 60 % restants financent essentiellement des projets territorialisés.

Toujours budgétairement parlant, les projets produits ou coproduits ont touché l'ensemble du territoire de la CEC, et en particulier les villes-centres des agglomérations :

[Les villes-centres des EPCI] apparaissent en effet comme les principales bénéficiaires de la CEC MP2013 sur le plan financier en ayant concentré une très grande majorité des projets en dépit de la volonté affichée par certains élus de veiller à ce que « chaque ville ait son moment fort de l'année capitale²³ ».

Il convient d'ajouter que, dans ces villes-centres, ce sont les quartiers les plus équipés qui concentrent à leur tour les projets. Certains projets se déroulent néanmoins en zone rurale, ainsi que dans les quartiers « relégués » des grandes villes²⁴, soit que la structure porteuse y soit implantée (le Merlan, la Belle de Mail), soit via le programme des Quartiers créatifs ou un programme tel qu'Hôtel du Nord.

²⁰ Voir par exemple : « Exposition Albert Camus, tout ça pour ça », marsactu.fr, <http://www.marsactu.fr/culture-2013/exposition-albert-camus-tout-ca-pour-ca-30287.html>

²¹ Source : MP2013, exploitation : Euréval. Hors association MP2013, dont les projets sont financés à hauteur de 18 M€ environ.

²² 2 structures (Bureau des compétences et des désirs, La compagnie) ne sont pas mentionnées, mais sont bien locales et financées sur fonds publics locaux.

²³ Source : Marseille-Provence 2013 : Leçons d'une expérience, Rapport rédigé par des élèves administrateurs territoriaux de l'INET, pp. 24, 29 pour l'ensemble de cette section.

²⁴ Le terme de « quartier relégué » désigne ici les quartiers territorialement relégués, c'est-à-dire difficilement accessibles et généralement loin des centres-villes ; et socialement relégués, c'est-à-dire dont la population connaît des niveaux de pauvreté et de chômage, notamment, particulièrement élevés. Il ne préjuge ni de la situation sécuritaire (« quartier sensible »), ni de l'urbanisme (« grands ensembles »), ni encore du zonage de la politique de la ville (ICUCS, ZFU, etc.).

Diversité des disciplines — La programmation retenue touche un large spectre de champs culturels et artistiques, et même au-delà avec une place importante donnée à la gastronomie. Les acteurs culturels et la presse ont généralement considéré que certains champs artistiques étaient absents ou mal représentés : c’est le cas en particulier, selon les points de vue : des musiques actuelles et du monde, de la culture rap locale, du cinéma, du design, de la littérature, des activités culturelles dédiées au jeune public, de la danse, et de la taumachie.

Il faut noter que la CEC a bien financé des projets relatifs aux cultures urbaines et même au rap (notamment un concert d’IAM, lors de la Fiesta des Suds). Néanmoins, ces projets faisaient surtout appel à des artistes venant de l’extérieur du territoire, et restaient limités en regard de l’importance de cette discipline localement : *Les artistes emblématiques marseillais comme Keny Arkana ou encore IAM n’ont pas attendu la fin de l’année pour émettre leurs critiques, dénonçant notamment le manque de visibilité donné aux cultures urbaines, alors que le projet 2013 a été retenu en partie grâce à ça*²⁵.

Le Off et les projets indépendants qu’il portait n’ont pas véritablement complété la programmation de MP2013 en termes de champs culturels et artistiques. Néanmoins, le positionnement du Off, sur le registre de l’« impertinence… à l’image de la ville de Marseille », en faisant appel aux artistes locaux et par son caractère populaire, a bien permis d’élargir le périmètre de l’année. *Yes we camp* (proposé par Marseille 2013 Off avec le soutien de la CEC) est emblématique de ces projets décalés, avec son camping « alternatif et expérimental » situé dans le quartier de l’Estaque à Marseille²⁶.

D’autres projets indépendants, tels que le ptit M (exposition gratuite d’artistes locaux inconnus du grand public, organisée par l’association Tête de l’art au Pavillon M) ont donné un espace de visibilité aux artistes locaux non programmés. Le Outof2013 a quant à lui permis de débattre de la CEC²⁷.

Enfin, certains artistes et collectifs se sont servis de l’occasion pour s’exprimer et se faire connaître, en particulier fin 2012 et tout début 2013, tels que le collectif Le Fric²⁸ ou l’artiste local Marc Boucherot²⁹.

Nous ne disposons pas de données globales concernant le nombre d’artistes et d’intermittents du spectacle ayant travaillé dans le cadre de la capitale européenne de la culture. L’association MP2013 a comptabilisé 53 732 heures d’intermittents pour 553 salariés (artistes et techniciens) pour les projets qu’elle a produits en propre, soit 354 équivalents temps plein mensuels (ETP)³⁰. Il est difficile cependant d’extrapoler cette somme aux projets coproduits et labellisés, qui disposent de leur propre personnel, mais sur des hypothèses purement budgétaires, l’année pourrait avoir fait travailler un nombre équivalent à, au maximum, 40 % des intermittents indemnisés du territoire³¹.

Le cas particulier des non retenus

Nous ne disposons pas du nombre d’acteurs culturels non retenus, mais il est possible d’aboutir à quelques approximations :

→ environ 2 500 projets ont été présentés à l’appel à projets. Le périmètre géographique de l’appel à projets différerait cependant du périmètre final : il comprenait Toulon, qui a ensuite quitté le projet, mais pas Martigues ;

→ 600 projets ont été financés, ce qui mène à 1 900 projets non retenus au terme de l’appel à projets, mais cela ne signifie pas que 1 900 opérateurs n’ont pas été retenus, d’une part parce que tous les projets ne sont pas issus de l’appel à projets, et d’autre part parce qu’un projet peut réunir plusieurs opérateurs candidats à la CEC ;

→ parmi ceux-là, environ 350 projets (pour environ 400 porteurs) ont été labellisés. Une petite partie de ces projets est également allée dans le Off, mais celui-ci comprenait essentiellement une programmation originale.

Sur ces structures, nous ne disposons pas réellement d’informations, faute d’enquête spécifique. Selon les observateurs, il est probable que leurs projets n’ont pas été menés, sauf dans le cas où ils préexistaient à MP2013 ou étaient financés par des fonds propres. Nous savons cependant, grâce à l’enquête, qu’un peu moins de 30 % des structures coproduites³² ont réussi à mener au moins un projet non retenu avec un autre financement.

²⁵ Source : « Champagne et Gueule de bois », article paru dans Le Ravi, janvier 2014.

²⁶ Le projet se poursuit en 2014. Voir le site du collectif : <http://www.yeswecamp.org>

²⁷ <http://www.outof2013.org>

²⁸ Source : Le collectif Le Fric s’attaque à Marseille 2013, Capitale européenne de la culture, Les Inrockuptibles, 9 janvier 2013.

²⁹ Source : Jordanna Matlon, Culture, attack: art, identity and MP2013, disponible sur le blog de Mme Matlon : <http://blog.jordannamatlon.com/post/47050290254/culture-attack-marseille-mp2013>

³⁰ Sur la base de 35 heures de travail par semaine.

³¹ Soit environ 1 500 personnes, sur la base des 553 comptabilisés pour les actions menées en direct par MP2013 (17 M€ pour 69 M€ dédié aux manifestations au total). Ce chiffre doit être pris comme un ordre de grandeur et n’est pas une estimation des emplois créés par la CEC. Celle-ci a été réalisées dans le cadre de l’évaluation des retombées économiques de la Capitale, voir plus bas. Il y a environ 10 000 personnes travaillant pour les entreprises du spectacle vivant dans les Bouches-du-Rhône, et 3 800 intermittents indemnisés. Source: Marsactu, <http://www.marsactu.fr/culture-2013/en-annee-capitale-les-artistes-galerent-toujours-pour-trouver-du-boulot-32121.html>

³² Selon notre enquête, 1/3 des porteurs ont présenté deux projets et 20 % plus de 3.

La contribution de MP2013 et des autres facteurs

Contribution de MP2013

Dynamique de l’année capitale — La dynamique de MP2013 a d’abord eu un rôle très important dans l’accès des acteurs culturels à la CEC :

→ elle a permis de déclencher ou d’accélérer un certain nombre de projets d’équipements culturels, et a donc favorisé l’émergence de nouveaux acteurs, tels que les musées du J4 (dont le MuCEM) ;

→ elle a favorisé, en particulier les premières années, la sensibilisation puis la mobilisation des acteurs culturels locaux autour de l’année. Les collectivités en particulier ont été impliquées précocement dans un espace de dialogue avec l’association.

La durée de la phase de préparation, amplifiée par les problèmes rencontrés avec l’appel à projets (voir ci-dessous), a néanmoins fini par créer une dynamique inverse, qui aboutit au flottement de 2012. Ce n’est qu’avec le succès progressif de l’année, en 2013, que les acteurs culturels reprennent une dynamique positive.

Critères de choix de l’association — L’association a dès le départ affiché les critères qui présidaient à ses choix de programmation, qui expliquent assez largement la typologie des structures effectivement retenues.

Ainsi, la capacité à pouvoir mener à bien des projets parfois complexes explique que, dès le départ, l’association Marseille-Provence 2013 a privilégié des opérateurs existants, et en particulier les opérateurs phares du territoire. Il faut d’ailleurs rappeler que des doutes s’exprimaient à cette époque sur la capacité de Marseille à mener à bien sa CEC, et il est probable que ces considérations ont joué dans les choix effectués. Selon notre enquête, les porteurs de projet cofinancés sont ainsi 36 % seulement à considérer que la CEC a « permis à des opérateurs rarement ou jamais financés par les pouvoirs publics d’obtenir un financement » (32 % parmi les labellisés).

De même, la nécessité de pouvoir assurer à chaque collectivité finançant l’année qu’elle en « aurait pour son argent », c’est-à-dire que les projets se déroulant sur leur territoire seraient financés à hauteur de leur contribution, explique également largement la répartition des actions sur tout le département et dans les collectivités associées.

Enfin, les choix thématiques ou artistiques réalisés correspondent également à des choix de l’association et de ses instances de gouvernance, ainsi qu’à des opportunités, parfois déçues. Ainsi, les contacts menés très en amont avec la communauté rap locale n’ont pas abouti à un projet phare, amenant à l’une des plus importantes polémiques du début de la CEC. Pour autant, selon notre enquête, 57 % des porteurs de projet cofinancés considèrent au final que MP2013 a « permis à des disciplines alternatives, nouvelles et émergentes du territoire d’obtenir un financement ».

Méthode de l’appel à projets — Le dossier de candidature avait préfiguré une année ramassée autour de programmes thématiques conséquents, ceux-ci pouvant être ensuite subdivisés en projets portés par des artistes. L’appel à projets lancé en 2011 a fait évoluer ces choix initiaux.

La méthode de l’appel à projets mise en place, critiquée par les acteurs culturels et sur laquelle les responsables de l’association portent eux-mêmes un jugement nuancé, a posé de nombreux problèmes, en particulier une charge de travail immense pour les partenaires (« un an de perdu », pour un responsable de l’association), et la génération de frustrations parmi les répondants. Comme l’indique un responsable de l’association, « L’erreur, c’était de faire croire aux gens qu’on pouvait faire de la démocratie participative sur de la programmation culturelle ». Les acteurs culturels candidats ne connaissaient pas les critères de choix et ont déploré la présence dans le jury d’opérateurs présentant des projets par ailleurs. De plus, ils étaient rarement au courant que l’appel à projets n’était qu’une modalité parmi d’autres de la programmation : « On a joué le jeu sans connaître les règles », dit une structure interrogée.

Certains acteurs ont ainsi considéré que l'appel à projets a amené de la suspicion envers l'association avec laquelle ils travaillaient en direct, poussant in fine à un fort ralentissement du travail de coconstruction entamé depuis plus de 2 ans. Il a également attisé des rivalités entre acteurs culturels du territoire, s'accusant mutuellement dans certains cas de favoritisme.

Enfin, certaines collectivités ont regretté de ne pas avoir suffisamment été impliquées dans les choix, découvrant tardivement quels projets se dérouleraient sur leur territoire et ne disposant pas du temps nécessaire pour les coordonner avec leur propre action.

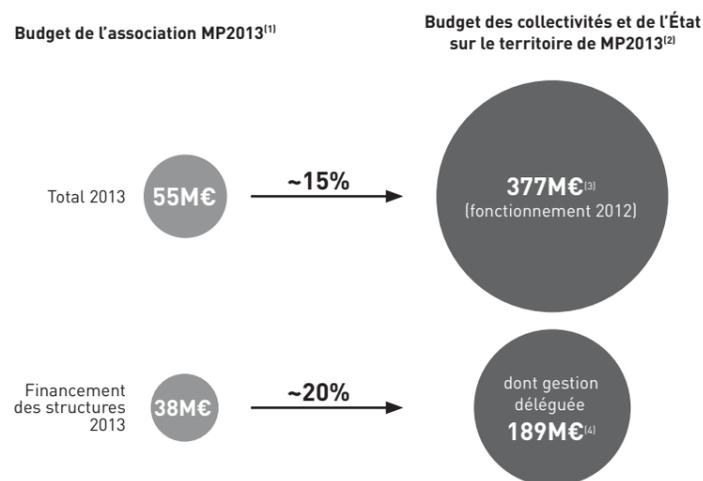
Il est en revanche probable que cet épisode a contribué à élargir le nombre de projets coproduits et labellisés par Marseille-Provence 2013. Après l'appel à projets, le nombre de projets pour lesquels une contribution limitée de l'association est prévue (pour la plus faible, 5 000 euros) augmente largement. De même, il ne devait y avoir à l'origine qu'un petit nombre de projets labellisés : ils seront finalement 350³³.

Mesures spécifiques — L'appel à projets n'a pas permis par ailleurs de combler tous les besoins de l'association pour la programmation. En particulier, les structures du spectacle vivant (déjà premier bénéficiaire des financements publics sur le territoire) étaient fortement surreprésentées dans les candidats, contrairement aux arts plastiques, par exemple. L'association, en collaboration avec les collectivités, a donc dû susciter certains de ces projets, ou trouver des méthodes pour les héberger (voir par exemple les Ateliers de l'Euroméditerranée).

De même, l'association et les collectivités ont pris des mesures spécifiques pour s'assurer que des projets touchaient les quartiers relégués du territoire. Quartiers créatifs, lancé fin 2011, visait ainsi à organiser en amont la participation, pour que des projets menés avec les habitants puissent avoir lieu en 2013.

*Avec Quartiers créatifs, il s'agissait, comme le formulait Jean-François Chougnat, directeur général de Marseille-Provence 2013, « à partir d'une forte dimension participative des habitants, de réaliser des présences artistiques inscrites dans la durée, provenant d'horizons très diversifiés (arts plastiques, spectacle vivant, architecture, écriture, paysage, design, arts visuels...) »*³⁴.

Figure 3 : Le budget de MP2013 et le budget des collectivités du territoire de Marseille-Provence 2013 sur une année



⁽³⁾ Au total (2007-2013) : 101M€, source : MP2013 / ⁽⁴⁾ Source : ARCADE, 2012 / ⁽⁵⁾ Le fonctionnement comprend toutes les dépenses hors investissement
⁽⁶⁾ La gestion déléguée comprend toutes les subventions à des structures extérieures aux collectivités

³³ Voir notamment La Zibeline: ce que finance la Capitale culturelle, <http://www.journalzibeline.fr/ce-que-finance-la-capitale-culturelle/>

³⁴ Source : Le sens des quartiers créatifs, Cahier spécial mouvement, MP2013, page 5.

³⁵ Source : Financements publics de la culture. L'effort culturel en PACA, ARCADE, 2008.

³⁶ Sur le territoire de Marseille-Provence 2013, étude Arcade 2012, déjà citée.

³⁷ Source : « Marseille 2013 Off : l'institutionnalisation d'une critique ? », Nicolas Maisetti, Faire savoirs n°11, à paraître Décembre 2014.

³⁸ Source : ARCADE, 2008. Ces montants comprennent également les charges de fonctionnement des services culture des opérateurs localisés sur la commune, par exemple à Marseille la Région et le CG13, ce qui explique également la disproportion entre les territoires.

Attentes vis-à-vis de la CEC — Un dernier point important à noter est celui de la capacité effective de la CEC à financer toute la diversité des acteurs existants sur le territoire. Les acteurs culturels qui se sont exprimés en 2012 et 2013 ont en effet souvent manifesté leur crainte que le financement de la CEC se substitue aux financements publics dont ils bénéficiaient. C'est aussi une des raisons pour lesquelles la CEC, et l'appel à projets en particulier, ont suscité de telles attentes.

Le budget total de l'association pour 2013 était de 55 M€ et l'ensemble du budget dédié aux projets de 53 M€ (2009-2013). Or, le budget culturel annuel des collectivités et de l'État dans les Bouches-du-Rhône était en fonctionnement de 342 M€ en 2008³⁵ et 377 M€ en 2012³⁶, dont 37 % en gestion déléguée en 2008 et 49 % en 2012. Ainsi, le budget de la CEC représentait en réalité entre 15 % et 20 %, selon les modes de calcul, du financement de la culture dans le département pour l'année 2013 (Figure 3, 18).

Les autres facteurs à prendre en compte

Deux autres facteurs sont intéressants à prendre en compte par rapport à la question de l'accès des structures à la programmation de la CEC.

Barrières à l'entrée — L'organisation de l'année par l'association, et en particulier le choix de recourir à un appel à projets, n'était pas adaptée pour les plus petits acteurs culturels, non professionnalisés (qui n'étaient d'ailleurs pas particulièrement visés, voir plus haut).

En effet, répondre à un appel à projets nécessite de formuler un projet, des objectifs, des moyens, de répondre dans un cadre précis et de se projeter dans l'avenir. Cela demande des compétences et des ressources spécifiques dont ne disposent généralement pas ces structures, ce que le chercheur Nicolas Maisetti exprime de la façon suivante :

Au moins trois facteurs ont concouru à marginaliser les acteurs culturels locaux : les entreprises politiques de réification et d'homogénéisation des opérateurs culturels ; la soumission de leur intégration au respect de procédures bureaucratiques ; et le coût d'entrée que représente « l'exigence internationale » posée par MP2013³⁷.

Au final, il semble que les plus petites structures culturelles n'ont généralement pas répondu à l'appel à projets, ou n'ont répondu qu'avec un seul projet, quand les plus importantes, plus familières de ces procédures auxquelles elles sont soumises au niveau national, ont présenté un portefeuille de projets, maximisant leurs chances d'être retenues au moins une fois.

Il est par ailleurs à noter que, lorsque l'association cherche à créer ex nihilo les partenariats dont elle a besoin avec de petites structures locales non professionnalisées, cela peut aboutir à des conflits ou à des échecs, comme dans le cadre de « Quartiers créatifs » (voir ci-dessous). Plusieurs acteurs ont ainsi regretté que l'association ait trop souvent voulu être producteur ou coproducteur, au lieu de laisser ce rôle à des structures locales, qui auraient pu à leur tour impliquer des acteurs culturels non professionnels.

Poids des structures culturelles régionales — La programmation de la CEC reflète finalement dans une certaine mesure la structuration culturelle du territoire, riche de très nombreuses structures professionnelles ou semi-professionnalisées (plus de 2 100 opérateurs financés sur fonds publics selon Arcade), et essentiellement localisées dans les villes centres des EPCI du territoire.

Une conséquence est que MP2013 n'avait pas à susciter ou à pousser la création de nouveaux opérateurs pour assurer la programmation, dans la mesure où le vivier était déjà important.

L'autre conséquence est que si les financements de MP2013 sont allés sur les territoires riches en équipements et en opérateurs culturels (hypercentres des villes-centres du département), c'est que c'est là que sont les structures capables de porter des projets. Au final, entre 40 % et 60 % des budgets sont allés sur les quatre communes de Marseille, Aix-en-Provence, Istres (SAN Ouest Provence) et Arles. À titre de comparaison, 80 % des financements des collectivités et de l'État allaient en 2008 sur ces 4 villes³⁸.

PRINCIPAUX CONSTATS SUR L'ACCÈS DES ACTEURS CULTURELS À LA CEC

- Les acteurs culturels sont nombreux sur le territoire de MP2013. Cela a permis à l'association de puiser dans un vivier de structures existantes, capables de mener à bien les projets qui leur étaient confiés.

- Les structures cofinancées ou labellisées sont ainsi pour la plus grande part issue du territoire, mais il s'agit d'acteurs qui préexistaient et étaient souvent déjà financés sur fonds publics.

- Le recours à l'appel à projets pour définir une partie de la programmation a eu de nombreuses conséquences négatives, paralysant l'association pendant de nombreux mois et provoquant la frustration de nombreux acteurs.

- In fine, cependant, la nécessité de faire une plus grande place aux projets présentés à l'appel à projets a fait que la programmation en a été élargie à un plus grand nombre d'actions et à des structures plus petites que ce qui était initialement prévu. En revanche, ce n'était pas une modalité adaptée pour intégrer les plus petits acteurs culturels, qui n'ont apparemment généralement pas répondu.

- Les projets financés sont localisés sur tout le département, notamment grâce à l'existence de projets couvrant tout le territoire et à la volonté de chaque collectivité « d'en avoir pour son argent ». Les projets touchent néanmoins surtout les villes-centres (et les centres-villes) des agglomérations, car c'est là que sont situés les opérateurs culturels financés.

- La programmation retenue touche un large spectre de champs culturels et artistiques, correspondant aux critères de choix de l'association. Certains champs tels que la culture rap locale sont néanmoins absents ou mal représentés. Par ailleurs, faute de projets en nombre suffisant, l'association a dû prendre des mesures spécifiques pour que les territoires relégués soient présents, et pour que les arts plastiques notamment soient représentés.

- Le Off et les projets indépendants n'ont pas vraiment élargi la programmation en termes de champ, mais ont ouvert des espaces souvent décalés qui complètent bien la CEC.

LES ACTEURS CULTURELS LOCAUX ONT-ILS AMÉLIORÉ LEURS PRATIQUES PROFESSIONNELLES GRÂCE À LA CEC MP2013?

Ce qui s'est passé

Dans cette partie, nous présentons d'abord les projets financés au regard des attentes de la CEC, avant de discuter en quoi et dans quels cas leurs capacités et leurs partenariats se sont renforcés.

Caractérisation des projets

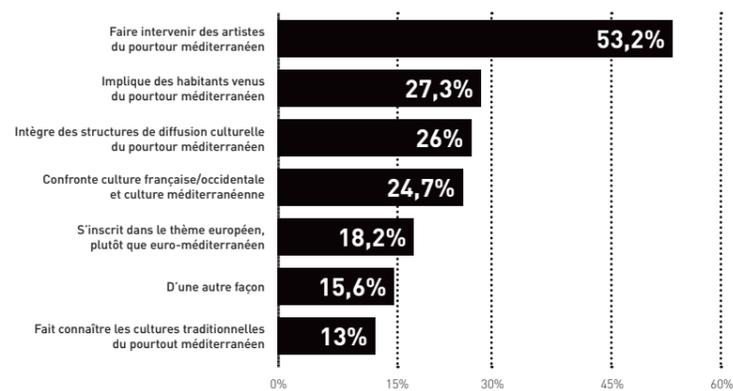
Les objectifs suivants de la CEC touchent directement les projets financés :

1. Soutenir la création et la diffusion d'œuvres ambitieuses en travaillant avec des artistes issus des pays de la Méditerranée et d'Europe.
2. Valoriser le potentiel culturel et artistique du territoire de la capitale et contribuer à accroître à long terme le rayonnement international.
3. Innover en matière d'intégration de la culture dans l'espace public et de relations entre culture et société.
4. Impliquer les citoyen(ne)s du territoire Marseille-Provence 2013, à travers une approche participative et par un accès favorisé aux évènements.

Pour cette partie, le rapport s'appuie, sauf mention contraire, sur notre enquête réalisée auprès des porteurs de projet³⁹.

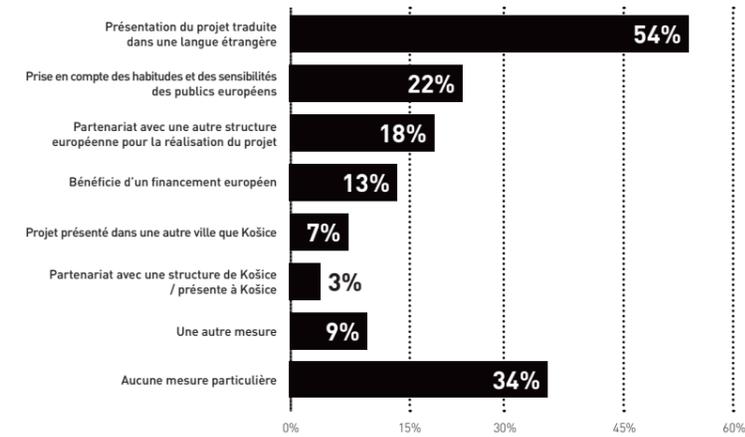
Thème euroméditerranéen — Plus de 80 % des projets s'inscrivent, selon leurs porteurs, dans le thème euroméditerranéen. Les façons de s'inscrire sont multiples, la principale (53 %) étant de faire venir des artistes venus du pourtour méditerranéen. Ce thème était inhabituel pour 36 % des structures cette fois-ci ; régulier pour 42 % et habituel pour 22 %.

Figure 4 : Dans quelle mesure votre projet s'inscrivait-il dans le thème euroméditerranéen de Marseille-Provence 2013 ? (n=77)



³⁹ Les modalités de prise en compte de cet outil sont précisées dans le rapport d'enquête. Il est néanmoins important de préciser ici que les structures concernées étaient généralement anciennes (plus de 10 ans), professionnelles, comptant de 0 à 10 ETP pour 70% d'entre elles et financées sur fonds publics à 90%, ce qui est probablement assez représentatif des structures cofinancées, mais pas de l'ensemble du tissu culturel local.

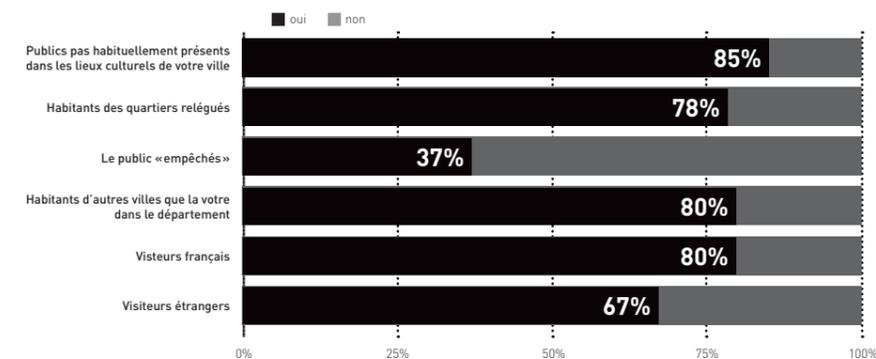
Figure 5 : Pour contribuer à la dimension européenne de votre projet, lesquelles de ces mesures avez-vous prises ? (n=76)



Dimension européenne — Les structures interrogées ont généralement pris des mesures pour donner une dimension européenne à leur projet (voir Figure 5) ; seuls 35 % indiquent n'avoir pris « aucune mesure particulière ». Dans plus de la moitié des projets, les porteurs ont ainsi présenté leur projet dans une langue étrangère, et 18 % indiquent avoir travaillé en partenariat avec une autre structure européenne.

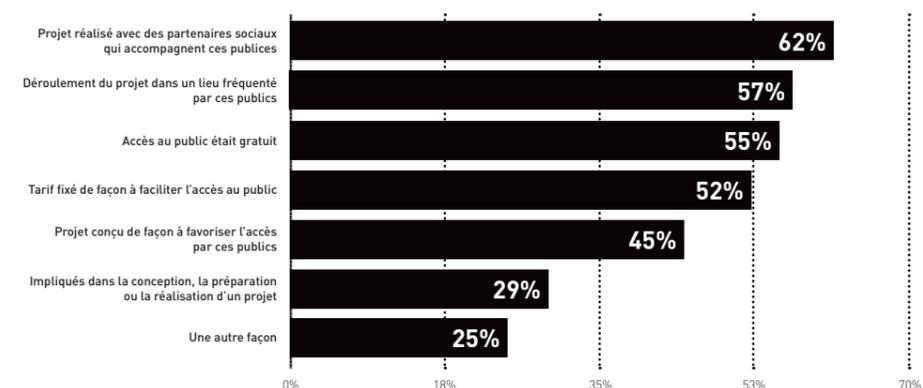
Ouvert à tous les publics — La très grande majorité des projets concernés ont visé, selon les répondants, des publics pas habituellement présents dans les lieux culturels de la ville, ainsi que les habitants des quartiers relégués et les publics empêchés. Ils ont aussi visé les visiteurs : d'ailleurs dans le département, français, et dans une moindre mesure étrangers.

Figure 6 : Avez-vous recherché, avec votre projet, à toucher un des publics suivants ? (n=73⁴⁰)



⁴⁰ Les chiffres sont proches pour les labellisés. Voir rapport d'enquête.

Figure 7 : Quel type d'action avez-vous engagée pour toucher ces publics ? (n=73)



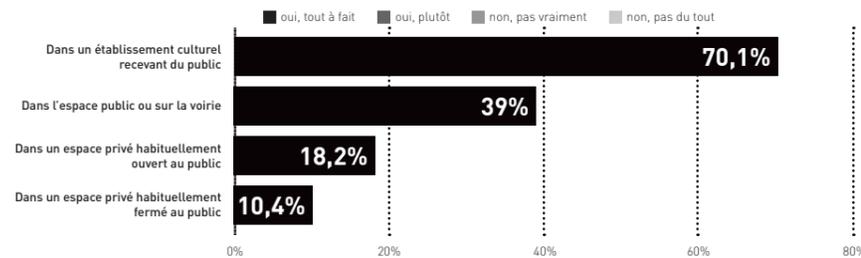
Les près de 90 % de projets qui ont visé les publics qui fréquentent peu ou pas les lieux culturels ou les habitants des quartiers relégués l'ont fait généralement de plusieurs façons différentes (voir Figure 7), soit via un accompagnement des partenaires sociaux (62%), soit en visant la meilleure accessibilité physique, financière ou symbolique, et dans une moindre mesure par l'implication des publics dans la conception, la préparation ou la réalisation du projet (29%).

La démarche participative n'est nouvelle que dans un quart des cas environ. Néanmoins, l'année capitale a permis d'aller parfois plus loin dans cette approche pour certains. C'est le cas par exemple du Théâtre d'Arles avec « la brigade de magiciens » ou « Le sacre du printemps » ou avec la mobilisation de plus d'une centaine de bénévoles sur trois projets de Karwan.

Les résultats de ces approches sont discutés dans la partie suivante.

Présence dans l'espace public — 70 % des projets se déroulaient dans un établissement culturel, contre 40 % dans l'espace public ou sur la voirie⁴¹ (soit environ 30 % des structures).

Figure 8 : Où votre projet se déroulait-il ? (n=77)



Certains opérateurs ont proposé des projets dans des lieux inhabituels, par initiative propre ou suite à la demande de MP2013. C'est le cas par exemple du Théâtre d'Arles qui a investi une église et un chapiteau.

Enfin, les plus grands évènements se déroulaient sur l'espace public : cérémonie d'ouverture, Révélations, Entre Flammes et flots, TransHumance, Métamorphoses, par exemple.

Renforcement des capacités

Il y a essentiellement trois façons de renforcer ses capacités pour une structure : par le recrutement, par la formation, et par l'expérience.

Acquisition de compétences — Les entretiens avec les opérateurs culturels ont montré que ces derniers ne considéraient pas spontanément avoir acquis des compétences dans le cadre de l'année. Seules quelques structures mentionnaient la formation de leurs équipes : par exemple, Karwan a formé son administrateur à la contractualisation avec les pays étrangers, et a formé ses équipes à l'anglais ; Voyonsvoir a suivi une formation au mécénat culturel. La Ville de Vitrolles a internalisé sa production culturelle, et pour cela s'est dotée de compétences en relation avec le mécénat.

En revanche, devant une liste de compétences, 72 % des porteurs ayant répondu à notre enquête indiquent avoir acquis au moins une compétence nouvelle. Cependant :

→ aucune compétence spécifique ne ressort comme nouvellement acquise par plus de la moitié des opérateurs ;

→ il s'agit plutôt de renforcement de compétences existantes que d'acquisition (les « oui, tout à fait » se situent généralement entre 4 % et 14 %).

⁴¹ Un projet pouvant se dérouler dans plusieurs espaces.

Les compétences renforcées sont en particulier la gestion de partenariats institutionnels (50 %), la gestion de projet (49 %) et la conception de projets culturels (47 %). L'utilisation de l'espace public est un cas particulier, seules 30 % des structures étant concernées. Parmi elles, 44 % indiquent avoir acquis ou renforcé leurs compétences.

En revanche, il y a moins de porteurs qui expliquent avoir acquis des compétences relatives à la dimension technique de leurs projets. L'écoresponsabilité (qui était un objectif de la CEC) est la compétence la moins citée par les répondants (18 % de réponses positives).

Figure 9 : Diriez-vous que, dans le cadre de ce projet, vous avez acquis des compétences nouvelles relatives à... (en %, n=74)

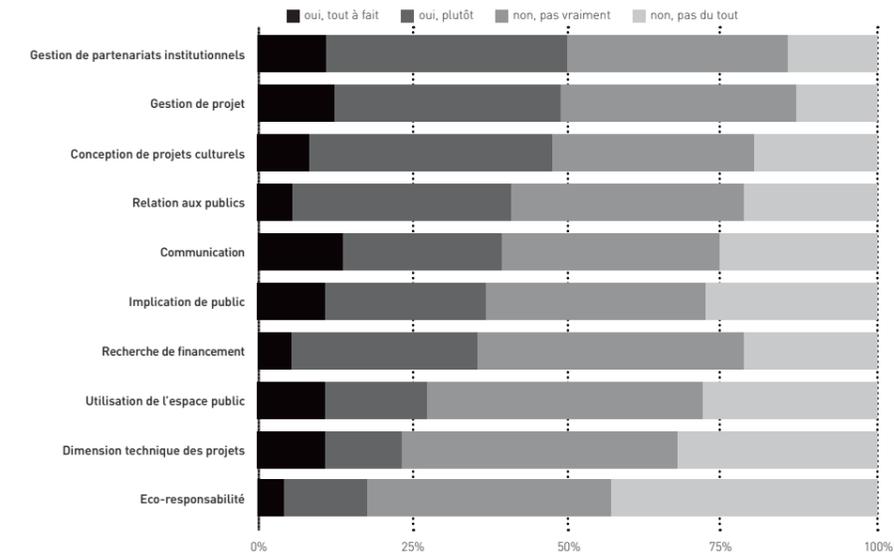
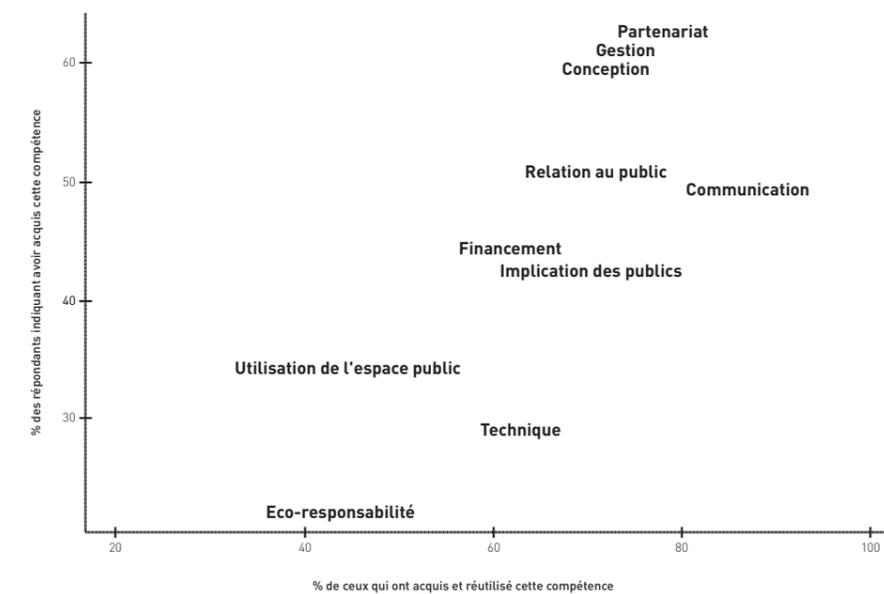


Figure 10 : Réutilisation des compétences nouvellement acquises (en %, n=59)



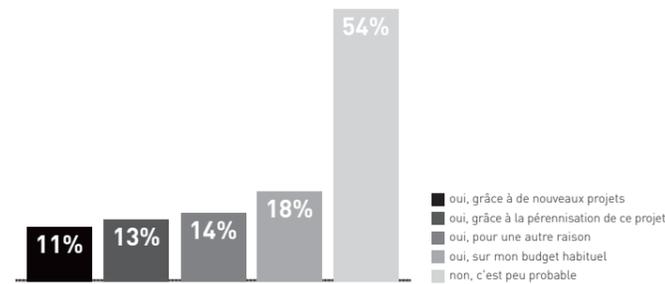
Les répondants qui ont acquis de nouvelles compétences les réutilisent largement, en particulier les trois principales compétences acquises mentionnées plus haut, mais également la communication, qui est la plus réutilisée (voir Figure 10).

Ces chiffres sont comparables, quoiqu'un peu inférieurs, à ceux constatés à Turku ⁴².

Over three quarters (78%) of organisations involved in the delivery of the Turku 2011 programme felt that their operational capacities had increased as a result of involvement in the ECoC year, with 86% stating that they had learnt new things (Hakala and Lemmetyinen, 2013: 9-10)⁴³.

Recrutement — 42 % des porteurs de projet interrogés ont indiqué avoir recruté spécifiquement pour leurs projets cofinancés par MP2013. Ces recrutements restent mesurés : pour les deux tiers des structures, ils représentent moins de 10 % de leurs salariés début 2014. Par ailleurs, il semble que la plupart d'entre eux sont des contrats à durée déterminée, ou ont été conclus sous le régime de l'intermittence. La principale raison avancée à ces recrutements est la nécessité de faire face à l'augmentation de la charge de travail, pour 34 % des répondants⁴⁴ (61 % pour les labellisés), l'acquisition de compétences supplémentaires étant un motif réel, mais mineur de recrutement.

Figure 11 : Après 2013, pensez-vous pouvoir maintenir au moins en partie les emplois que vous avez créés dans le cadre de la capitale européenne de la culture ? (en %, n=72)



Près de la moitié des structures espèrent pérenniser les postes concernés, de diverses façons (c'est également le cas pour les labellisés). L'autre moitié considère que c'est peu probable.

À noter que 70 % des structures ont également fait appel à des bénévoles, en particulier pour la réalisation des actions (44 %), et 25 % tout au long de la phase de préparation.

Formation — Enfin, plus de la moitié des répondants ayant répondu à l'enquête ont formé leurs salariés dans les deux dernières années, mais pour les trois quarts de ceux-ci, ces formations n'étaient pas spécifiques à la gestion ou à la réalisation du projet cofinancé. Il n'existe pas de données sur les entreprises de moins de 10 salariés en termes de formation (les organismes de moins de 10 salariés représentent 70 % des répondants). À titre de comparaison, cependant, 35 % des entreprises de 10 à 20 salariés n'ont organisé aucune formation en 2010, et le taux d'entreprises formant leurs salariés baisse avec la taille⁴⁵. Par ailleurs, les entreprises peu formatrices engagent essentiellement des formations obligatoires, par exemple d'adaptation au poste de travail. Ces chiffres correspondent ainsi globalement aux tendances nationales en ce domaine, et ne montrent en tout cas pas un taux de formation supérieur à ce qui pourrait être attendu.

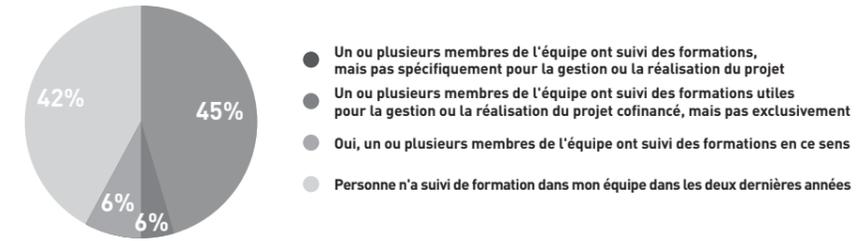
⁴² Turku est la seule capitale européenne pour laquelle nous disposons d'une mesure similaire. D'autres capitales européennes ont cherché à savoir si la CEC favorisait l'acquisition de compétences, mais elles s'appuient généralement uniquement sur des entretiens pour cela.

⁴³ Source : European Capitals of Culture: Success strategies and long-term effects, Directorate-General for Internal Policies, European Parliament, 2013, page 121.

⁴⁴ 50% des répondants ont répondu « une autre raison », souvent en complément d'une autre réponse, ce qui peut s'expliquer de deux façons: soit le questionnaire ne permettait pas de rendre compte des raisons de ces recrutements, soit ce chiffre reflète au moins en partie des recrutements non liés à MP2013, en cas de mauvaise compréhension de la question posée.

⁴⁵ Source : CEREG, 2013, à partir de l'exploitation du volet français de l'enquête CVTS de 2010. Par ailleurs, le secteur d'activité n'est apparemment pas discriminant sur ce domaine. <http://www.cereq.fr/index.php/articles/Focus/60-des-petites-entreprises-ne-s-engagent-pas-ou-tres-peu-dans-la-formation-continue>

Figure 12 : Vous ou d'autres membres de votre équipe ont-ils suivi dans les deux dernières années des formations destinées en particulier à vous permettre de gérer ou réaliser le projet pour lequel vous avez bénéficié d'un cofinancement ? (en %, n=64)



Renforcement des partenariats

Selon les observateurs du territoire, un enjeu majeur de développement des structures culturelles locales est leur capacité à construire des partenariats avec des acteurs institutionnels, tant pour le financement que dans la conception et la mise en œuvre des projets, de façon à favoriser la structuration et la pérennité de leur action.

Nouveaux partenariats — Pour rappel, les opérateurs retenus étaient déjà souvent financés sur fonds publics et certains ont une longue tradition de démarche partenariale (la Friche La Belle de Mai, par exemple). Cela n'a pas empêché la création de nouveaux partenariats à l'occasion de la CEC. Les opérateurs ont en effet développé des collaborations nouvelles et renforcé des collaborations anciennes, pour la conception et la production de projets communs. Des partenariats inédits sont même apparus, comme entre le Festival d'Art Lyrique et le Bois de l'Aune, ou entre Marsatoc et les acteurs de la musique classique.

Selon notre enquête, près des trois quarts des structures indiquent avoir construit un nouveau partenariat à l'occasion des projets montés dans le cadre de l'année, dont 39 % avec des partenaires financiers et 51 % avec des partenaires inscrits dans la conception et la réalisation du projet.

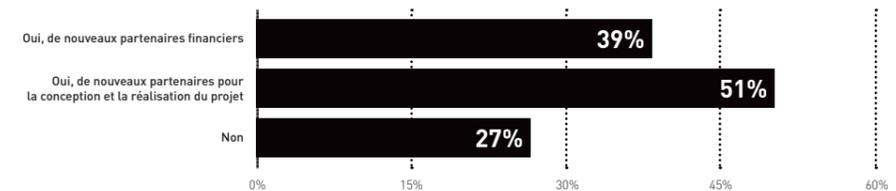
Ces chiffres s'inscrivent dans le haut de la fourchette des autres capitales culturelles :

→ à Cork (2005), « 28 % des organisations examinées ont déclaré que leur engagement durant l'année où elles étaient Capitale de la culture a mené à la formation de nouveaux liens avec d'autres organisations, le plus souvent dans les environs de Cork, mais également ailleurs en Irlande et à l'étranger »⁴⁶ ;

→ à Turku, « 93 % des projets [...] ont développé de nouveaux contacts et réseaux à travers leur expérience [de la CEC]⁴⁷ ».

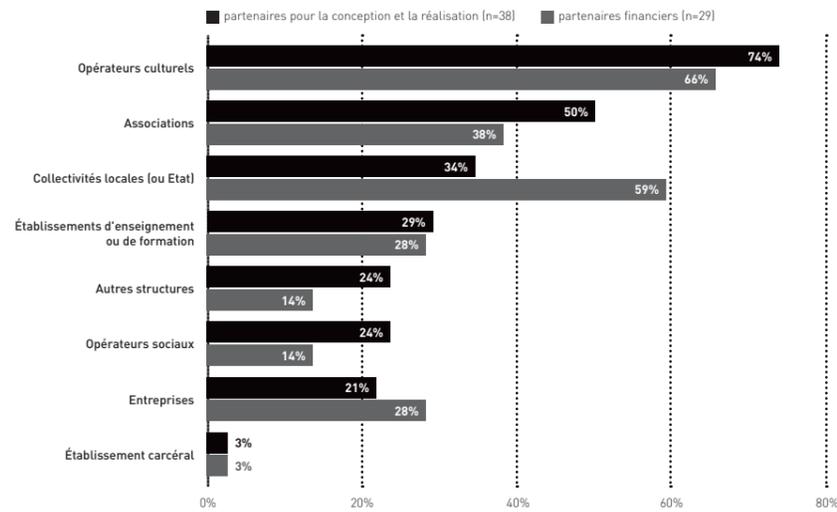
Diversité des partenariats — Les résultats de notre enquête montrent que les partenaires sont de plusieurs types : opérateurs culturels, mais aussi associations et collectivités, principalement. Ces dernières sont plus souvent des partenaires financiers (59 %). En revanche, les opérateurs sociaux sont plus souvent cités comme partenaires dans la conception et la réalisation plutôt que financiers.

Figure 13 : Avez-vous développé ce projet en partenariat avec d'autres structures ? (N=73) Parmi ces partenaires financiers nouveaux, y a-t-il un [e] ou des... ? (n=29, 38)



⁴⁶ Source : Capitales européennes de la culture, Labforculture.org, p.7. http://live.labforculture.org/2009/01/culturalcapitals/Cultural%20Capitals_FR.pdf

⁴⁷ Source : European Capitals of Culture, déjà cité, p.30.



Des partenariats avec des acteurs privés ont également été développés. Les acteurs concernés expriment d'ailleurs le souhait de les pérenniser et d'en développer davantage. Selon eux, cependant, une nouvelle forme de concurrence est apparue entre opérateurs culturels et acteurs institutionnels pour obtenir ces financements privés.

La contribution de MP2013 et des autres facteurs

Critères de la CEC — Les critères posés au choix des actions sont généralement considérés par les parties prenantes comme étant peu contraignants. Beaucoup d'opérateurs culturels ont adapté leur projet au contexte dans lequel il s'inscrivait, en alignant par exemple leur programmation aux temps forts de MP2013.

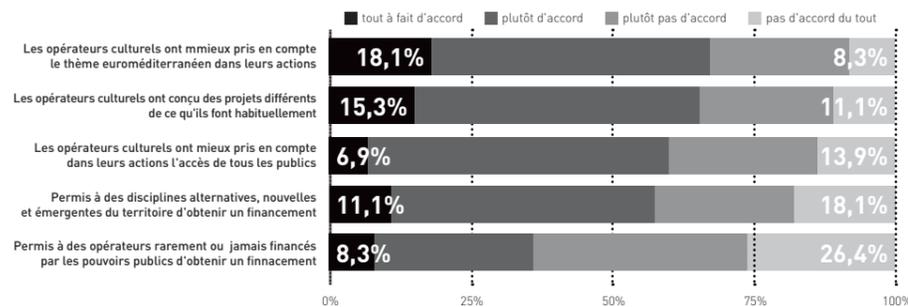
Pour autant, selon notre enquête, plus de 6 porteurs de projet sur 10 considèrent que le financement de projets par Marseille-Provence 2013 a favorisé :

→ la prise en compte du thème euroméditerranéen : parmi les acteurs culturels, beaucoup indiquent par exemple avoir adapté leurs approches ou leur projet en cours sans problème pour se situer dans le thème euroméditerranéen de l'année.

→ la conception de projets différents de l'habituel, notamment pour se démarquer, mais aussi pour l'opportunité que représentait l'année de faire plus grand et plus ambitieux (voir ci-dessous) ;

→ la meilleure intégration de l'accès de tous les publics, avec en particulier deux orientations : l'usage de l'espace public⁴⁸, et l'usage de mesures spécifiques pour permettre l'accès de personnes ne se rendant pas habituellement dans les lieux culturels⁴⁹.

Figure 14 : Au final, pour chacune des affirmations suivantes relatives au financement de projets par Marseille-Provence 2013, diriez-vous que vous êtes... ? (N=72)



⁴⁸ Parmi les structures cofinancées dont le projet se déroulait au moins partiellement dans l'espace public, cette démarche était habituelle pour 36 %, régulière pour 40 % et inhabituelle pour 23 %.

⁴⁹ Cette volonté d'implication n'étant nouvelle que pour 5% des structures, selon notre enquête. Les mesures elles-mêmes, et en particulier les partenariats avec les acteurs sociaux, peuvent être nouvelles en revanche.

Organisation des partenariats — Marseille-Provence 2013 a eu une influence directe sur les partenariats lorsqu'elle les a mis en place directement, soit dans ses productions (Ateliers de l'Euroméditerranée, Quartiers créatifs), soit dans des coproductions pour lesquelles elle a contribué à mettre en relation des acteurs et des artistes.

Le rôle d'opérateur de MP2013 a été jugé diversement par les parties prenantes, y compris, avec le recul, au sein de l'institution et parmi ses financeurs. S'il a permis de s'assurer qu'un certain nombre de projets clés aurait bien lieu, il a aussi poussé les acteurs culturels à renforcer leur partenariat financier, technique, conceptuel avec un acteur éphémère, plutôt qu'avec des acteurs pérennes (voir la section consacrée à la modification durable des pratiques).

La procédure d'appel à projets mise en place n'a pas eu quant à elle de rôle direct dans le renforcement des relations entre acteurs. Ceux-ci ne pouvaient pas rencontrer les salariés de l'association, par exemple, pour se porter candidats à des partenariats, ou être accompagnés dans ce sens. Par contre, l'association a puisé dans le vivier de structures pour organiser certains partenariats lorsqu'elle le jugeait pertinent.

Il est possible enfin que la CEC ait au contraire nui à certains partenariats existants, en particulier avec des mécènes privés. L'association MP2013 aura en effet, au total, réuni plus de 14 M€ en parrainage (voir plus bas). Marsatac, Les Suds d'Arles, la Friche La Belle de Mai, parmi d'autres, ont rapporté s'être trouvés en concurrence avec l'association lorsqu'ils ont contacté, en 2012 et en 2013, leurs partenaires privés habituels.

Fonctionnement du projet — Les autres changements constatés, notamment en termes d'acquisition de compétences ou de recrutement et de partenariat, semblent essentiellement liés au fonctionnement normal du projet.

La contribution de la CEC passe alors par deux mécanismes :

→ D'une part, la volonté des porteurs de projet de se saisir de l'occasion de la CEC pour accroître l'importance et la visibilité de leurs actions, qui a probablement été un facteur majeur de renforcement des partenariats.

→ D'autre part, le financement proprement dit, qui dans un certain nombre de cas rend les projets possibles ou les renforce. Les porteurs de projet interrogés considèrent d'ailleurs assez spontanément que la CEC a surtout accru l'importance et la visibilité de leurs actions, plus qu'elle n'en a changé la nature.

La faible différence constatée dans les réponses données par les porteurs labellisés et cofinancés plaide également pour des effets liés à la réalisation de projets et à une dynamique particulière, plutôt qu'au financement de MP2013.

En revanche, les financements peuvent avoir contribué à des effets spécifiques, tels que les recrutements pour la durée du projet.

PRINCIPAUX CONSTATS SUR L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Les opérateurs cofinancés ou labellisés ont généralement bien contribué aux principaux objectifs de l'année : leurs projets s'inscrivent dans le thème euroméditerranéen, les deux tiers intègrent une dimension européenne, près de 9 sur 10 visent des publics pas habituellement présents dans les lieux culturels et ont pris des mesures pour les toucher (partenariat avec des opérateurs sociaux ou présence dans l'espace public).

- Les opérateurs cofinancés ou labellisés ont acquis ou renforcé des compétences en menant à bien leurs projets : gestion de partenariats institutionnels, gestion de projet et conception de projets culturels notamment. Surtout, ils sont nombreux à les réutiliser. Les recrutements comme les formations qu'elles ont réalisés visaient surtout à faire face à la charge de travail plutôt qu'à acquérir des compétences.

- La grande majorité a également développé des collaborations nouvelles avec de nouveaux types d'acteurs et renforcé des coopérations anciennes à l'occasion de l'année ; surtout, une grande part de ces coopérations porte sur la conception et la réalisation des projets, et pas uniquement leur financement.

- Ces changements de pratiques ont surtout été acquis « sur le tas », dans la réalisation des actions elles-mêmes. Les critères de la CEC étaient peu contraignants, mais ont poussé les opérateurs à aller plus loin, en particulier sur l'accès des publics. La CEC a également poussé les opérateurs à présenter des projets ambitieux et à se projeter dans l'avenir, et a facilité un certain nombre de partenariats.

- Mécaniquement, avec l'extinction de l'association, tous les partenariats qu'elle avait engagés sont quant à eux restés éphémères.

LES OPÉRATEURS CULTURELS ONT-ILS RÉUSSI À ATTIRER UN PUBLIC PLUS NOMBREUX ET PLUS DIVERSIFIÉ GRÂCE À MP2013 ?

Ce qui s'est passé

Les chiffres de participation, à l'issue de l'année 2013, sont élevés. Certains évènements, notamment ceux se déroulant dans l'espace public, ont été des succès au-delà des espérances, d'autres ont été des échecs de fréquentation. Certains publics, cependant, ont moins participé que d'autres ; et la nature de cette participation peut varier également.

La fréquentation

La fréquentation effective des manifestations se déroulant dans le cadre de la CEC MP2013 est importante, quelle que soit la façon de l'appréhender.

Méthodes de calcul — Il est difficile d'estimer précisément la fréquentation d'un évènement tel que Marseille-Provence 2013, qui se déroule sur un vaste territoire et sur une année complète. Plusieurs indicateurs permettent néanmoins de la cerner :

→ D'abord, l'association MP2013 a estimé le nombre de visites, en additionnant la fréquentation des évènements ou des équipements inclus dans la CEC. Un même visiteur peut effectuer plusieurs visites. Il peut également être présent à l'occasion de l'évènement sans visiter spécifiquement un projet. **Au total, l'association a comptabilisé 11,015 millions de visites⁵⁰**. Le succès du Musée National des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) a un rôle important dans ce décompte, avec 1,8 million de visites sur la période.

→ Ensuite, il est possible de considérer le nombre de visiteurs : **1,9 million de visiteurs supplémentaires ont été accueillis sur le territoire⁵¹**.

→ Enfin, deux enquêtes (BDR Tourisme, Occurrence pour Euréval) ont été réalisées sur la fréquentation de la CEC par les résidents du territoire. La première, réalisée au 4^e trimestre, aboutissait à deux tiers de résidents ayant assisté à au moins une manifestation, et parmi le tiers restant, environ 40 % souhaitant y assister ; la seconde, réalisée début 2014, arrive à un total de 74 % de résidents ayant participé à une manifestation (67 % du total) ou à une grande fête (52 %)⁵². À titre de comparaison, 66 % des Liverpooliens se sont rendus à au moins un évènement lors de la CEC de 2008. Le MuCEM apparaît dans les deux cas comme une locomotive de participation : la moitié des résidents s'y est rendue (dans 9 cas sur 10 pour le lieu, sans visiter les expositions), et parmi l'autre moitié, 90 % envisagent de s'y rendre.

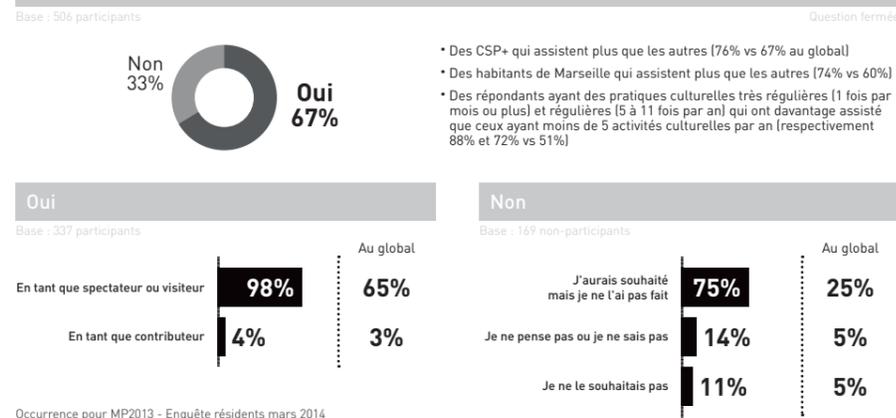
Rapporté à la population du département, environ 1,45 million de Bucchodaniens auraient participé à au moins un des évènements de l'année⁵³.

⁵⁰ Source: rapport moral et financier de l'association présenté à l'assemblée générale du 17 mars 2014.
⁵¹ Source : BDR Tourisme. Ces chiffres sont présentés plus en détail en réponse à la question 2.
⁵² L'étude de BDR Tourisme aboutissait à environ 20 % « d'irréductibles, qui ne participeront à aucun évènement de l'année ».
⁵³ Soit 74 % de la population du département (1,96 million d'habitants).

Figure 15 : La participation aux manifestations de Marseille-Provence 2013

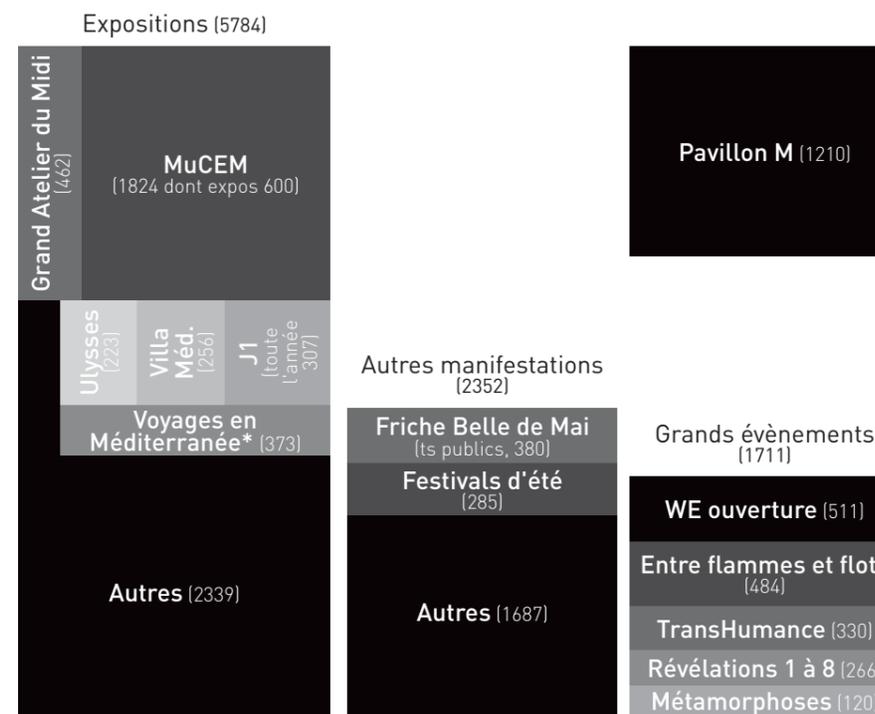
2 résidents sur 3 ont participé à au moins une manifestation de la CEC, en tant que spectateurs

À l'exception des grandes fêtes dans l'espace public citées précédemment, avez-vous assisté à des manifestations ou visité des installations proposées dans le cadre de MP2013 ?



Fréquentation des évènements — La CEC a pu compter sur un certain nombre de locomotives : 12 évènements ou lieux totalisent plus de 50 % de l'ensemble des visites décomptées (hors pavillon M). Le MuCEM à lui seul en représente près de 20 %, et le week-end d'ouverture, 6 % (Figure 16).

Figure 16 : La fréquentation des évènements de la CEC (Source : MP2013, en milliers de visites. Seuls les évènements ayant réuni plus de 200 000 participants sont mentionnés)



Les 98 % des projets restants ont recueilli l'autre moitié des visites comptabilisées dans le cadre de l'année. Les porteurs de ces projets sont dans leur grande majorité satisfaits de la fréquentation (80 % selon notre enquête), y compris hors Aix et Marseille, comme en témoignent des opérateurs à Istres, à Martigues, à Au-bagne et à Châteaurenard. Pour ces acteurs, la progression est la plus forte à Marseille, mais parce que ce territoire partait de plus loin en termes de fréquentation.

Selon l'association, la fréquentation a révélé une appétence du public pour des manifestations hors normes. En témoignent les bonnes surprises du GR®2013 (120 000 visites), Yes We Camp (49 000 visites dont 15 000 nuitées) et Champ Harmonique (40 000). La Nuit industrielle à Martigues et Port-de-Bouc, avec 14 000 spectateurs, est également un succès remarquable étant donné le thème et l'accessibilité réduite des lieux. Le Musée d'histoire de la Ville de Marseille et le Musée des arts décoratifs (Château Borely) ont également enregistré un nombre de visites très satisfaisant pour leur réouverture⁵⁴. D'autres succès ont été appréciés, mais étaient plus attendus, tels que la Folle histoire des arts de la rue et Cirques en Capitales.

Parmi ces réussites, certains lieux étaient pourtant peu accessibles : la Friche La Belle de Mai et le Château Borely sont assez difficiles d'accès depuis le centre-ville touristique de Marseille, sans parler de Champ Har-monique, aux Goudes.

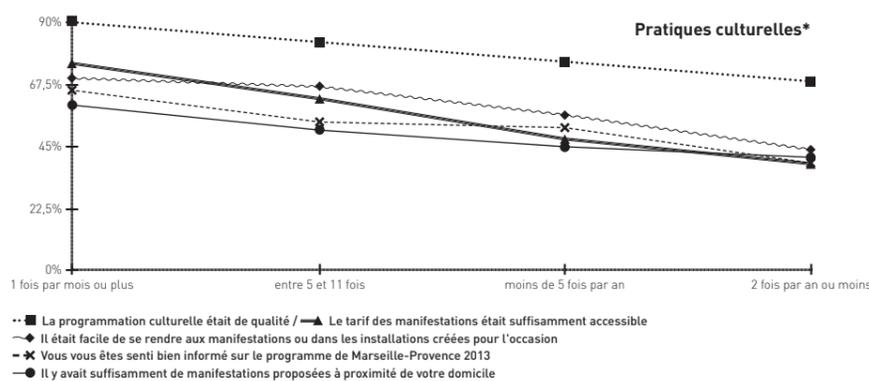
Parmi les échecs de fréquentation : TransHumance, qui a séduit en ville, mais moins à la campagne, et dont la logistique s'est avérée beaucoup plus compliquée que prévu. Le Grand Atelier du Midi, quant à lui, a tout de même réuni 462 000 visiteurs, mais 600 000 étaient attendus.

Satisfaction des publics — Les publics de la CEC sont par ailleurs satisfaits de leur participation, comme le montrent plusieurs sources concordantes.

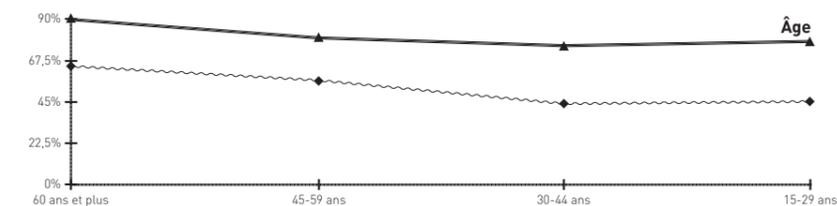
Parmi les résidents, d'abord. Selon notre enquête, ils sont 88 % à donner une note supérieure à la moyenne, et 70 % plus de 7. Surtout, la satisfaction augmente avec la participation : ceux qui ont assisté à au moins une manifestation donnent une note bien supérieure (7 vs. 5,4) que ceux n'ayant pas participé. Les plus de 60 ans, les Marseillais, les résidents anciens, les publics ayant des pratiques culturelles régulières sont aussi plus satisfaits⁵⁵.

Dans le détail, il n'y a pas vraiment de point d'insatisfaction ; la qualité de la programmation est le premier point de satisfaction (80 % des répondants, 90 % parmi ceux qui ont participé). Là aussi, plus les répondants ont des pratiques culturelles fréquentes, et plus ils sont âgés, plus ils sont satisfaits (Figure 17).

Figure 17 : Scores de satisfaction significativement corrélés aux pratiques culturelles et à l'âge.



* en réponse à la question : En 2012, à quelle fréquence avez-vous eu au moins l'une des pratiques culturelles suivantes : aller au cinéma, assister à un concert, un spectacle de théâtre ou de danse, se rendre à une exposition dans un musée ou ailleurs ?



⁵⁴ Source : « Marseille : clap de fin », Le Journal des Arts, janvier 2014.

⁵⁵ Cela est également confirmé par l'enquête menée par BDR Tourisme, voir plus bas.

Il est intéressant de constater que l'enquête menée au dernier trimestre auprès des résidents par BDR Tourisme présentait des résultats moins positifs, avec des taux de satisfaction oscillant entre 39 % pour la politique tarifaire et 66 % pour la gratuité des événements. Un certain nombre d'éléments tendent en effet à montrer que la satisfaction a grimpé depuis que l'année est terminée et que le consensus, dans la population, est qu'il s'agit d'un succès.

Les événements ou les équipements, quant à eux, satisfont les résidents, en particulier « Raoul Dufy, de Martigues à l'Estaque » (93 % de satisfaits, 20 000 visites), le MuCEM (93 %), Cirque en capitale (92 %) et Le grand atelier du midi (91 %)⁵⁶. L'évènement pour lequel la satisfaction est la plus basse dans la liste est « Mon île de Montmajour » (71 %, 65 000 visites). Cette appréciation générale est confirmée par les enquêtes de l'AGAM :

La perception des événements par les Marseillais est très positive. L'organisation, le contenu des manifestations et l'ambiance ont été très appréciés. Sur ce dernier point, les enquêtes mentionnent souvent le caractère convivial, familial et « bon enfant » qui a régné lors de la plupart des événements. Le constat qu'aucun incident notable n'ait entaché les spectacles corrobore le sentiment exprimé par les participants. L'appropriation (ou la réappropriation) des espaces publics comme le Vieux-Port (dans sa nouvelle configuration) et l'Esplanade J4 par des habitants qui avaient perdu l'habitude de fréquenter le centre ancien est palpable⁵⁷.

Qui sont les publics ?

Il n'existe pas d'étude globale quantitative permettant de définir quels ont été les publics de la CEC, mais certains éléments permettent d'en avoir une idée.

Types de publics — Sylvia Girel, chercheuse associée au Laboratoire méditerranéen de Sociologie (LAMES), a coordonné des études de terrain sur les publics des événements :

Si l'on prend l'ensemble des lieux et des événements de l'année 2013, on retrouve toutes les catégories de publics analysées par les sociologues : les publics des habitués, ceux qui fréquentent habituellement les lieux de diffusion des arts et de la culture et qui ont trouvé grâce à l'année capitale une offre démultipliée ; des publics que l'on qualifie d'« univores ». On retrouve également des publics spécifiques, scolaires, touristes, comités d'entreprise, etc. qui viennent chacun avec des motifs et attentes différentes ; des publics inattendus, qui ont découvert et se sont convertis à certaines formes de création, on pourra citer des bénévoles de MP2013 pour les arts de la rue ou l'art contemporain, des familles découvrant la diversité du cirque actuel. Il y a aussi eu des publics résistants ou réfractaires ; des indifférents, etc.⁵⁸.

CSP et pratiques culturelles — L'enquête auprès des résidents montre que les cadres et professions intellectuelles supérieures se sont plus rendus que les autres aux manifestations ou sur les lieux emblématiques de l'année (76 % contre 67 %). Plus encore, les gens ayant les pratiques culturelles les plus fréquentes sont également ceux qui se sont rendus le plus souvent à des manifestations de la CEC (1 fois par mois ou plus : 88 % ; 5 à 11 fois par an : 72 %, contre 51 % pour les autres). Ces écarts se retrouvent pour le MuCEM, les répondants ayant des pratiques culturelles une fois par mois ou plus sont ainsi 77 % à s'y être rendus, contre 52 % au global.

Nous ne disposons pas, faute d'enquête spécifique, de données sur la catégorie socioprofessionnelle des visiteurs de Marseille-Provence 2013. En revanche, l'enquête réalisée par la CCIMP auprès des touristes visitant le territoire montre que 62 % des visiteurs sont des cadres ou professions libérales (28 %), des employés ou des professions intermédiaires (« CSP+ »)⁵⁹.

Des constats similaires ont été faits pour d'autres CEC en Europe. Bien que les outils de mesure diffèrent, ils ont tendance à montrer une part des cadres et professions intellectuelles supérieures très importante, selon les cas supérieure ou inférieure à celle constatée à Marseille :

→ À Porto (2001), une enquête réalisée sur 5 000 visiteurs concluait à 47 % de cadres ;

→ À Bruges (2002), 87 % des touristes visitant la ville étaient de « classes sociales supérieures »⁶⁰ ;

→ À Luxembourg (2007), les cadres étaient les plus représentés également⁶¹.

⁵⁶ Source : José-Pierre Cholvy Consultant / BVA / Bouches-du-Rhône Tourisme - 2013.

⁵⁷ Source : AGAM, étude MAGE 2013, Bilan des grands événements.

⁵⁸ Source : Sylvia Girel in « Une forme d'appropriation de MP2013 a eu lieu, même à travers la contestation », Elodie Crézé, Marsactu, 30 décembre 2013.

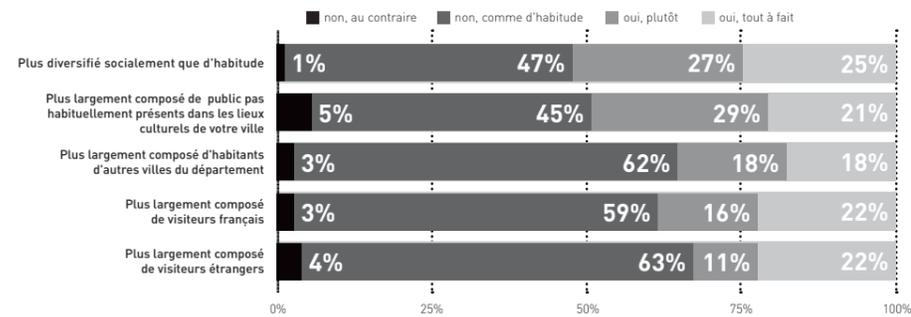
⁵⁹ Source : Enquête 2013 auprès des touristes, CCIMP. Ces chiffres incluent les retraités. Retraités mis à part, les « CSP+ » représentent 45 % des touristes en 2013. Ces touristes ne venaient pas forcément pour la CEC, mais ils étaient plus de 80 % à savoir qu'elle se déroulait.

⁶⁰ Source : European Cities and Capitals of Culture, Part I, Palmer-Rae Associates for the European Commission, 2004, pp. 120-121.

⁶¹ Source : Luxembourg and Greater Region, European Capital of Culture 2007, Final Report, p. 40.

Pour autant, les porteurs de projet interrogés sont 50 % environ à considérer que le public était plus diversifié socialement que d'habitude, et plus largement composé de publics pas habituellement présents dans les lieux culturels de la ville, l'autre moitié considérant qu'il n'y avait pas de différence par rapport à d'habitude.

Figure 18 : Et en termes de fréquentation, diriez-vous que le public de votre projet était... ? (n=73)



Habitants des quartiers relégués — Nous ne disposons pas de données spécifiques concernant ces publics, qui sont généralement peu mobiles. Comme indiqué précédemment, les événements de l'année, quoique répartis sur tout le territoire, étaient plutôt concentrés dans les villes centres où se situent les équipements culturels, mais un certain nombre d'actions spécifiques permettaient de toucher néanmoins ces publics (voir plus bas).

Il convient également de distinguer les villes moyennes (Martigues, Istres, Aubagne...) où les quartiers relevant de la politique de la ville sont souvent proches du centre-ville, et Marseille. Dans les premières, il semble que les événements se déroulant sur l'espace public ont également touché les habitants des quartiers relégués. À Marseille, les enquêtes menées par l'AGAM⁶² montrent que les habitants des quartiers nord ont comparativement moins rejoint le centre-ville lors des grands événements sur l'espace public, alors que ceux des quartiers est⁶³, quartiers résidentiels disposant de peu d'équipements culturels, et sud semblent l'avoir fait plus massivement, et avoir investi les secteurs rénovés de la ville (J4, notamment). De même pour les territoires ruraux, en particulier ceux de l'est du département, peu touchés en événements, mais dont les habitants semblent s'être impliqués.

Les jeunes, les scolaires — Certains observateurs considèrent que les jeunes, et les étudiants notamment se sont moins investis qu'ils l'auraient pu. L'enquête auprès des résidents montre que l'âge est un facteur de satisfaction (les jeunes sont moins satisfaits que les plus âgés), mais la participation n'est pas corrélée à l'âge. Toujours faute de données, il n'est pas vraiment possible de vérifier cela.

En revanche, les scolaires ont été mobilisés de façon assez massive, avec à mi-parcours 236 000 élèves mobilisés⁶⁴ :

→ 86 000 élèves du second degré investis dans un projet spécifique initié par MP2013 ;

→ 60 000 élèves du premier cycle investis dans une sortie ou un projet en lien avec un projet en lien avec MP2013 dans les Bouches-du-Rhône.

→ 20 000 étudiants investis dans une sortie ou un projet en lien avec MP2013 dans les Bouches-du-Rhône⁶⁵.

Les élèves ont surtout visité des expositions (Ulysses, expositions liées à la thématique des cultures scientifiques notamment), des lieux ou participé à des manifestations de l'année (TransHumance), mais il y avait également des actions spécifiques : par exemple, le projet Archimed a invité 60 classes d'établissements généraux et techniques hors Marseille à découvrir des lieux culturels de Marseille ; les nouveaux collectionneurs proposait à des collégiens « de se mettre en capacité au sein de leur collège, de construire leur regard et d'exprimer leur goût face à la création artistique » ; le Zine 2013, enfin, était un journal en ligne réalisé par des collégiens et des lycéens du département.

⁶² AGAM, Étude MAGE (Marseille-Provence, Analyse des Grands Évènements en espace public).

⁶³ Selon Flux Vision, mais pas selon l'AGAM.

⁶⁴ Il y a environ 540 000 élèves dans l'académie de Marseille (premier et second degré). Les chiffres à fin d'année ne sont néanmoins pas disponibles pour vérifier le degré total d'implication.

⁶⁵ Source : Marseille-Provence 2013, Relations avec le milieu scolaire, Bilan à mi-parcours.

Les bénévoles — Les 3 000 bénévoles de Marseille, enfin, ont également constitué un public spécifique. Hors étude spécifique les concernant, il est difficile de savoir dans quelle mesure les bénévoles ont apprécié les spectacles auxquels ils ont assisté. Néanmoins, les observations menées notamment par des chercheurs d'Aix-Marseille Université ont permis de mettre en évidence un certain nombre de cas allant dans ce sens.

Modes de participation

Plusieurs acteurs ont tenu à se démarquer des chiffres de fréquentation de la CEC, pour mettre en avant l'approfondissement de la relation avec les spectateurs, l'empreinte que laissent les projets sur ces derniers, ou leur degré de participation :

C'est important qu'il y ait du public, que le monde culturel ne reste pas dans un entre-soi. Mais une espèce de « nombrisme » est en train de se mettre en place. À moins de 400 000 spectateurs, tu n'existes pas. Les questions de la qualité, du sens, sont dépassées par une guerre d'images qui met au premier plan les foules pacifiques du Vieux-Port. J'adore les foules pacifiques du Vieux-Port, mais le jour de la fête d'ouverture, si j'étais ravi de l'acte social, je n'étais pas enthousiasmé par ce que je voyais. Embarquer les gens dans quelque chose qui va les émouvoir, pas simplement les laisser spectateur, ce n'est pas évident. Et, pour l'instant, c'est rare⁶⁶.

⁶⁶ Source : Pierre Sauvageot, in « L'espace public se doit d'être critique », Olivier Bertrand, Libération, 19 septembre 2013.

⁶⁷ Source : «Marseille-Provence 2013 : Marseille attend toujours d'être bluffée par sa capitale », Télérama, 13 mai 2013.

⁶⁸ Source : Sylvia Girel in « Une forme d'appropriation de MP2013 a eu lieu, même à travers la contestation », Elodie Crézé, Marsactu, 30 décembre 2013.

Les remarques faites en ce sens sont généralement de deux ordres :

→ Les événements sur l'espace public ont rassemblé un large public, mais ils n'apportaient pas suffisamment de contenu :

[...] Mais passée la surprise de la découverte, la nuit tombant et la foule se densifiant, la folie de la compagnie Carabosse s'est gentiment éteinte, noyée à la fois par l'immensité du territoire qu'elle était censée couvrir et par le flot continu de visiteurs. [...] Dans ces conditions, difficiles – si vous n'aviez pas le privilège d'être invité à une soirée VIP/partenaires/corporate dans un des sites surplombant l'évènement –, d'apprécier la poésie d'une balade, qui, sur certains tronçons, tournait au piétinement ou à la traversée du désert⁶⁷.

→ Certaines actions réalisées concernaient peu de personnes, mais avec un fort degré d'implication et des effets importants sur les personnes concernées. C'est notamment la remarque faite par des acteurs sociaux, en particulier liés au Conseil général, qui mettent en avant leurs projets visant les quartiers relégués, notamment :

Ce qui s'est passé autour de certains quartiers créatifs, ou avec le Merlan, etc. dans des projets de proximité, des projets qui ont créé des liens entre des habitants et des artistes, monde de la vie quotidienne et monde de l'art, mais dont les effets ne se mesurent pas quantitativement⁶⁸.

Il est ainsi intéressant de constater que 4 % des résidents ayant participé à au moins une manifestation de la CEC disent l'avoir fait « en tant que contributeur » [3 % de l'ensemble des résidents]. En rapportant cette proportion à la population de 15 ans et plus du département, environ 50 000 personnes auraient été concernées.

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La contribution de MP2013 et des autres facteurs

La contribution de MP2013

La dynamique de la CEC — La moitié de la fréquentation, calculée en nombre de visites, est due à une douzaine d’évènements et de lieux liés à la CEC. Les évènements réalisés dans l’espace public représentent ainsi 18 % des visites, le MuCEM 18 %, la Friche La Belle de Mai et quelques expositions à chaque fois 3 % ou 4 %.

Cette fréquentation doit beaucoup à la dynamique de l’année, à la fois dans le phénomène d’implication massive des publics sur certains lieux qu’elle a généré, mais aussi, de façon indirecte, pour avoir accéléré ou facilité la réalisation de projets prévus de longue date tels que le MuCEM.

Cette dynamique a également permis de mettre un coup de projecteur sur des acteurs culturels locaux, parfois présents depuis très longtemps, leur faisant bénéficier d’une communication (via MP2013, mais également à travers les retombées dans la presse) qui dépasse les cercles des pratiquants réguliers. Certains acteurs parlent d’une « reconnaissance de la scène locale », légitimée par la CEC. Le rôle du Pavillon M, porte d’entrée sur la Capitale permettant de s’y retrouver dans la programmation et de mettre en valeur les projets, a été souligné par de nombreux acteurs locaux.

Le Off, qui naît directement de la dynamique de la CEC, a également contribué à cette reconnaissance, en montrant la capacité du territoire à assurer non seulement une programmation officielle, mais également une programmation alternative. Pour rappel, il s’agit de la première CEC à présenter un Off, vu comme un « évènement positif inattendu » de l’année.

Par ailleurs, il est probable que les variations observées par les porteurs de projet dans la fréquentation par les visiteurs nationaux et internationaux puissent également être mises au crédit d’un effet indirect de la dynamique de la CEC, qui a stimulé le tourisme (voir Q2).

Programmation — La programmation provoque parmi les parties prenantes des positions très différentes, qui reflètent sans doute autant leur propre positionnement sur les questions culturelles (et sur ce qui est considéré comme culturel ou non) que ses caractéristiques intrinsèques. La programmation est ainsi critiquée à la fois pour sa dimension élitiste et pour son côté trop populaire, ce qui tendrait à montrer la diversité de l’ensemble.

Plusieurs éléments peuvent avoir contribué au succès de fréquentation dans cette programmation :

→ D’abord, la place donnée aux évènements se déroulant sur l’espace public, via un petit nombre d’évènements à très forte visibilité, a facilité une participation parfois critiquée comme superficielle, mais massive du public. Le MuCEM, nouveau « monument » de Marseille, joue un rôle similaire, car il est visitable sans rentrer dans les espaces d’exposition proprement dits ;

→ Ensuite, la mise en avant du cirque et des arts de la rue, notamment, ont également facilité l’accès de certains publics, sur des nombres bien moindres en comparaison, mais avec une implication plus grande. Plus largement, la diversité de la programmation permettait également de satisfaire le plus grand nombre d’attentes ;

→ Enfin, la durée de la CEC, et les effets d’annonce qui y étaient liés, ont eu un double effet : le premier, celui de permettre aux touristes en particulier de planifier leur visite et d’y inclure des évènements de la CEC ; le second, de favoriser une montée en puissance progressive : plus la CEC est apparue comme un succès, et plus les résidents en particulier semblent avoir eu envie de participer à un évènement au moins, comme le montrent les enquêtes menées.

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

La Friche La Belle de Mai, lieu de programmation de la CEC

Deux hypothèses poussent dans le sens inverse :

→ La faible programmation liée à la culture rap locale aurait contribué à réduire l’implication des jeunes. Cela est possible, mais comme mentionné plus haut, nous ne disposons pas d’éléments quantitatifs montrant une plus faible participation des jeunes, en particulier résidents, et il est en conséquence difficile d’établir le rôle de la programmation là-dedans ;

→ La communication de MP2013 aurait été défailante à faire connaître la programmation, comme le reconnaissent plusieurs acteurs impliqués. Les reproches portent en particulier sur la communication envers les résidents du territoire, et envers ceux qui n’ont pas de pratiques culturelles régulières. Dans les faits, notre enquête auprès des résidents montre que près des deux tiers des personnes se sentaient suffisamment informés, un chiffre plutôt élevé⁶⁹. Sur ce point, la couverture extensive de la CEC par la presse, et en particulier par la presse locale, semble avoir largement atténué les problèmes de communication rencontrés. En revanche, moins les répondants ont des pratiques culturelles régulières, moins ils se sentaient informés, ce qui va bien dans le sens d’une communication qui touche d’abord les personnes intéressées.

Accès des publics — Comme indiqué précédemment, la question de la participation des publics dans les actions menées, et en particulier des publics en difficulté ou qui n’ont pas l’habitude de se rendre dans des lieux culturels, faisait partie des critères de MP2013, et plus de 50 % des opérateurs interrogés considèrent que Marseille-Provence 2013 a poussé les acteurs culturels à mieux prendre en compte dans leurs actions l’accès de tous les publics, même s’il s’agissait déjà d’une pratique habituelle pour une proportion significative des porteurs de projet.

La volonté de prise en compte des publics n’est cependant pas forcément suffisante pour obtenir la participation voulue, en particulier dans les cas où les publics ou les acteurs concernés ne font pas généralement l’objet de telles attentions habituellement. C’est vrai pour les projets de MP2013, mais c’est également vrai pour des acteurs présents depuis plus longtemps tels que la Friche La Belle de Mai ou le Merlan, qui butent malgré leur antériorité sur des difficultés de dialogue avec leur entourage.

Autre facteur de difficulté, le temps nécessaire à la prise de contact, puis à la mise en confiance et enfin à la production d’un projet commun. Bien que lancés dès fin 2011, les Quartiers créatifs⁷⁰ ont été concernés par ce problème :

Le temps qui nous a été donné pour mener notre intervention a été trop court. La discussion avec les habitants s’est faite en deux jours, de manière très rapide. C’est un peu un échec à ce niveau-là, mais nous n’avions pas le choix. Nous avons mis au point une exposition, des moyens de référer de ces choses-là, et nous allons essayer d’échanger sur le sujet avec les habitants dans les prochains mois. Certaines choses ont changé et les aménageurs ne pourront pas l’ignorer (Les Ayyalades).

Le projet a débuté par une « imprégnation, une empathie avec les habitants ». Il y a ici un conflit territorial fort. La « résidentialisation » annoncée du quartier, en effet, modifie singulièrement les usages de l’espace public (Plan d’Aou)⁷¹.

Enfin, la localisation des projets dans les quartiers relégués apparaît comme un facteur nécessaire, mais pas suffisant pour toucher les publics. Le GR®2013, les pique-niques surtout sont cités comme des projets qui souffrent de ce problème :

Les pique-niques doivent permettre de redécouvrir les paysages près desquels on vit. Les habitants des cités voisines sont cependant peu nombreux. Le pique-nique coûte 15 euros, le public est surtout constitué de touristes et d’habitants du centre-ville⁷².

Bénévoles — Selon Sylvia Girel, qui a travaillé sur ce public, la participation des bénévoles a eu sur eux des effets intéressants en termes d’ouverture à de nouvelles pratiques culturelles.

^[1] À noter que les critiques sur la communication portent essentiellement sur l’épisode 1 de l’année, alors que les enquêtes ont été menées en fin d’année et en 2014.

^[2] Le programme Quartiers créatifs a fait s’installer dans la durée des équipes culturelles et artistiques dans des quartiers relevant de la politique de la ville, à Marseille, Martigues, Istres, Salon-de-Provence, La Ciotat, Arles, Aix-en-Provence, Vitrolles et Aubagne.

^[3] Source : « Le sens des quartiers créatifs », in revue « Le mouvement », pp. 9 et 13. http://www.mp2013.fr/wp-content/uploads/2011/10/001-004-TAP-QC-final.pdf

^[4] Source : «Un déjeuner sur l’herbe à Marseille », Libération, 4 octobre 2013.

Il convient cependant de rappeler que pour la CEC Marseille-Provence 2013, le nombre de bénévoles, recrutés par la Ville de Marseille, est resté limité à quelques milliers, circonscrivant ainsi l’ampleur des effets obtenus au regard de la fréquentation totale de l’année⁷³.

La mobilisation des partenaires

Mobilisation des collectivités — Les collectivités locales, en orientant leurs actions autour de la CEC, ont largement contribué à ce que tous les publics aient accès aux évènements de la CEC.

La mobilisation des **scolaires**, en particulier, a été massive et doit fortement à la volonté du Conseil régional, du Conseil général et d’une partie des communes (ainsi que du Rectorat) d’impliquer tous les élèves dans la CEC. À Marseille, les 72 000 élèves de maternelle et de primaire ont été impliqués dans le projet d’arts visuels « Les écoliers dessinent leur quartier ». Par ailleurs, la Ville apportait un soutien financier supplémentaire aux projets d’action éducative proposés par les écoles menés dans le cadre de la CEC⁷⁴.

Certains territoires se sont également impliqués pour rendre les manifestations plus accessibles, de plusieurs façons :

→ en rendant les évènements gratuits : c’est le cas de la Communauté du Pays d’Aubagne et de l’Étoile, qui a rendu l’accès à certaines expositions (Picasso Céramiste et la Méditerranée par exemple) gratuit pour ses habitants, y compris les scolaires ;

→ en transportant les habitants, des quartiers relégués notamment, pour se rendre aux projets : à Aubagne, un service spécial de bus était mis en place pour l’Artésienne de Bizet⁷⁵ ; le Conseil général a poursuivi et amplifié le déplacement en car de ces personnes dans le cadre plus large d’actions de médiation culturelle (8 000 participants à Treize en Partage en 2013) ; la Ville de Marseille a démarré un programme similaire en 2013, les Escapades culturelles (5 000 participants) ;

→ et plus généralement, par des actions de médiation sociale s’appuyant sur les structures communales et le tissu associatif dans de nombreuses villes du département, visant en particulier à faire venir les habitants de tous les quartiers aux évènements emblématiques de l’année, par exemple à Martigues, à Istres, à Aubagne, à Aix, etc.

Le volume de ces actions reste limité en comparaison de la fréquentation totale de l’année, mais pour ce qui concerne les actions de médiation sociale, l’implication est importante, et d’autre part il s’agit bien d’une con-tribution concrète à la diversification des publics.

Mobilisation des grandes entreprises — Les grandes entreprises qui étaient mobilisées dans l’année (voir Q2) se sont servies de la capitale comme facteur de cohésion interne et d’investissement de leurs équipes. Parmi les actions engagées :

→ des places gratuites pour accéder aux spectacles et aux expositions ont été distribuées ;

→ les vocations artistiques parmi les salariés ont été encouragées ; dans certains cas, des spectacles ont été montés en conséquence ;

→ Les ateliers de l’EuroMéditerranée, enfin, ont eu un rôle important pour faire rencontrer entreprises, salariés et artistes.

Au total, les entreprises font valoir que leurs salariés se sont fortement impliqués dans la CEC grâce à ces actions.

Les autres facteurs

Attentes de la population — Mal perçues avant l’ouverture, les attentes de la population en termes d’activités culturelles, et peut-être également d’activités communes étaient apparemment fortes. La forte fréquentation vécue lors du week-end d’ouverture en a témoigné.

⁷³ À noter que les 3 000 bénévoles de Marseille-Provence 2013 étaient tous activement impliqués dans la CEC, et sont donc difficilement comparables aux 18 000 ambassadeurs de Lille 2004, qui apportaient leur soutien sans tous s’engager. Selon les indicateurs clés de Lille 2004, « plusieurs centaines ont apporté au moins une fois leur soutien bénévole à une manifestation de Lille 2004 » (p.4).

⁷⁴ Source : Rentrée scolaire 2012-2013, dossier de presse, p.4 : <http://www.marseille.fr/epresse/documents/thesaurus/documents/28976/0409rentreesco.pdf>

⁷⁵ Les transports en commun sont gratuits à Aubagne.

Bien que ce facteur soit présenté parmi les derniers, il a probablement eu un rôle majeur dans la fréquentation effective.

Publics réfractaires — Certaines portions de la population ne sont pas intéressés ou, dans certains cas, sont hostiles aux manifestations culturelles, ou à l’institutionnalisation des démarches culturelles. L’art contemporain, en particulier, suscite des réactions de rejet dans certains cas, par exemple à Aubagne qui a accueilli une escale de l’itinéraire d’art contemporain Ulysses.

Difficultés à se déplacer — La difficulté à se déplacer dans le territoire, en particulier à partir des quartiers relégués continue à rendre difficile l’accès aux lieux et aux évènements culturels. Cela est particulièrement visible avec les grands évènements sur l’espace public à Marseille : les quartiers nord sous-représentés parmi les participants sont également les moins dotés en transports en commun. De façon générale, et malgré la plus grande amplitude horaire du métro, les investissements en matière de mobilité ont essentiellement couvert l’hypercentre déjà bien desservi, et pas les quartiers les plus difficiles d’accès (voir plus bas).

Couverture médiatique — La couverture médiatique de la CEC a été particulièrement forte, en particulier début 2013. La répercussion donnée aux grands évènements a probablement contribué à la fréquentation obtenue.

PRINCIPAUX CONSTATS SUR L'ACCÈS DES PUBLICS À LA CEC

• Avec 11 millions de visites, la fréquentation de l’année a été importante, au-delà des attentes. Les trois quarts des habitants du Département ont participé à au moins un évènement. Ils sont dans l’ensemble satisfaits, surtout les plus âgés et ceux dont les pratiques culturelles sont les plus importantes.

• La moitié de la fréquentation porte sur une douzaine de projets phares ; mais les 98 % de projets restants ont pu compter sur plus de 5 millions de visites. Dans l’ensemble, les porteurs sont également satisfaits de la fréquentation de leurs projets. La dynamique apportée par l’année, ainsi que les retombées en termes de communication, ont bénéficié à la majorité des porteurs.

• Sans étude globale avant et pendant l’année, il est difficile de dresser le portrait du public de l’année. Les personnes dont les pratiques culturelles sont les plus importantes et les catégories socioprofessionnelles supérieures semblent surreprésentées statistiquement.

• Pour autant, la moitié des porteurs de projet considère que le public était plus diversifié socialement que d’habitude. Cela peut être lié aux mesures prises par les porteurs, encouragés par MP2013. Les évènements sur l’espace public ont également joué un rôle important, sauf pour les territoires les moins accessibles en transport en commun.

• L’engagement des collectivités, via des actions de médiation sociale et l’implication massive des scolaires, est aussi un facteur important.

LES PRATIQUES DES ACTEURS CULTURELS LOCAUX SONT-ELLES MODIFIÉES DURABLEMENT ?

Dans cette partie, nous analysons la durabilité des changements des pratiques sous l'angle des projets présentés, des compétences et du positionnement stratégique.

Ce qui s'est passé

Par principe, la durabilité des pratiques est incertaine, et dans cette partie nous évoquons essentiellement la poursuite des acquis de l'année. Les incertitudes qui pèsent sur ces changements, comme les opportunités existantes, sont discutées dans la partie suivante.

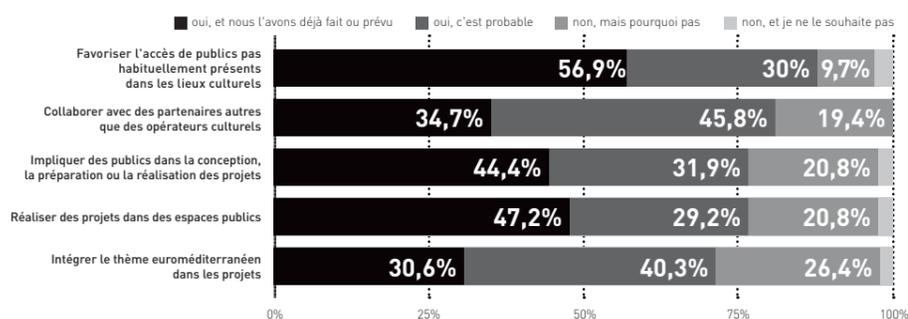
Modification dans les projets

Les projets financés dans le cadre de la CEC sont un vecteur de durabilité, car 6 projets sur 10 ont été conçus pour être pérennisés, selon les porteurs que nous avons interrogés par enquête (3 sur 4 pour les labellisés). 35 % de ceux-là ont déjà trouvé le cadre pour le faire, 60 % recherchent encore les financements qui le permettront, et seulement 5 % ont été abandonnés. Certains de ces projets sont d'ores et déjà partis en tournée en Europe et sur le pourtour méditerranéen. Cela signifie que les évolutions obtenues dans la conception et la mise en œuvre de ces projets peuvent se maintenir dans les années à venir.

Par ailleurs, les porteurs de projet souhaitent intégrer les « marqueurs » de MP2013 dans leurs futurs projets ⁷⁶: c'est en particulier vrai pour l'accès des publics et pour la collaboration avec des acteurs autres que culturels, que les opérateurs maintiennent comme modalité d'action dans respectivement 57 % et 35 % des cas.

Le thème euroméditerranéen suscite un intérêt moindre : ceux qui se plaçaient déjà dans cette perspective la poursuivent, ceux qui se positionnent autrement sont moins intéressés, comme l'expliquent les opérateurs.

Figure 19 : À l'avenir, pensez-vous... (n=72)



Changement d'attitude et de pratiques

Capacité stratégique des opérateurs — Comme indiqué précédemment, les compétences acquises dans les projets sont largement réutilisées par les porteurs de projet. Au-delà, des observateurs et des acteurs culturels mettent en avant la capacité acquise par de nombreux porteurs à élaborer une stratégie à moyen ou long terme, ainsi qu'à structurer leur action pour profiter de la CEC pour gagner en taille et en visibilité, et maintenir cet avantage après 2013.

Cet investissement n'apparaît d'ailleurs pas sans risques, en particulier quand les structures concentrent leurs efforts sur 2013 sans prévoir la suite :

La fin du Bureau des Compétences et des Désirs (BCD) et de l'Atelier de Visu se ressemblent étrangement : le premier, ancré dans l'histoire marseillaise depuis 20 ans, l'autre depuis 15 ans,

⁷⁶ Comme indiqué précédemment, ces pratiques peuvent être liées à l'année comme aux pratiques habituelles des porteurs.

abandonnent faute de ressources suffisantes. Tous les œufs ont été mis dans le même panier en 2013 et la source est tarie. Pour Yannick Gonzalez, le BCD est dans l'incapacité de poursuivre ses projets, notamment avec la Fondation de France dont il était le médiateur agréé depuis 1997 : « Le programme des Nouveaux commanditaires nous a mis dans une situation particulière, car il se décline sur un temps de 2 à 3 ans nécessaire. À cela s'ajoute une situation d'hyper activité liée à 2013 qui a mobilisé toute la structure et nécessité l'augmentation de l'équipe. Cela ressemble à une bulle spéculative : nous avons dû concentrer tous les efforts de 8 personnes sans pouvoir penser à 2014. Maintenant les charges sont disproportionnées et les collectivités donneront les mêmes subventions en 2014 qu'en 2012 ». Même constat pour Soraya Amrane à la tête de l'Atelier de Visu : « Avec une baisse de 20 % des subventions annoncée par la Région, la situation ne va pas s'améliorer. Je n'ai pas eu d'augmentation budgétaire grâce à 2013 sauf pour deux actions (les workshops de Wortex et l'exposition de Mathieu Pernot à HLM). Rien pour le fonctionnement. J'ai donc prévenu mes tutelles que, malgré leur soutien moral et leur reconnaissance, je ne pouvais plus faire face »⁷⁷.

Pour l'association, néanmoins, il est difficile d'attribuer à Marseille-Provence 2013 ces fermetures, sinon pour leur concomitance avec la CEC.

Maintien des collaborations entre parties prenantes — Pour beaucoup, la CEC aura fait la preuve qu'il est possible de se doter d'instances réunissant une grande diversité d'acteurs sur un territoire étendu, et que ces instances fonctionnent⁷⁸. L'année a également permis de mettre en place différents outils d'élaboration de compromis : échanges multilatéraux et bilatéraux, rôles d'arbitrage pour l'État (Préfecture) ainsi que pour l'association MP2013. Pour les différents participants, ces leçons ne devraient pas être oubliées.

Si les modalités d'un éventuel maintien d'une gouvernance de ce type n'ont pas encore été trouvées, un certain nombre des collaborations et relations mises en place semblent également parties pour se maintenir.

Les collaborations sont de quatre types :

→ Entre collectivités :

- des instances de coopération parfois informelles se sont développées, comme le groupe du G6⁷⁹ ou les groupes de travail initiés par la Ville de Marseille sur la carte muséale, les musiques actuelles, la lecture publique (État, Conseil régional et Conseil général)⁸⁰ ou encore le club Joliette J4. Dans ces groupes, il y a la volonté de s'informer sur leur programmation respective et de faire se déplacer les publics.
- dans la Communauté du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, la préparation et la mise en œuvre de l'année ont permis de renforcer les collaborations entre les communes ;
- le Conseil général a également largement renforcé ses collaborations avec les agglomérations autour du programme Treize en partage et compte bien maintenir ces échanges.

→ Entre collectivités et acteurs culturels :

- certains projets réalisés en partenariat entre collectivités et opérateurs culturels (par exemple le Grand Atelier du Midi et Ulysses, largement cités) ont eu valeur d'exemple et pourraient amener à des initiatives nouvelles dans le futur. Plus largement, des collectivités expliquent vouloir faire revenir sur leur territoire des artistes ou des compagnies venues avec la CEC (par exemple les compagnies de Cirques en capitales) ;
- les régies de recettes, créées pour gérer la billetterie de l'évènement avec la plupart des collectivités participantes, semblent devoir se maintenir ;

→ Entre acteurs culturels : les acteurs de l'art contemporain, qui avaient à l'origine des difficultés à se coordonner, continuent à se rencontrer ;

→ Avec les acteurs économiques :

- les grandes entreprises qui ont engagé des partenariats avec le monde culturel en tirent un bilan positif et souhaitent également maintenir la collaboration. Plusieurs entreprises impliquées dans les Ateliers de l'Euroméditerranée souhaitent également poursuivre l'expérience ;
- Les grands opérateurs économiques du territoire, enfin, qui ont été un moteur de la collaboration (voir Q2), souhaitent maintenir des lieux d'échange, pourquoi pas autour de nouveaux projets pour le territoire.

⁷⁷ Source : « Bérézina annoncée », Zibeline, 17 septembre 2013.

⁷⁸ Source : Présentation Comité de Pilotage du 22 janvier 2014, Mission d'analyse des coopérations mises en œuvre lors de la CEC MP2013, CNFPT, p.5.

⁷⁹ Le terme G6 désigne la collaboration informelle entre les villes suivantes : Arles, Istres, Martigues, Salon, Gardanne, Aubagne sur la culture. Démarrée avec un projet autour de l'eau et poursuivie dans le cadre de MP2013 avec les Festins de la Méditerranée, cette collaboration s'est maintenue depuis.

⁸⁰ Source : Présentation Comité de Pilotage du 22 janvier 2014, Mission d'analyse des coopérations mises en œuvre lors de la CEC MP2013, CNFPT, p.9.

Réflexion sur les politiques menées — Plusieurs collectivités ont engagé, à l’occasion ou à la suite de la CEC, une réflexion sur leurs politiques, et sur la gouvernance culturelle de leur territoire : Conseil régional, Conseil général, Villes de Marseille, d’Arles, d’Aubagne notamment.

Il est vrai également que toutes les collectivités ne sont pas encore au même niveau d’avancement dans leurs stratégies. Marseille semble en particulier avoir engagé un rattrapage, par rapport à des villes ayant une forte tradition d’action culturelle comme Arles ou Aix, mais celui-ci est encore en cours. Comme le résume un des plus importants opérateurs culturels du territoire :

L'équipement c'est la première étape, après on met en place une stratégie.

Pour autant, la projection sur l’après-2013 reste encore limitée, retardée par les élections municipales, notamment.

Trois éléments apparaissent au final importants aux acteurs, mais également peu probables, selon eux :

→ l’élaboration d’une stratégie culturelle à l’échelle du territoire, susceptible de donner des objectifs communs et d’organiser la complémentarité entre les territoires, plutôt que la concurrence. En effet, comme l’indique Boris Grésillon :

*L'offre culturelle de l'aire métropolitaine de Marseille est exceptionnelle. Le problème, c'est son éclatement géographique, sa dispersion, ainsi que la concurrence que se livrent parfois les équipements entre eux. [...] Autre problème, chaque commune veut posséder aujourd'hui son propre musée ou sa salle de spectacles [...] De son côté, Aix envisage de se doter d'une nouvelle Maison des musiques actuelles, sans aucune concertation avec les acteurs marseillais, qui disposent pourtant d'un réel savoir-faire dans ce domaine*⁸¹.

→ La construction d’une gouvernance culturelle, donnant une place à tous les acteurs, y compris les opérateurs culturels, et devenant un lieu d’élaboration des compromis ;

→ La mise en place d’un ensemblier culturel, structure floue (opérateur spécifique ou rôle dévolu aux collectivités), mais qui pourrait mettre en musique la stratégie pour des évènements ou des actions spécifiques.

En attendant de tels développements, les 6 collectivités du G6 (Istres, Martigues, Salon, Arles, Gardanne et Aubagne), néanmoins, veulent aller plus loin et visent à poursuivre leurs collaborations.

Les opérateurs culturels ont cependant clairement manifesté leur souhait d’être associé à la gouvernance culturelle du territoire, si elle se met en place.

À noter que dans d’autres capitales, la durabilité des effets est sujette à caution, par exemple pour Vilnius 2009. Elle n’est donc pas automatique et doit être entretenue pour se maintenir :
*On peut noter des exemples d'approches nouvelles et durables pour la coopération entre différents opérateurs culturels, mais ils sont peu nombreux et la culture n'occupe pas une place plus importante qu'avant à l'ordre du jour politique*⁸².

La contribution de MP2013 et des autres facteurs

Plusieurs aspects du contexte de l’après-2013 introduisent de l’incertitude pour les acteurs culturels, celle-ci freinant les possibilités, pour eux, de mettre en œuvre leurs capacités nouvelles ou renforcées.

Niveau d’ambition — Pour certaines parties prenantes, et pour des responsables de l’association notamment, le legs de la CEC aura consisté à relever clairement le niveau d’ambition en matière culturelle pour le territoire, qu’il s’agisse de thématiques traitées, de capacité à se coordonner et à viser plus loin. La démonstra-tion qu’apporte la CEC de ce qu’il est possible de faire pousse les opérateurs culturels et les collectivités à changer leur horizon des possibles ; et la réalisation des projets les a renforcés dans leur capacité à mettre en musique ces envies nouvelles.

Bonne volonté — De nombreux acteurs, parmi les techniciens des collectivités notamment, ont apprécié le travail collaboratif de la CEC et souhaitent maintenir leurs collaborations ensemble et avec les opérateurs culturels. Des acteurs importants du territoire, en particulier la CCIMP et l’État, poussent également au maintien de la dynamique.

[[]81 Source : « Marseille-Provence 2013, analyse multiscalaire d’une Capitale européenne de la culture », déjà cité.

[[]82 Source : Évaluation ex-post des Capitales européennes de la culture 2009, ECOTEC, p. 11.

[[]83 Selon l’État, la culture, le tourisme et le sport devraient rester des compétences générales et ne seraient donc pas affectées par la fin de la clause de compétence générale.

[[]84 C’est le cas, pour le moment, de celle du MuCEM.

[[]85 Source : Budget primitif 2014, pp.48-49.

Réforme territoriale — Les réformes en cours portant sur le rôle et les moyens des collectivités et de l’État sur le territoire introduisent des inquiétudes, relatives en particulier aux moyens en baisse dont disposeront à l’avenir les collectivités, et aux arbitrages qu’elles seront amenées à faire pour exercer convenablement leurs missions essentielles. De nombreux acteurs craignent en particulier que ces arbitrages soient défavorables à la culture⁸³ et en particulier au financement des structures semi-professionnelles locales.

Municipales — Les élections municipales de mai 2014 ont créé de l’incertitude à double titre :

→ D’abord, parce que les choix des collectivités pour l’après-2013 ont été gelés pendant plusieurs mois, bloquant finalement certaines initiatives pourtant bien engagées à fin 2013 ;

→ Ensuite, parce que de nombreuses équipes municipales, avec lesquelles les opérateurs culturels avaient créé des liens, ou qui avaient été actrices de la CEC, ont été remplacées à l’occasion de ces élections. Aubagne, 5^e ville du département et fortement investie dans l’année, change ainsi de majo-rité. Il en est de même pour Salon-de-Provence, Châteauneuf-les-Martigues, Lambesc, Cabriès ou Port-Saint-Louis-du-Rhône. La présidence de Marseille-Provence Métropole et de la Communauté du Pays d’Aubagne et de l’Étoile a également changé.

Au sein de ces collectivités, les agents qui ont développé des collaborations doivent y impliquer leurs nouveaux élus, processus qui pourrait prendre plusieurs mois et dont l’issue est également incertaine.

Financements de l’action culturelle — Comme indiqué précédemment, le financement de la CEC MP2013 restait limité au regard de l’ensemble des sommes consacrées à l’action culturelle menée sur le territoire régional.

Néanmoins, il n’est plus aujourd’hui certain que les financements « hors MP2013 » seront maintenus par les collectivités. Certains acteurs expliquent que, si les volumes sont les mêmes, une partie importante doit désormais alimenter les nouveaux acteurs tels que le MuCEM. Ceux-ci développent leur propre programmation thématique, qui s’appuie ou non sur les acteurs culturels du territoire⁸⁴. Ce que les acteurs culturels locaux, et les plus petits en particulier craignent donc, c’est de ne plus être financés pour développer dans le temps leurs propres projets avec un budget de fonctionnement. Or, c’est également ce budget de fonctionnement qui peut préserver la professionnalisation observée en 2013.

À Marseille, le budget dédié à la culture est stable en 2014 (un peu moins de 10 % du budget municipal), mais avec des dépenses supplémentaires de fonctionnement à prendre en compte suite aux ouvertures de 2013. Des démarches d’« évaluation et adaptation des dispositifs d’intervention existants de la Direction de l’Action culturelle » sont, selon la Mairie, en cours et elles détermineront les évolutions à venir :

*Les modalités de soutien au tissu associatif culturel seront amenées à évoluer progressivement pour tenir compte d'une part de la transformation du paysage culturel marseillais sous l'influence de Marseille-Provence 2013 et d'autre part des recommandations émises par la Direction de l'Évaluation des Politiques publiques et de la Gestion externalisée de la Ville en matière de soutien public aux activités culturelles. Les acteurs culturels seront incités à mieux structurer l'année autour de saisons, portées par les institutions [la Criée, le théâtre du Gymnase, le Toursky, le théâtre de la Joliette, la Friche La Belle de Mai...] et les festivals emblématiques*⁸⁵.

De façon générale enfin, les budgets dédiés à l’investissement, qui avaient fortement augmenté entre 2008 et 2012, reviennent progressivement à la normale, même si des chantiers culturels restent programmés jusqu’à 2020 (voir en annexe).

Extinction de l’association — L’association MP2013 a joué un rôle pivot dans la production ou la coproduction d’évènements, mais également dans la mise en relation entre acteurs (voir précédemment). Appuyée par la dynamique de l’année, elle a poussé les acteurs culturels à réfléchir à long terme :

Pour une fois, on avait le devoir de se projeter ensemble sur plusieurs années, alors que le milieu culturel et artistique a l'habitude d'être au jour le jour et de travailler isolément.

Or, l’association est liquidée, au sens juridique du terme, en 2014. Les partenariats et collaborations bilatérales qu’elle a initiés sont donc perdus (au contraire des collaborations multilatérales, qui peuvent se maintenir sans elle).

PRINCIPAUX CONSTATS SUR LA MODIFICATION DURABLE DES PRATIQUES

• Les marqueurs de MP2013 pourraient se maintenir à l’avenir dans les projets culturels : en effet, les porteurs indiquent continuer ou vouloir continuer à favoriser l’accès des publics et leur implication et à collaborer avec des partenaires institutionnels ou associatifs.

• Pour beaucoup, la CEC aura également fait la preuve qu’il est possible de se doter d’instances réunissant une grande diversité d’acteurs sur un territoire étendu, et que ces instances fonctionnent. Si les modalités d’une future gouvernance globale pour le territoire n’ont pas encore été établies, il existe de nombreux exemples de collaborations plus limitées qui devraient se poursuivre, entre collectivités et avec les acteurs culturels.

• La CEC a également poussé certaines collectivités à engager une démarche de réflexion sur les politiques qu’elles mènent, qui pourrait avoir des conséquences dans les années à venir. Le rôle de MP2013 aura notamment été de montrer qu’il est possible d’être ambitieux.

• En revanche, les incertitudes restent nombreuses, en particulier sur le financement de l’action culturelle et sur le paysage institutionnel du territoire dans une période de réforme. L’extinction de l’association, espace d’élaboration de compromis entre les acteurs autour d’un projet commun, complique finalement la poursuite du chemin engagé.

CONCLUSION : QUELS IMPACTS SUR LA PRATIQUE DES ACTEURS CULTURELS ?

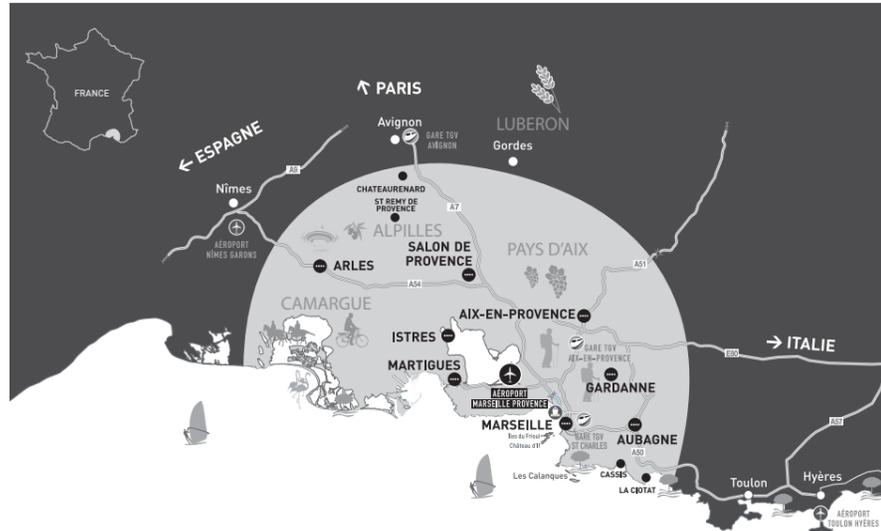
CONCLUSIONS (Q1)

1. Malgré les nombreux problèmes qui en ont découlé, l'appel à projets a contribué à élargir la participation à la CEC à des structures plus petites et plus nombreuses du territoire.
2. En permettant aux acteurs culturels du territoire de mener des projets inhabituels, la CEC a contribué à leur montée en compétences et au développement de coopérations nouvelles et potentiellement fructueuses.
3. La CEC a contribué à ce qu'une partie des acteurs culturels du territoire favorise plus fortement l'accès des publics à leurs projets en cours ou à venir, notamment en les poussant à expérimenter des modalités (partenariat avec les acteurs sociaux, déroulement sur l'espace public, dans une moindre mesure implication dans la conception et la réalisation) qu'ils ne maîtrisaient pas toujours auparavant.
4. La CEC est un des facteurs ayant favorisé la rencontre entre les porteurs de projet et leur public, d'une part via la dynamique générale de l'année, mais également en apportant une communication supplémentaire pour les acteurs locaux.
5. Les événements sur l'espace public sont probablement le principal moyen permettant d'élargir le plus fortement la participation des habitants, sauf pour les quartiers les plus éloignés des centres-ville et les moins accessibles en transport en commun (notamment du Nord de Marseille).
6. Pour les quartiers relégués, l'engagement des collectivités locales dans la médiation sociale a permis de contrebalancer au moins en partie les difficultés d'accès physique et symbolique à la culture.
7. Les changements de pratiques des acteurs qui ont été observés (accès des publics, partenariats, collaborations) devraient se maintenir, dans la mesure néanmoins où des financements restent disponibles pour leurs projets à venir.
8. La CEC a fait la preuve qu'il est possible de mener à bien un projet commun ambitieux, poussant au maintien des collaborations ; celles qui se poursuivent aujourd'hui cependant restent ponctuelles, limitées notamment par les incertitudes institutionnelles et financières qui pèsent sur le territoire.

Q2 : Dans quelle mesure la CEC MP2013 a-t-elle influencé l'attractivité et l'image du territoire ?

Le précédent chapitre du rapport a apporté des éléments de réponse sur la contribution de « Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture » à l'évolution des pratiques des acteurs culturels sur le territoire. Le présent chapitre s'intéresse à la contribution de la Capitale européenne de la culture (CEC) au renforcement de l'attractivité et de l'image du territoire. Il est ici question d'effets moins directs et immédiats que ceux traités précédemment, mais tout aussi structurants pour assurer la durabilité des effets d'une telle initiative.

Figure 20 : Le territoire Marseille-Provence (Source : MP2013, année 2011)



Il convient tout d'abord de s'accorder sur le concept d'attractivité utilisé ici. Il peut être défini de la manière suivante : l'attractivité d'un territoire (ville, agglomération, etc.) est sa capacité à attirer à un moment donné l'implantation de facteurs de production (capital, main-d'œuvre...), d'habitants ou de touristes.

Il convient ensuite de se demander comment une Capitale européenne de la Culture est susceptible d'avoir des effets en termes d'attractivité et d'image pour le territoire sur lequel elle a lieu. En s'appuyant sur les 5 mécanismes d'impact de la CEC présentés en introduction (voir encadré, p.14), les réponses suivantes peuvent être proposées :

→ Tout d'abord **par la dynamique engagée par la candidature et par la sélection** de Marseille comme capitale européenne de la culture. Engagée à partir de 2008, cette dynamique pouvait créer entre les acteurs du milieu culturel local et du milieu économique, et au sein des institutions engagées, des liens durables, une sensibilité aussi aux thèmes développés, un discours commun sur l'utilité de la capitale de la culture comme vecteur de développement économique ;

→ Ensuite **par la capitale européenne proprement dite**, et en particulier l'adhésion du monde économique qui pouvait se traduire par une participation d'entreprises partenaires, des financements complémentaires, des opérations de communication et de relations publiques, l'implication des commerçants en tant que relais des manifestations... ;

→ Également par **les effets des investissements** qui accompagnent la capitale européenne dans les différents territoires impliqués, et en particulier lorsqu'il s'agit de construction de lieux culturels nouveaux. Cela contribue à l'aménagement du territoire et donc a priori à l'attractivité de ce dernier ;

→ En outre, une opération comme Marseille-Provence 2013 devait permettre à la ville et plus largement aux collectivités impliquées un **gain de notoriété**. Par exemple, selon Martine Aubry, Lille 2004 a fait gagner 10 ans de notoriété au territoire. Une promotion active, des retombées médiatiques, une réputation renforcée dans les milieux professionnels de la culture, du tourisme et du monde de l'entreprise, sont autant d'effets attendus d'une CEC.

→ Enfin, par les effets attendus à l'issue de la manifestation, post 2013, durables ou non, en termes de **création d'activité et de richesse** durable pour le territoire.

La phase de cadrage de l'évaluation a montré que les objectifs affichés de MP2013 étaient insuffisamment explicites pour démontrer la façon dont la CEC pouvait avoir des effets en termes d'attractivité. Afin de pouvoir répondre à cette question, une réflexion a été menée pour identifier les chaînes causales susceptibles d'expliquer la contribution de la Capitale européenne de la Culture à une amélioration de l'attractivité du territoire.

La logique d'intervention présentée en page suivante s'appuie sur les échanges avec les partenaires et sur l'expertise de l'équipe d'évaluation (groupe ressources et prestataires) pour proposer une vision schématique des mécanismes par lesquels la CEC est susceptible d'avoir des effets en termes d'attractivité pour le territoire.

À partir de cette exploration des schémas causaux, il est possible d'apprécier la contribution de la CEC à l'amélioration de l'attractivité et de l'image du territoire au regard de 7 critères de succès qui sont autant de chaînes causales (ou morceaux de chaînes) du schéma présenté :

1. Les acteurs du territoire se sont-ils suffisamment impliqués dans la préparation et la mise en œuvre de MP2013 ?
2. Les touristes sont-ils venus plus nombreux sur le territoire, à l'occasion de la CEC MP2013 ?
3. Les habitants et les entreprises du territoire ont-ils vu leur cadre de vie s'améliorer de façon durable durable, grâce à la CEC MP2013 ?
4. Les acteurs du territoire ont-ils bénéficié des retombées économiques des commandes et de la fréquentation de la capitale ?
5. Les talents créatifs et artistiques ont-ils été durablement attirés sur le territoire ?
6. Les habitants et les visiteurs ont-ils développé une meilleure image du territoire grâce à la CEC ?
7. L'attractivité du territoire a-t-elle été durablement renforcée ?

Comme précédemment, nous étudierons, pour chaque question, tout d'abord les évolutions observées, ce qu'il s'est effectivement passé, puis en quoi la Capitale européenne de la Culture a pu contribuer à ce changement.

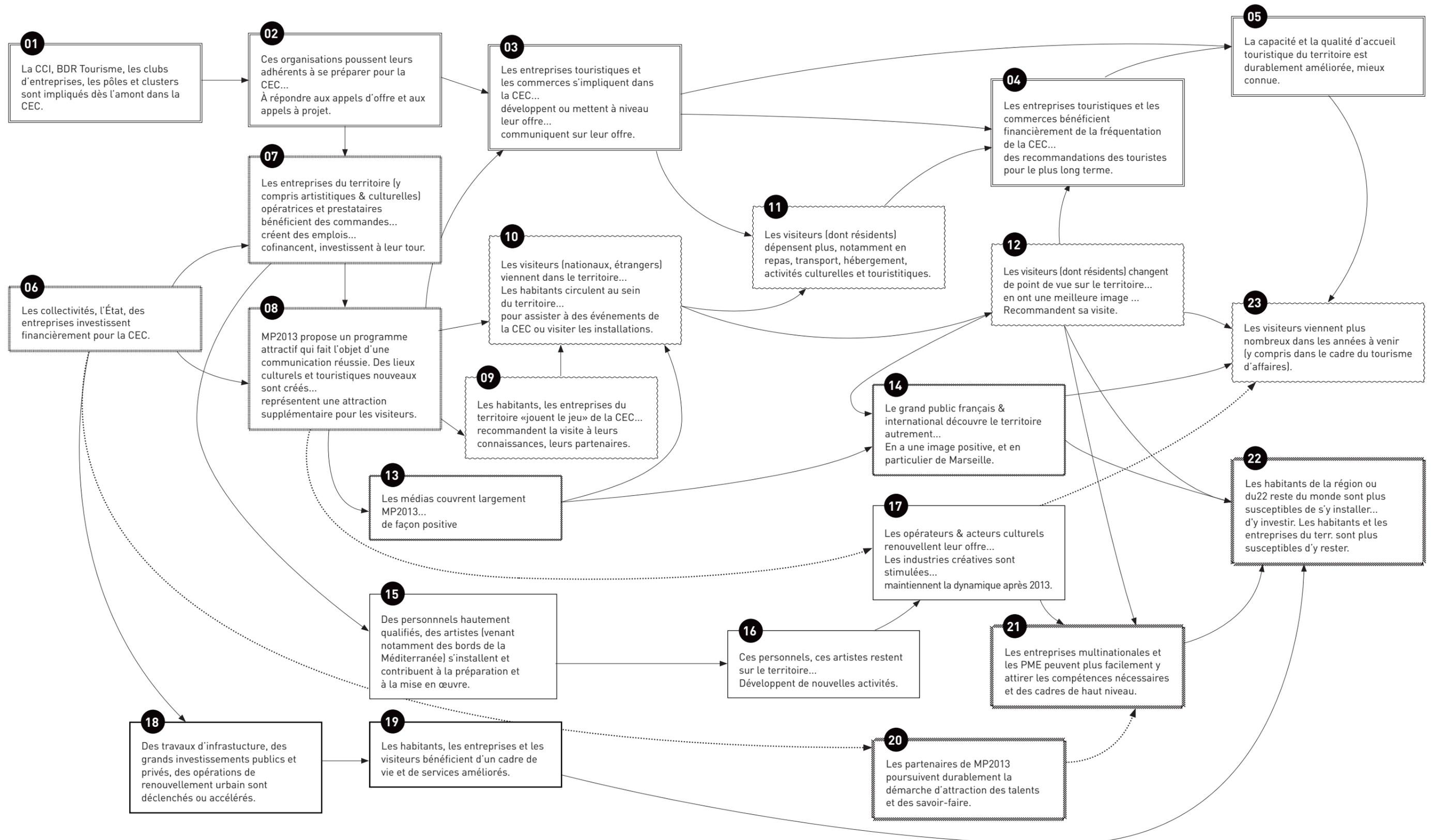


Figure 21 : Logique d'intervention présentant les impacts potentiels de la CEC en termes d'attractivité / © Euréval-2013

LES ACTEURS DU TERRITOIRE SE SONT-ILS SUFFISAMMENT INVESTIS DANS LA CEC MP2013?

Ce qui s'est passé

Dans cette partie, les modalités d'implication des acteurs économiques, des acteurs publics et des habitants sont passées en revue. Pour rappel, la mobilisation des opérateurs culturels a été présentée dans la première partie, notamment p. 18 et suivantes.

Implication des acteurs économiques

Un fort investissement financier — Le projet de Capitale européenne de la Culture a rencontré dès le début un terrain fertile auprès des acteurs économiques du territoire. Dès 2003, des chefs d'entreprise, les Mécènes du Sud, avaient mis la culture au cœur de leurs préoccupations. Soucieuses de l'environnement culturel dans lequel elles s'épanouissaient économiquement, ces entreprises soutenaient la création artistique contem-poraine liée au territoire Marseille-Provence.

La CCI Marseille-Provence (CCIMP), de son côté, menait des études stratégiques sur l'attractivité et le rayonnement du territoire. Elle avait identifié la culture comme l'un des leviers à renforcer pour attirer touristes et investisseurs.

La Ville de Marseille développait également des réflexions sur le sujet depuis un moment. La perspective d'une Capitale européenne de la Culture en France en 2013 est donc apparue comme une opportunité qui répondait à des intérêts partagés par le monde institutionnel et le monde économique.

Dès 2005, la CCI a financé une étude autour du thème « Que pourrait faire le monde économique dans la perspective d'une Capitale européenne de la culture ? », qui a débouché sur la proposition « 1 000 entreprises, 1 000 talents », devenue plus tard « les ateliers de l'Euroméditerranée ».

En confiant à Jacques Pfister, président de la CCIMP, le pilotage du projet de CEC, le Maire de Marseille a opté pour un projet territorial — Marseille et la Provence et non Marseille seule — qui a recueilli l'adhésion des responsables des différents territoires, et une mobilisation forte du monde économique.

Les acteurs économiques se sont alors fortement impliqués dans la candidature puis pendant la phase de conception. Ils ont accompagné les élus à Lille, Liverpool et Gênes pour capitaliser sur les expériences antérieures et même à Bruxelles pour rencontrer les représentants de la Commission européenne.

À l'annonce de la désignation de Marseille-Provence comme Capitale européenne de la Culture, le monde économique a encore renforcé sa mobilisation, notamment en terme de financement. À l'issue de plus de 3 années de prospection, Marseille-Provence 2013 a en effet pu compter sur **l'engagement direct de 207 entreprises** impliquées à tous les niveaux du dispositif de partenariat mis en place. Ensemble, ces entreprises ont apporté une contribution de **plus de 16,5 M€** (à comparer aux 14,7 M€ espérés), soit **16 % du budget de la CEC**. Ce montant intègre des contributions financières, des apports en nature et en compétence. Une part non négligeable des contributions en nature — environ 2 M€ — ne correspondait pas à des postes de dépense prévus par l'association, mais ont contribué à la mise en œuvre ou à la promotion de la Capitale⁸⁶.

Les grandes entreprises du département se sont très largement mobilisées et en particulier celles qui avaient un attachement historique particulier au territoire (8 des 12 premières entreprises du département, en termes de chiffre d'affaires, sont partenaires de MP2013). 14 entreprises ont apporté 76 % des recettes de mécénat/parrainage à elles seules.

⁸⁶ Source : Bilan du mécénat de Marseille-Provence 2013, p. 4.

Le système mis en place dans la cadre de MP2013, avec un « ticket d'entrée » de 1 000 €, considéré comme très accessible, a par ailleurs permis de **mobiliser largement**, et plus que lors des précédentes Capitales européennes de la culture, **dans les rangs des PME**. Certaines entreprises ont progressivement gravi les niveaux de partenariat, commençant par entrer dans le Club, puis devenant supporter et enfin accédant au niveau « partenaire projet » (contribution de 40 000 € ou plus, Figure 23).

Figure 22 : Les 5 partenaires officiels



Figure 23 : Les différents niveaux de contribution⁸⁷

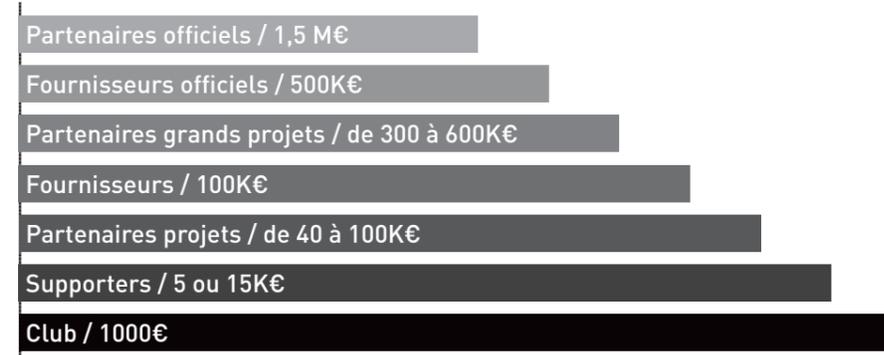
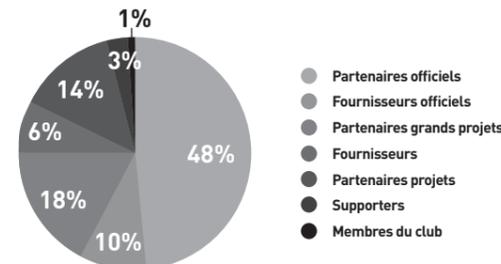


Figure 24 : Ventilation des recettes de mécénat par niveau de partenariat (source : Bilan Mécénat de MP2013)



Le montant du budget de l'association MP2013 est révélateur de l'effort financier consenti par ses différents membres.

À titre de comparaison, les contributions financières et en nature issues du secteur privé représentent en moyenne 13 % du budget des CEC⁸⁹. Lille 2004 a pu s'appuyer sur 82 entreprises partenaires⁹⁰, qui ont apporté 13 millions d'euros, soit 17,6 % du budget total de la Capitale. Liverpool 2008 a de son côté généré 22,3 millions de livres de mécénat, soit le plus haut niveau atteint par une Capitale européenne de la Culture⁹¹.

Une collaboration avec les acteurs culturels — L'investissement des entreprises du territoire ne s'est pas limité à leur contribution financière directe au financement de la CEC. Elles ont également joué le jeu, au moins pour une partie d'entre elles, en engageant des échanges avec les opérateurs culturels, en communiquant sur la Capitale auprès de leurs clients et fournisseurs et en adaptant leur offre.

Assez logiquement, ce sont particulièrement les entreprises des secteurs des services aux touristes, de l'hébergement et de la restauration et dans une moindre mesure de l'artisanat, localisées dans les « communes touristiques⁹² » du territoire, qui se sont investies dans la CEC.

LE BUDGET DE MARSEILLE-PROVENCE 2013 EN COMPARAISON DES AUTRES CEC

Le budget réel pour la période 2009-2013 s'élève à 102,1 millions d'euros, faisant de Marseille-Provence 2013 l'un des budgets de CEC les plus importants en comparaison des budgets de Gênes 2004 et de Lille 2004, respectivement égaux à 33 et 73,7 millions d'euros, nettement inférieur toutefois au budget de 155 millions d'euros de Liverpool 2008. À cette somme, doivent en outre être ajoutés les 4,75 millions d'euros correspondant à la phase de candidature portant le montant total du budget à 106,9 millions d'euros (consommé à 52 % lors de l'année capitale et à 76 % en 2012-13)⁸⁸.

⁸⁷ En ce qui concerne la deuxième ligne (fournisseurs officiels), les apports, essentiellement en nature, ont pu être valorisés à des niveaux inférieurs, entre 100 et 500 k€.

⁸⁸ Source : Rapport INET, déjà cité, p.11.

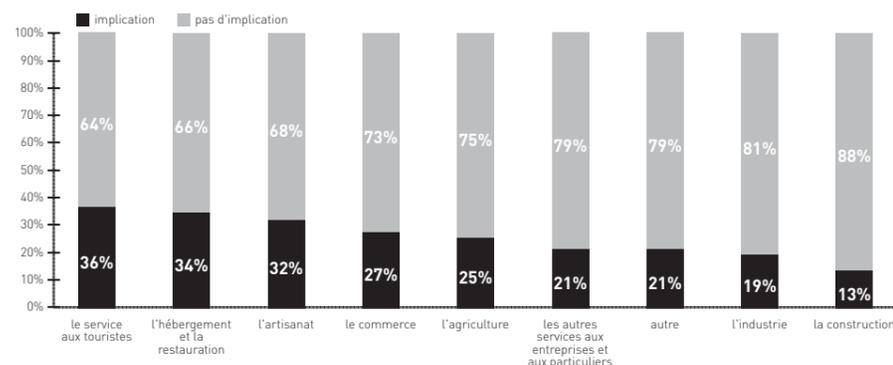
⁸⁹ Source : Rapport Palmer, déjà cité, p.11.

⁹⁰ Source : Le bilan de Lille 2004, Technique et enjeux d'une évaluation de politique publique culture, Florent Michelot.

⁹¹ Source : Creating an Impact, déjà cité, p.60.

⁹² Cette dénomination est attribuée par l'État pour distinguer les communes à forte vocation touristique, et leur ouvrent certains droits et avantages.

Figure 25 : Implication des PME dans la CEC, en fonction de leur secteur d'activité (Enquête Euréval auprès des TPE-PME, 2^{ème} vague, mars 2014, n=259⁹³)



L'engagement des PME dans la préparation de la capitale européenne de la culture a pris différentes formes. Les trois principaux types d'implications cités par les entreprises interrogées sont :

- La collaboration autour d'un projet commun avec des opérateurs culturels ou touristiques (près d'un répondant sur deux) ;
- Le soutien en tant que partenaire ou supporter (30 % des répondants) ;
- La rencontre avec des acteurs culturels (mentionnée par plus de 16 % des répondants).

Une adaptation de l'offre de certaines entreprises — Les entreprises du territoire, et particulièrement celles liées au secteur du tourisme, ont également fait évoluer leur offre sur la période. À titre d'exemple, l'offre hôtelière s'est mise à niveau, avec 345 chambres supplémentaires (soit 5 650 chambres proposées) en 2013 par rapport à 2012, et une nouvelle offre haut de gamme sur Marseille (1 929 chambres dans les catégories 4 et 5 étoiles)⁹⁴. De nouveaux commerces et cafés-restaurants ont vu le jour, les services de transport ont développé un Pass Transports et une billettique unique sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône, l'offre aérienne s'est développée avec des lignes directes pour Toronto, Héraklion et Séoul et l'offre des croisiéristes s'est renforcée à Marseille.

L'enquête réalisée auprès des PME confirme par ailleurs que :

- Plus de 25 % ont développé récemment de nouveaux produits ou services (67 sur les 254 répondants) ;
- 25 % ont modernisé ou rénové leurs installations récemment (63 sur 254).

Une minorité d'entreprises des secteurs de l'hôtellerie-restauration, des services aux touristes et du commerce ont également mis en place de nouvelles stratégies de communication sur la période :

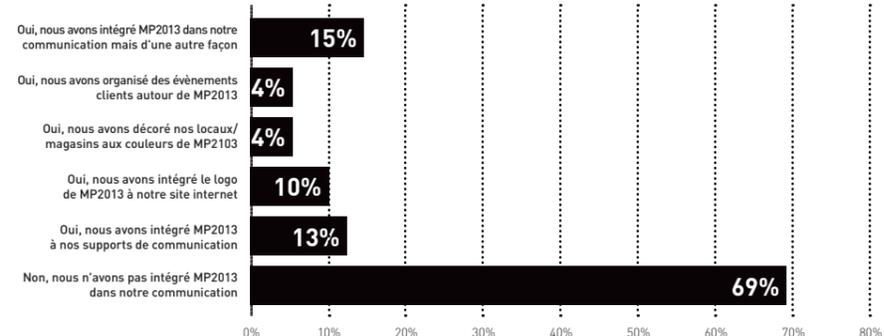
- Plus de 20 % ont développé un site internet ou une page Facebook ;
- 10 % des entreprises ont développé leur présence sur les sites de recommandations touristiques ;
- Plus de 5 % ont ciblé de nouveaux publics.

Par ailleurs, près d'un tiers des entreprises ont communiqué autour de la CEC, qu'elles aient été impliquées ou non dans la préparation ou la mise en œuvre de la Capitale européenne de la Culture.

⁹³ Pour mémoire, n représente le nombre de répondants à la question

⁹⁴ Source : Marseille, Observatoire du Tourisme, Chiffres clés 2013 p. 15

Figure 26 : Vous êtes-vous appuyé sur Marseille Provence-2013 dans votre communication vis-à-vis de vos clients et partenaires ? (Enquête Euréval, mars 2014, n=253)



Les **commerces** se sont également mobilisés, mais plus tardivement. Ainsi, 94 % d'entre eux n'avaient pas mis en place d'actions spécifiques pour le week-end d'ouverture⁹⁵, ce qui n'a pas manqué d'être relevé dans la presse les jours suivants. Un manque d'information spécifique envers ce public cible, sur l'ensemble du territoire, a pu être avancé pour expliquer ce phénomène, ainsi qu'une probable mauvaise estimation initiale de ce que la CEC pouvait drainer en nombre de visiteurs. En comparaison, Lille 2004 avait su mobiliser les commerçants, dont 350 avaient adhéré à l'association et constitué des relais actifs de la manifestation : point d'information permanent, vitrines aux couleurs des grands événements, création de nombreux produits dérivés et objets, nocturnes lors des lancements.

Une participation aux projets culturels — Enfin, comme en témoignent les focus groups réalisés, les entreprises investies dans la CEC, grandes comme petites, ont participé de façon renforcée à l'activité culturelle du territoire, soit en s'engageant directement aux côtés des opérateurs culturels (comme dans le cadre des ateliers de l'Euroméditerranée : 60 résidences de création dans des lieux non dédiés à l'art), soit en se faisant les messagères de la Capitale (par l'affichage du soutien à MP2013 sur les véhicules de l'entreprise, l'habillage des agences, la création d'un site internet dédié à Marseille-Provence 2013 ou encore la création d'un timbre dédié à la capitale européenne), ou en offrant à leurs salariés ou clients la possibilité de le faire (distribution de tickets d'entrée aux expositions/manifestations, organisation d'événements professionnels dans les lieux de culture).

Implication financière des acteurs publics

Les acteurs publics ont investi non seulement dans le budget de l'association en charge de l'organisation de la Capitale, mais également au-delà dans de nombreux projets d'investissement qui ont compté dans son succès.

Le cofinancement de l'Association et des projets qu'elle portait — Comme l'ont indiqué les élèves administrateurs territoriaux de l'INET :

« Le montant du budget de l'association MP2013 est révélateur de l'effort financier consenti par ses différents membres. [...] Cette somme représente un effort d'autant plus important pour les membres que celle-ci ne devait permettre, conformément à la Charte des fondateurs et des fondateurs associés, de financer que des mesures nouvelles, "sans réduction des budgets structurels préexistants et sans valorisation de l'ordre de marche" des équipements culturels ni des apports en industrie des différents partenaires (communication, police, nettoyage, services techniques...). Ces dernières dépenses, inhérentes à la tenue des manifestations organisées dans le cadre de la CEC MP2013, ont pourtant représenté des sommes importantes pour les différentes collectivités ainsi que pour l'État, même si elles restent difficiles à évaluer précisément. »⁹⁶

Selon la même source, l'apport financier de la ville centre est relativement limité au regard des expériences passées :

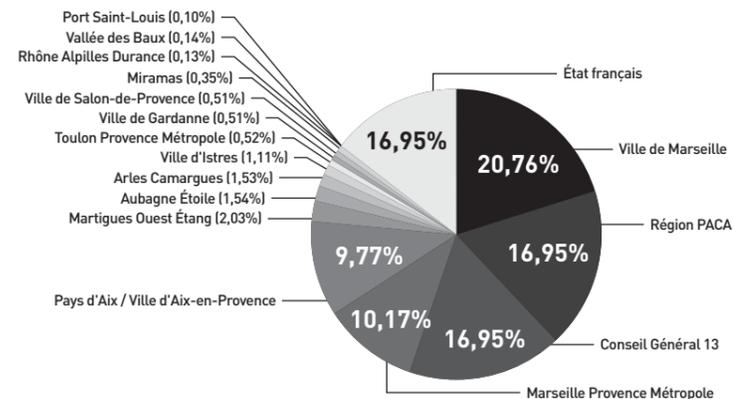
La clé de répartition des financements offre une autre grille de lecture de l'implication financière des différents membres. En effet, la part de la ville-centre dans le budget a été relativement limitée par rapport aux autres capitales européennes de la culture où celle-ci représente généralement le tiers voire la moitié de l'apport en subventions, comme ce fut le

⁹⁵ Source : Enquête CCI Soldes d'hiver 2013.

⁹⁶ Rapport INET, déjà cité, p.11.

cas respectivement à Lille et à Liverpool. L'apport en subventions de la ville de Marseille de 15 millions d'euros représente ainsi 20,6 % des subventions publiques totales, hors subventions Europe. Cette proportion limitée s'explique à la fois par l'indice de fragmentation du territoire, mis en exergue par le rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), deux fois supérieur à la moyenne des aires métropolitaines de l'OCDE, et par le nombre important de partenaires institutionnels « subventionneurs » qui en découle.

Figure 27 : Les subventions publiques à Marseille-Provence 2013 (montant total hors Europe : 74,89 M€ 2009-2013, source : MP2013⁹⁷)



La mise en parallèle du montant de la subvention allouée par chaque collectivité avec le montant des projets soutenus sur leur territoire (à partir de la base budgétaire utilisée par MP2013), sans prise en compte des frais liés au personnel de MP2013 et sans reventilation des projets transversaux, montre ainsi que chaque territoire a reçu à peu près autant qu'il avait apporté⁹⁸.

La mobilisation des acteurs publics dans le financement de projets d'investissement et la communication autour de la CEC — Au-delà du financement de l'association MP2013 et des projets soutenus dans le cadre de la Capitale européenne de la Culture, les collectivités territoriales et l'État ont choisi d'investir de façon importante dans de nombreux projets connexes et notamment des équipements structurants tels que, entre autres, le Pavillon M, le MuCEM, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC), l'embellissement du Vieux-Port, ou encore le Fort Saint-Jean (voir le tableau des chantiers culturels emblématiques en annexe).

D'autres acteurs publics comme le Grand Port maritime de Marseille se sont impliqués très tôt et de façon très forte, mobilisant des fonds (plusieurs millions d'euros de travaux), des espaces, du matériel et du temps au service de cette année Capitale. Il a notamment aménagé et mis à disposition de l'association organisatrice le deuxième étage du hangar J1, au cœur du nouveau quartier d'affaires de la Joliette, mais aussi accueilli un artiste en résidence et des œuvres artistiques dans l'enceinte portuaire.

De même, des acteurs comme Bouches-du-Rhône Tourisme et le réseau des offices de tourisme ont collaboré avec l'association MP2013 et se sont mis en ordre de bataille pour être en mesure d'accueillir et renseigner au mieux les visiteurs.

Enfin, des collectivités comme Arles, Istres, Gardanne et Aubagne ont choisi de communiquer très tôt sur l'année CEC. En revanche, la communication de ces acteurs publics sur la Capitale n'a pas toujours été bien coordonnée. Chaque collectivité a en effet communiqué en utilisant les chartes graphiques de MP2013, mais sans s'appuyer sur un outil de communication mutualisé.

Implication des habitants

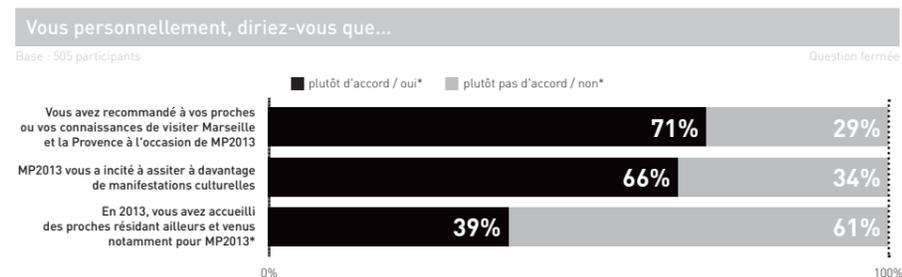
Les habitants ont également joué le jeu, non seulement en participant aux différentes manifestations ou expositions, mais aussi en recommandant à leurs connaissances hors du territoire de venir le visiter à l'occasion de la CEC.

Selon notre enquête, ils ont ainsi été plus de 70 % à avoir recommandé à leurs proches ou à leurs connaissances de visiter Marseille et la Provence à l'occasion de la CEC.

⁹⁷ Les subventions européennes s'élevaient pour la période 2009-2013 à 2,8 M€, dont 1,5 M€ au titre de la CEC (prix Melina Mercouri), et le reste essentiellement au titre du FEDER pour les Quartiers créatifs.

⁹⁸ Taux de retour médian pour les huit premières collectivités financeurs égal à 96 % et à un taux moyen de 101 %. Pour en savoir plus, rapport INET, pp.27-28.

Figure 28 : Les habitants, bons ambassadeurs de MP2013 — Capitale européenne de la Culture (source : enquête Occurrence pour Euréval et MP2013, mars 2014)



Par comparaison, il s'agit là d'un score supérieur à celui de Luxembourg 2007, lors de laquelle plus de 60 % de la population aurait recommandé la visite à l'occasion de la capitale européenne de la culture⁹⁹.

⁹⁹ Source : Luxembourg and Greater Region, déjà cité, p. 35.

La contribution de MP2013 et des autres facteurs

Une forte implication des différents groupes d'acteurs — économiques, institutionnels, culturels, habitants — a donc pu être observée sur la période de préparation et de mise en œuvre de la Capitale européenne de la Culture. Mais comment expliquer cette implication ?

Contribution des parties prenantes

Un constat et une volonté partagés — Les acteurs économiques, institutionnels et culturels se sont tout d'abord impliqués parce qu'ils partageaient un constat et une volonté de changement : une image du territoire dégradée, notamment dans les médias, et une attractivité à améliorer.

Des hommes pour fédérer — Comme souvent, le facteur humain entre aussi en compte. Un tel projet est porté par des hommes ou des femmes qui parviennent à générer une dynamique, à entraîner les autres acteurs. L'équipe qui a conçu et bâti le projet de la CEC a joué ce rôle. Elle était dirigée par Bernard Latarjet, ancien Président de l'Établissement Public de la Villette, et ancien Conseiller culturel de François Mitterrand, et Jacques Pfister, Président de la Chambre de Commerce qui présidait l'association de préfiguration, et a ensuite présidé l'association MP2013 organisatrice de l'évènement. Cette équipe, s'appuyant sur le succès de Lille 2004, est parvenue à convaincre les acteurs du territoire qu'un tel projet était possible. Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, en choisissant d'élargir le territoire de la Capitale au-delà de Marseille et de confier la Présidence de l'association Jacques Pfister a également permis à la gouvernance culturelle de fonctionner.

Le rôle de la CCIMP et des collectivités — La forte mobilisation des acteurs économiques doit beaucoup à la CCIMP, qui a joué un rôle fédérateur et mobilisateur. La Chambre s'est en effet investie fortement dans la mobilisation des acteurs du territoire, dont l'Union patronale, le Club Top 20 et Euromed, autour de la CEC. Elle a encouragé les entreprises du territoire à s'impliquer, notamment en s'appuyant sur les perspectives de retombées économiques et sur l'exemple de Lille 2004. M. Pfister a notamment beaucoup communiqué sur les retombées de « Cézanne en Provence » (6 € de retombées pour 1 € investi), pour faire valoir l'intérêt économique de la CEC.

De leur côté, les collectivités comme le CG13 ou la Ville de Vitrolles, par exemple, ont également contribué à mobiliser et impliquer les agents comme les entreprises de leur territoire dans le projet.

Contribution de Marseille-Provence 2013

La dynamique de MP2013 sur les investissements publics — La CEC a ensuite clairement joué un rôle de **catayseur et d'accélérateur de projets**, tant pour les investisseurs publics que privés. C'est particulièrement vrai des projets de nouveaux lieux culturels et de rénovation des équipements existants. Certains projets étaient déjà en cours, comme la nouvelle Salle de spectacle du Silo ou la rénovation du Château de la Buzine, mais la CEC aura permis d'enclencher une dynamique exceptionnelle pour créer

ou rénover des lieux culturels à Marseille notamment. Sans elle, la création par l'État du MuCEM n'aurait sans doute pas abouti. L'État a d'ailleurs complété son engagement financier en décidant de rénover entièrement le Fort Saint-Jean et de participer au financement de nombreux autres lieux culturels. De même, La Région n'aurait peut-être pas engagé les projets de la Villa Méditerranée et de nouvelle localisation du FRAC.

De même, la Ville de Marseille a décidé de restructurer entièrement son offre muséale. Elle a engagé la rénovation complète de trois musées importants : le Musée d'Histoire, le Château Borély (Musée des Arts décoratifs de la Faïence et de la Mode), et le Musée des Beaux-Arts au Palais Longchamp. En marge de Marseille-Provence 2013, la Ville a également lancé deux fonds de dotation, l'un dédié au patrimoine, l'autre à l'art contemporain, qu'ont abondé des entrepreneurs locaux et de grandes entreprises comme Suez Environnement, la Fondation Total ou EDF. Elle espérait ainsi mettre en place des projets pérennes, pour « l'après 2013 ». Au total, près de 600 millions d'euros d'investissement culturels auront été décidés à l'occasion de la préparation de l'Année 2013.

Ce rôle de catalyseur a également pu être observé plus largement en matière de rénovation urbaine, avec l'embellissement du Vieux-Port par la Communauté urbaine par exemple, ou encore en matière d'amélioration du fonctionnement des services municipaux (transports en commun, accueil des personnes handicapées, gestion des évènements, mise en œuvre d'outils de services numériques, propreté et sécurité).

La dynamique de MP2013 pour les entreprises — La contribution de la CEC à l'amélioration de l'offre des entreprises du territoire est moins directe et massive, néanmoins plus d'un répondant sur quatre à l'enquête menée auprès des TPE-PME confirme que Marseille Provence-2013 a joué un rôle dans ces initiatives d'innovation ou de modernisation (Figure 29). Sans être un déclencheur, elle a constitué un facteur parmi d'autres poussant les entreprises à améliorer leur offre.

Figure 29 : Dans quelle mesure Marseille-Provence 2013 a-t-elle pesé dans ces initiatives d'innovation/modernisation (Enquête TPE-PME, mars 2014, n=130) ?

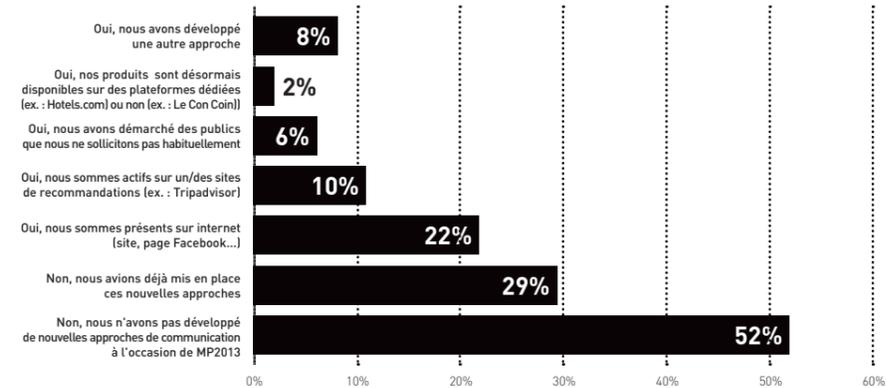


Les entreprises qui considèrent que Marseille Provence-2013 a joué un rôle dans leur décision d'innover mettent en avant quatre principales catégories d'investissement :

- Le développement de nouveaux services ou produits (ex. : « développement de produits spécifiques pour l'évènement », « lancement de locations saisonnières », « développement d'une activité brasserie ») ;
- L'agrandissement ou la rénovation de leurs installations (ex. : « aménagement de locations supplémentaires », « agrandissement de la terrasse », « rénovation de la façade ») ;
- Le développement d'outils de communication ;
- Des dépenses mixtes (ex. : « peintures, terrasse, menus spéciaux », « innovations scénographiques, mobilier »...).

Pour un certain nombre d'entreprises liées au secteur du tourisme (hébergement-restauration, service aux touristes, commerce), la Capitale a également été l'occasion d'améliorer leur communication, notamment via les réseaux sociaux.

Figure 30 : Avez-vous développé de nouvelles stratégies de communication à l'occasion de Marseille Provence-2013? (Enquête TPE-PME, mars 2014, n=124)



Autres facteurs

Les médias ont joué un rôle essentiel dans la mobilisation des acteurs, en particulier tous ceux (entreprises, habitants, collectivités, associations) qui n'étaient pas associés à la conception. L'association MP2013, qui a fortement investi dans les relations presse, a un rôle dans la forte couverture que les médias, en particulier locaux, ont accepté de donner à l'année. La première « bulle médiatique », très forte après la candidature, a en effet contribué à l'entretien de la dynamique (voir plus bas sur le rôle des médias dans le changement d'image du territoire).

PRINCIPAUX CONSTATS SUR L'INVESTISSEMENT DES ACTEURS

- Tout comme les acteurs culturels (voir Q1), les acteurs économiques se sont investis très fortement et très en amont dans le projet de Capitale européenne de la Culture. Ils ont tiré le projet, apporté 16 % (16,5 millions d'euros) de son budget 2009-2013, participé aux actions culturelles, et pour certains (les plus concernés par l'économie du tourisme) adapté leur offre de produits ou services en conséquence.

- De leur côté, les acteurs publics locaux, régionaux, nationaux et européens ont investi non seulement fortement dans le budget de MP2013 (près de 78 millions d'euros sur la période 2009-2013), mais également au-delà dans des dispositifs ad hoc et de nombreux projets d'investissement qui ont compté dans son succès.

- Les habitants ont également joué le jeu, non seulement en participant aux différentes manifestations ou expositions, mais aussi en recommandant à leurs connaissances hors du territoire de venir le visiter à l'occasion de la CEC.

- La Capitale aura finalement joué un réel rôle de catalyseur d'énergies et d'accélérateur de projets, tant pour les investisseurs publics que privés. Au total, plus de 600 millions d'euros d'investissement culturels et touristiques auront été décidés à l'occasion de la préparation de l'Année 2013.

LES TOURISTES SONT-ILS VENUS PLUS NOMBREUX SUR LE TERRITOIRE À L'OCCASION DE LA CEC MP2013?

Ce qui s'est passé

L'activité touristique sur le territoire

Le territoire de la CEC était déjà un territoire à forte activité touristique avant 2013¹⁰⁰ – contrairement à Lille 2004 ou Liverpool 2008 – sur lequel les actions en faveur du développement du tourisme (capacités d'hébergement, diversité de l'offre, etc.) existent depuis longtemps. Les marges de progression y étaient donc par nature plus restreintes que dans des territoires où le secteur touristique est plus limité. Pour autant, force est de constater que les touristes sont venus en nombre sur le territoire en 2013, surtout à partir du mois de mai. Proportionnellement, c'est Marseille – qui avait un retard à rattraper par rapport au reste du territoire, notamment en matière d'hôtellerie – qui semble avoir connu la plus forte évolution. Si Aix-en-Provence ou Arles ont également largement profité de MP2013 en matière de retombées touristiques, d'autres zones comme la Camargue, la Côte Bleue ou les Alpilles constatent aussi des retombées positives, mais à un niveau moindre.

Selon les données de Bouches-du-Rhône Tourisme et de la CCIMP, ce sont environ **1,9 million de visiteurs supplémentaires** qui ont été accueillis sur le territoire, dont 912 000 touristes MP2013, 38 000 touristes conservés et 950 000 excursionnistes¹⁰¹.

Selon l'enquête réalisée auprès des touristes, les **primo visiteurs** sont très représentés en 2013. En effet, on observe un taux de primovisiteurs plus de deux fois supérieur à l'enquête référente de 2011. Le taux de touristes étrangers pour lesquels il s'agit d'un premier séjour (70 %) est également important¹⁰². Il est probable qu'une proportion non négligeable de ces nouveaux visiteurs soient venus en « city trips », des voyages courts, à destination urbaine, avec généralement une forte dimension patrimoniale, culturelle, gastronomique et festive, et qui diffèrent des séjours de congés d'été plus habituels sur ce territoire.

Cette affluence de touristes est confirmée tant par les statistiques hôtelières et croisiéristes que par l'accueil des passagers dans les différents hubs locaux de transport, ou la fréquentation des offices de tourisme.

L'hôtellerie

Dans l'hôtellerie, les résultats 2013, fournis par Bouches-du-Rhône Tourisme, sur la base des données INSEE et DGCIS, sont les suivants :

→ **5,7 millions de nuitées hôtelières**, soit une augmentation de **9 %** par rapport à 2012 (à comparer avec les chiffres pour la région PACA hors Bouches-du-Rhône : -3 % et à une tendance nationale stable voire à la baisse) ;

→ **3,2 millions d'arrivées**, soit une augmentation de **11 %** par rapport à 2012 ;

→ **3,6 millions de chambres occupées**, soit une augmentation de **5 %** par rapport à 2012.

Globalement, le taux d'occupation a augmenté de façon sensible entre les mois de mars et octobre 2013, en comparaison de l'année précédente, en particulier dans les catégories supérieures, 3, 4 ou 5 étoiles.

¹⁰⁰ Les Bouches-du-Rhône accueillent chaque année environ 8 millions de touristes. Source : Bouches-du-Rhône Tourisme.

¹⁰¹ Les excursionnistes sont des habitants des départements limitrophes, qui ne dorment pas sur le territoire.

¹⁰² Mais plus faible qu'à Liverpool (97 %), destination qui accueillait peu de touristes précédemment

Figure 31 : Évolution des taux d'occupation mensuels dans l'hôtellerie de chaîne en 2012 et 2013 à Marseille (en %) ¹⁰³

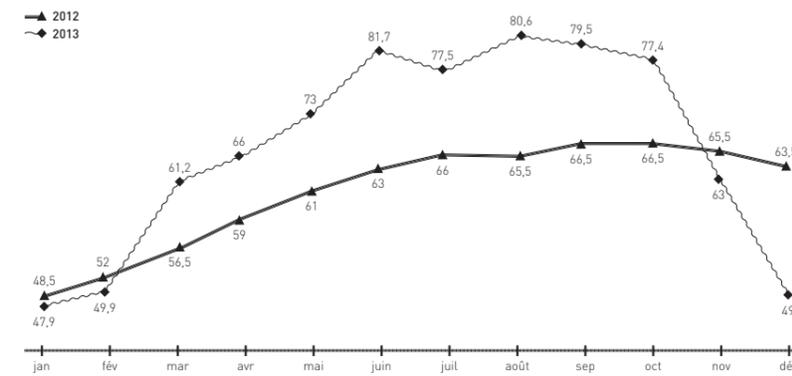
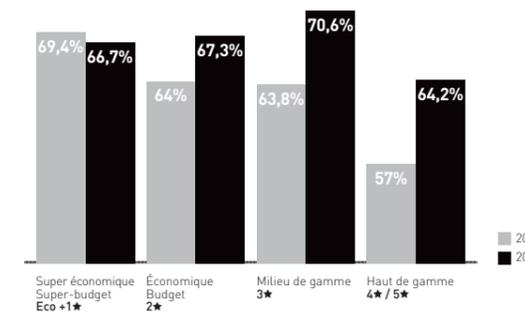


Figure 32 : Évolution du taux d'occupation dans l'hôtellerie par catégorie de chaîne entre 2012 et 2013 à Marseille



La proportion de touristes étrangers en particulier a augmenté également, et notamment la proportion des touristes extra européens (qui représentent néanmoins toujours une petite proportion de l'ensemble).

Figure 33 : Répartition des touristes par origine (Source : BDR Tourisme, données INSEE)

Origine géographique des nuitées	En 2013	Évolution 2013/2012
France	70%	+ 4%
Étrangers	30%	+ 23%
Dont Europe	22%	+ 18%
Amérique	4%	+ 35%
Asie	3%	+ 64%

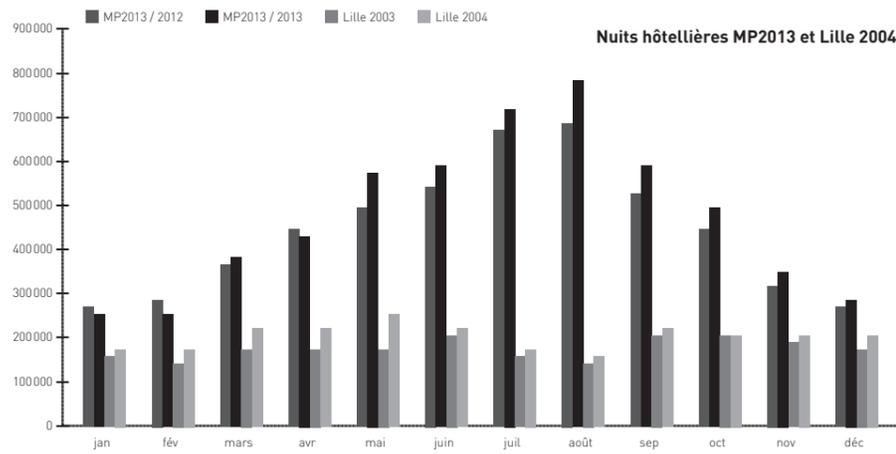
L'analyse comparée des évolutions du nombre de nuitées hôtelières entre Marseille 2013 et Lille 2004 permet de rendre compte du phénomène. Elle met notamment en exergue une augmentation du nombre de nuitées pour Lille 2004 sur chaque mois de l'année et un démarrage plus tardif sur le territoire de Marseille-Provence, visible surtout à partir du mois de mai. In fine, les chiffres sont les suivants :

→ Marseille Provence : 5,7 millions de nuitées, +9 %

→ Lille 2004 : 2,4 millions de nuitées, +13,6 %

¹⁰³ Source : Marseille Observatoire local du tourisme, Chiffres 2013 – Étude In Extenso-Deloitte.

Figure 34 : Évolution comparée du nombre de nuitées hôtelières entre MP2013 et Lille 2004
(Source : INSEE/DIRECCTE/Bouches-du-Rhône Tourisme)



Pour autant, la comparaison doit être analysée avec prudence, car le territoire de Marseille Provence, deux fois plus important en population, a en réalité en 2013 une capacité et une activité touristique bien plus importante que celles de Lille en 2004 (Figure 35).

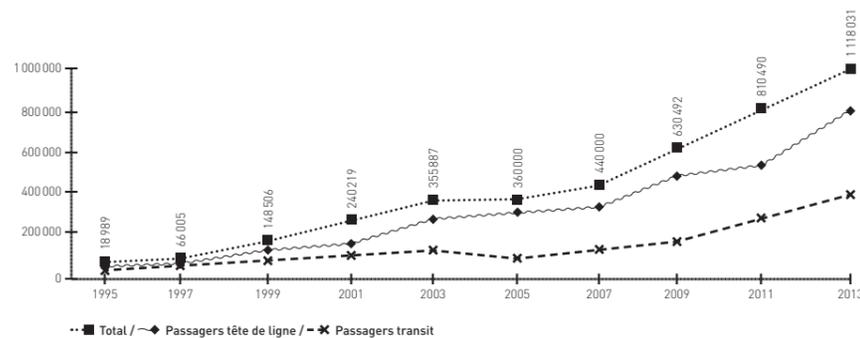
Figure 35 : Comparaison des territoires de Marseille-Provence 2013 et Lille 2004 (source : BDR Tourisme)

Éléments de comparaison	MP2013	Lille 2004
Nombre d'habitants dans le territoire de la CEC	1,9 million	1,1 million
Nombre de communes partenaires dans ce territoire	119	193
Nombre d'Hôtels	510	119
Nombre de lits	37 400	13 400
Nombre de nuitées en 2012	5,2 millions	2,2 millions

Le tourisme de croisière

Le tourisme de croisière a également augmenté en volume. **Les croisières en tête de ligne affichent en effet une hausse de +21,7 %** et les croisières en transit, qui représentent près de 67,9 % du volume passagers, **une hausse de +39,8 %** par rapport à 2012¹⁰⁴. Marseille a ainsi réalisé la meilleure performance des ports de croisière méditerranéens et a confirmé sa place de 1^{er} port français de croisière en Méditerranée. Le port de croisière a en effet gagné de nouvelles offres d'embarquement avec environ 311 croisières au départ de Marseille dont 17 inaugurales, signe d'un intérêt renouvelé des compagnies pour la destination. Cette offre a été enrichie notamment grâce à la réouverture du J4 aux portes du centre-ville, qui peut accueillir des navires jusqu'à 200 mètres de long (haut de gamme).

Figure 36 : Évolution du nombre de croisiéristes entre 1995 et 2013 (Source : Club de la Croisière Marseille - Provence)



¹⁰⁴ Source : Marseille Observatoire local du tourisme, Chiffres 2013.

Les autres indices de l'augmentation de la fréquentation du territoire

L'accueil chez l'habitant — Aux touristes hébergés dans l'hôtellerie et sur les bateaux de croisière, doivent par ailleurs être ajoutés les visiteurs hébergés dans un cadre non marchand.

Selon l'enquête « clientèle touristique » réalisée au cours de l'été 2013 pour BDR Tourisme et la CCI, un tiers des touristes interrogés a résidé en hébergement non marchand, c'est-à-dire en résidence principale de parents ou amis, en résidence secondaire (personnelle ou chez des parents ou amis), ou en échange de maison.

Ceci est confirmé par l'enquête réalisée par Occurrence pour Euréval dans le cadre de cette mission auprès de 500 résidents du territoire. Parmi eux, 40 % affirmaient avoir accueilli des proches résidant ailleurs et venus sur le territoire notamment pour la Capitale européenne de la Culture.

Une augmentation des passagers dans les transports — L'évolution du nombre de passagers accueillis en gare, à l'aéroport et au port constitue également un indice de l'augmentation du nombre de visiteurs¹⁰⁵ :

→ La gare Saint-Charles de Marseille a accueilli 11 518 840 voyageurs en 2013 contre 11 425 015 en 2012, soit une hausse de 0,82 %. Depuis 2008, la connexion train-avion est possible avec la halte ferroviaire Vitrolles-Aéroport Marseille Provence, qui a comptabilisé 601 840 voyageurs en 2013, soit une hausse de 13,6 % par rapport à 2012 ;

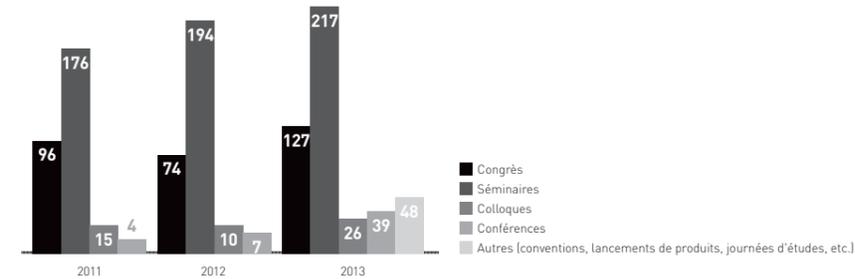
→ Après avoir gagné 1 million de passagers en 2012 (4^e plus forte progression des aéroports européens, classement ACI Europe), l'aéroport Marseille Provence a stabilisé son activité globale en 2013 (-0,4 %) avec près de 8,3 millions de passagers. Le trafic est caractérisé par une progression du trafic international, qui représente désormais 56 % du trafic total.

→ Le Grand Port maritime de Marseille en 2013 a accueilli 2,62 millions de passagers contre 2,44 millions en 2012, soit une augmentation de 7,4 %. Les lignes « Corse » et « Autres lignes » accusent une baisse respective de -5,2 % et -5,9 %, tandis que la croisière connaît une augmentation de 31 %.

→ L'utilisation des bicyclettes en libre-service « Le vélo » à Marseille, enfin, a connu une hausse de 30 % en 2013.

L'augmentation du tourisme d'affaires et des congrès — Parmi les visiteurs, un certain nombre sont venus pour des raisons professionnelles¹⁰⁶. L'activité de congrès a en effet elle aussi connu un essor pendant l'année Capitale.

Figure 37 : Évolution du nombre de rencontres professionnelles par type de manifestation de 2011 à 2013 (Source : service Tourisme et Congrès — Ville de Marseille)



En effet, comme en ont témoigné les entreprises interrogées dans le cadre de cette évaluation, de nombreuses sociétés ont choisi d'organiser leur séminaire annuel ou des événements à Marseille ou dans ses environs, profitant de l'opportunité de la CEC. Pour certaines d'entre elles, aux localisations multiples en France voire à l'international, c'était un phénomène nouveau (le choix se portait auparavant sur des localisations plus centrales comme Paris). Les retours ayant été très positifs, il est probable que certaines réitérent l'expérience.

En 2013, Marseille a ainsi atteint la deuxième place dans le classement national des villes de congrès¹⁰⁷, derrière Paris et devant Lyon, mais a également fait un bond de 68 rangs dans le classement ICCA (International Congress and Convention Association) —

¹⁰⁵ Source : Marseille Observatoire local du tourisme, idem.

¹⁰⁶ Sur le territoire, un touriste sur dix est un touriste d'affaires.

¹⁰⁷ La nouvelle place de Marseille dans les classements est détaillée sur le [site de la Ville](#).

référence en matière de classement international — se positionnant désormais à la 74^e place au niveau mondial alors qu'elle occupait la 142^e place en 2012. Cela est notamment à rapprocher de l'augmentation du nombre d'équipements disponibles pour accueillir ces congrès.

Cette montée en puissance du tourisme d'affaires est également visible à Arles et Martigues, par exemple.

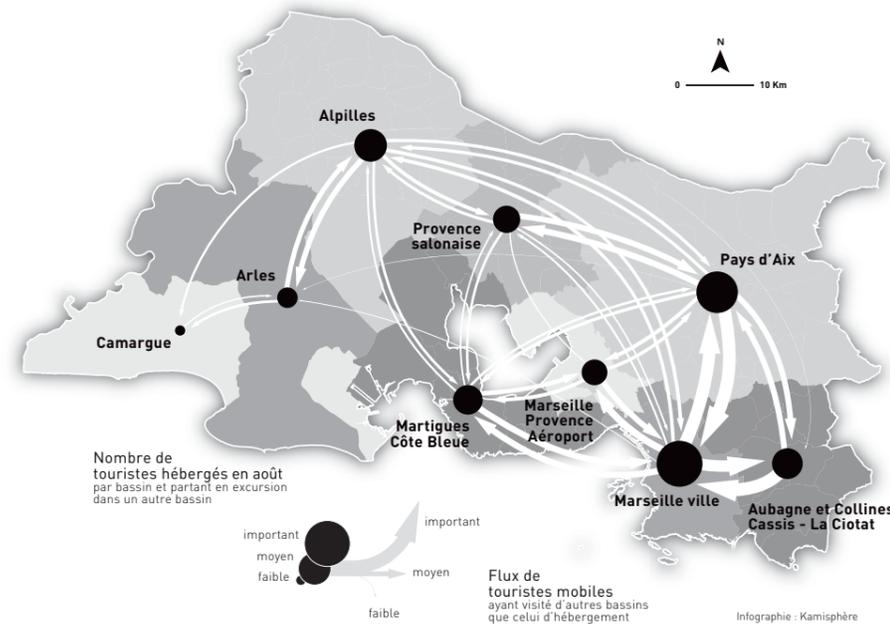
Une fréquentation renforcée des offices de tourisme — À titre d'exemple, avec 457 645 personnes renseignées au comptoir en 2013 (contre 361 091 en 2012), l'Office de Tourisme et des Congrès de Marseille a enregistré une hausse de 26,7 % par rapport à 2012. Pour la deuxième année consécutive, la part de la clientèle étrangère, soit 54,2 % du total des visiteurs, est supérieure à la part de la clientèle française (45,8 %). Les étrangers sont plus nombreux que les Français dès le mois de mars avec une pointe au mois de septembre. Marseille semble ainsi devenir progressivement une destination internationale toute l'année.

Une plus grande circulation des touristes et des résidents sur le territoire

Il apparaît que les touristes sont non seulement venus plus nombreux à Marseille et en Provence, mais qu'ils ont également circulé entre les différents territoires. Pour mesurer les déplacements touristiques, Bouches-du-Rhône Tourisme, a pu utiliser un procédé innovant, intitulé Flux Vision, qui a permis de cartographier ces déplacements (Figure 38). Au-delà des touristes, l'enquête résidents a également démontré que les habitants avaient eux aussi plus circulé sur le territoire qu'à leur habitude, à l'occasion de la CEC.

Cette circulation était un enjeu fort de la CEC : en effet, une partie des touristes en Bouches-du-Rhône viennent pour des séjours de repos (tourisme balnéaire, à la campagne) lors desquels ils peuvent néanmoins visiter des villes autour de leur lieu de villégiature¹⁰⁸. Il était dès lors intéressant de savoir si la CEC pouvait les pousser à aller dans des endroits qu'ils n'auraient pas visités autrement. Cela semble avoir été le cas ; néanmoins, l'étude Flux Vision étant inédite, il faudra plusieurs années de recul pour le vérifier.

Figure 38 : La mobilité touristique en 2013 (Source : Flux Vision Tourisme — Bouches-du-Rhône Tourisme/Orange)



¹⁰⁸ Pour une description des touristes se rendant dans les Bouches-du-Rhône, voir le site de BDR Tourisme, http://www.visitprovence.org/agence_chiffres_cles.asp

Figure 39 : La circulation des résidents sur le territoire (Source : Enquête résidents, Occurrence pour Euréval)



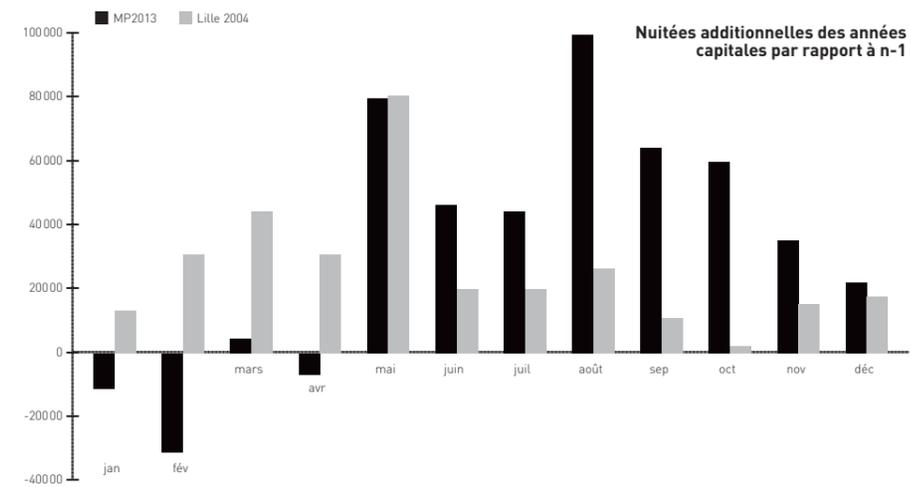
La contribution de MP2013 et des autres facteurs

Une forte contribution de la CEC — Avec un peu moins de 2 millions de visiteurs supplémentaires sur l'année, l'évolution 2012-2013 observée en matière de fréquentation touristique est importante. La contribution de la CEC à cette évolution est forte, tant en termes de dynamique de l'année que de programmation. Beaucoup de visiteurs sont en effet venus sur le territoire pour une offre culturelle spécifique, d'autres sont venus pour l'année, en tant qu'évènement, ou encore, à Marseille, pour voir la ville évoluer à l'occasion de cette année Capitale.

L'enquête de l'Agam auprès des touristes montre clairement que les touristes qui sont venus sur le territoire savaient qu'il était Capitale européenne de la culture : ainsi, si de 2009 à 2012, 60 % des touristes nationaux envisageant de séjourner à Marseille affirmaient savoir que Marseille était capitale européenne de la culture, ce taux de notoriété est monté à 95 % en 2013. Le phénomène est similaire parmi les touristes étrangers, même si l'ampleur est moindre. De 2009 à 2012, 40 % des touristes étrangers envisageant de séjourner à Marseille affirmaient savoir que Marseille était capitale européenne de la culture. Le taux de notoriété s'élevait à 80 % en 2013.

Par ailleurs, à Marseille comme à Lille, les études ont montré que les nuitées additionnelles suivaient assez clairement le rythme de mise en place de chaque CEC, ce qui tend de nouveau à montrer le rôle de MP2013 dans l'augmentation du tourisme (Figure 40).

Figure 40 : Nuits additionnelles (Source : INSEE/DIRECCTE /Bouches-du-Rhône Tourisme)



Le poids du MuCEM — L'effet de la CEC est indissociable de celui de l'ouverture du MuCEM, qui a eu un écho très important dans les médias et un effet d'entraînement très fort sur la fréquentation touristique, ainsi que sur les visites des habitants du territoire (pour rappel, un résident sur deux s'y était déjà rendu début 2014, et près d'un sur deux envisage de le faire).

Le rôle des médias — Les médias ont énormément parlé de la CEC, et en particulier au démarrage, les médias étrangers (voir par exemple l'article du New York Times qui place Marseille en seconde destination « à visiter d'urgence en 2013 »¹⁰⁹). Des visiteurs sont très probablement venus à la suite de ces retombées médiatiques.

¹⁰⁹ The 46 places to go in 2013, New York Times, 11 janvier 2013. Cette attention a également été alimentée par les prix décernés à la CEC, par exemple.

L'attention portée par l'association MP2013 à ses relations presse a très probablement contribué à ces retombées positives, tout comme le programme d'équipements qui a valu à Marseille des reconnaissances internationales (« Prix de la ville européenne de l'année 2014 », décerné par « The Urbanism Academy » de Londres¹¹⁰, ou de façon plus anecdotique, le *Wallpaper Design Award for Best City in 2014*), notamment, qui ont à leur tour renforcé l'intérêt des médias. La promesse de quelques grands rendez-vous (le Grand Atelier du Midi, par exemple), a également permis de donner un angle à la presse au démarrage, et des occasions, tout au long de l'année, de reparler de la CEC.

Si les médias locaux et internationaux ont communiqué très tôt positivement sur la CEC, contribuant à générer l'intérêt des habitants et des étrangers pour le territoire et son offre culturelle, cela n'a pas été le cas des médias nationaux. Ces derniers sont en effet souvent restés critiques jusqu'au printemps, en particulier dans leur traitement de Marseille, et n'ont opéré un retournement de ton que vers le mois de mai, à partir de l'évènement « Entre flammes et Flots » puis de l'ouverture du MuCEM, ce qui explique peut-être en partie (au-delà des aspects saisonniers, le territoire étant naturellement moins attractif en hiver) le démarrage relativement tardif de l'affluence touristique. À noter que cette différence entre presse internationale et presse nationale est commune à plusieurs CEC : Liverpool, en particulier, a connu une situation strictement similaire.

La communication directe sur la CEC et sur sa programmation — Si les actions de relation presse mises en œuvre par l'Association ont eu un effet important et une contribution forte, la communication directe sur la programmation de l'année (site internet notamment) s'est avérée moins efficace, surtout sur le premier trimestre.

Il n'était certes pas aisé de communiquer clairement sur la programmation : près de 2 000 évènements étaient ainsi répertoriés sur le site, répartis sur 12 mois et de multiples communes. Néanmoins, face aux critiques exprimées par de nombreux acteurs, l'association a réagi et amélioré son approche.

Une autre difficulté provient sans doute de la conception même de la CEC et d'un manque de clarté sur la stratégie de communication et la répartition des responsabilités. Chaque collectivité ou acteur a en effet communiqué de son côté, à sa façon, partageant juste un logo commun. Et chacun attendait de l'association qu'elle communique en particulier vers ses publics cibles (les commerçants, les touristes étrangers, etc.), ce qu'elle n'était pas pleinement en mesure de faire avec les budgets dédiés.

Au final, la communication directe n'aura que partiellement contribué à la mise en visibilité de la Capitale et à l'attraction des touristes, mais comme indiqué précédemment, le pavillon M et la presse locale ont largement pallié ces difficultés (voir également p. 40 et suivantes et ci-dessous).

Coordination de l'offre touristique — L'affluence touristique n'a vraiment démarré qu'en mai, ce qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs, et en particulier la saison (le début d'année est traditionnellement plus calme dans cette destination d'été).

Néanmoins, le manque de conviction des professionnels en début d'année, illustré également par la mobilisation tardive des commerces (voir précédemment) a probablement joué, ainsi qu'un manque d'informations et de services de billetterie à destination des voyageurs. Un travail d'anticipation avait bien été réalisé par les acteurs du tourisme, mais une campagne collective a sans doute manqué fin 2012. La production plus précoce de « packs » pour les voyageurs aurait selon les parties prenantes sûrement été de nature à favoriser une fréquentation touristique plus forte dès le début de l'année.

Information, orientation — La création du pavillon M, le travail des offices de tourisme et la mise en place du pass transport ont en revanche contribué à faciliter la vie des touristes. Structure éphémère mise en place par la Ville de Marseille à l'occasion de la CEC, le Pavillon M a été une, sinon la, porte d'entrée de l'année Capitale, une interface pour décrypter les près de 2 000 évènements de l'année. La carte City Pass (associant accès aux transports en commun, au petit train touristique et à certains musées) a été vendue à 16 438 exemplaires en 2013 contre 6 908 en 2012, soit une hausse de 138 %.

Enfin, il faut également noter la contribution positive des habitants du territoire, qui ont joué le jeu (cf. partie précédente), se sont fait ambassadeurs de l'année et ont réellement accueilli leurs connaissances, des proches chez eux pendant l'année et à l'occasion de la CEC.

PRINCIPAUX CONSTATS SUR LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

- Le territoire de la CEC, qui était déjà un territoire à forte activité touristique, a accueilli 1,9 million de visiteurs supplémentaires (50 % de touristes et 50 % d'excursionnistes) en 2013, et enregistré une augmentation des proportions de visiteurs étrangers et de primo visiteurs.

- Cette affluence est confirmée tant par les statistiques hôtelières (+9 % de nuitées hôtelières en 2013) et celles des croisiéristes (+31 % de volume passagers) que pour le tourisme d'affaire et de congrès (en 2013, Marseille a obtenu la 2^{ème} place des villes françaises de congrès et fait un bond conséquent dans les classements internationaux).

- La programmation et la dynamique engendrée par la CEC, l'ouverture du MuCEM et la communication réalisée par les médias locaux, nationaux et internationaux, ont clairement contribué à cette augmentation de la fréquentation, et ce, malgré les difficultés de communication directe et de coordination rencontrées en début d'année.

- La programmation a également généré une circulation plus importante des visiteurs et des résidents à l'intérieur du territoire.

^[1] Cette association de plus de 500 professionnels britanniques de l'urbanisme récompense chaque année un aménagement performant de place urbaine

LES HABITANTS ET LES ENTREPRISES ONT-ILS BÉNÉFICIÉ D'UN MEILLEUR CADRE DE VIE GRÂCE À LA CEC MP2013?

Ce qui s'est passé

Pendant ces dernières années et particulièrement en 2013, Marseille et un certain nombre de villes du territoire MP2013 ont vu l'espace public changer. De nouveaux espaces dédiés à la culture sont apparus et de nouveaux paysages urbains ont été créés. Des architectes contemporains, provençaux ou internationaux, ont dessiné de nouveaux lieux de création et de rencontres à Marseille, Arles, Aix-en-Provence et Aubagne. À Marseille, l'accès à toute une partie de la façade maritime a été rendu aux habitants.

Ces transformations urbaines sont relativement communes lors des Capitales européennes de la Culture. En effet, selon le rapport Palmer (2004), presque la moitié des villes ayant bénéficié de ce label ont choisi de rénover des quartiers à cette occasion. Ce fut par exemple le cas de Gênes, Bruxelles et Porto qui ont régénéré leurs quartiers historiques et culturels, de Salamanque et de Graz qui ont tenté d'en créer de nouveaux, de Copenhague qui a rénové ses arsenaux pour en faire des écoles, et plus récemment de Liverpool qui a reconquis une partie de sa façade maritime.

Aménagements urbains

Des équipements culturels nouveaux ou rénovés — Les principales villes du territoire ont amélioré ou, dans le cas de Marseille entièrement restructuré, leur offre muséale. Aux lieux nouveaux ou réouverts à l'occasion de l'année (voir p.XX) s'ajoutent le déménagement d'équipements culturels dans des locaux neufs ou la rénovation et l'extension de locaux existants :

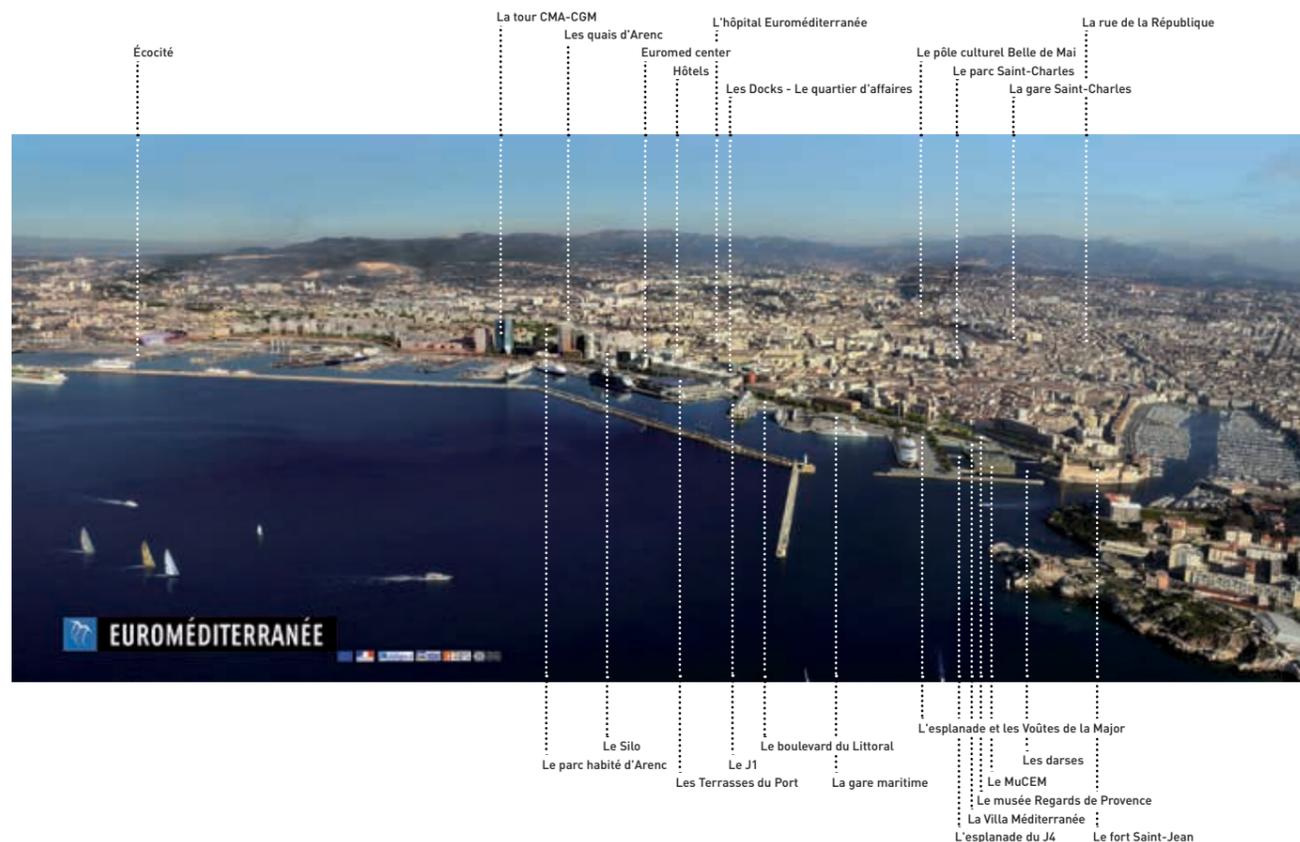
→ Extension du musée départemental Arles Antique. Le permis de construire pour le futur Parc des ateliers de la Fondation Luma a également été signé en 2013 ;

→ Conservatoire Darius Milhaud extension du Musée Granet¹¹¹ à Aix-en-Provence, et mémorial du camp des Milles : le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact a été rendu accessible au public depuis fin 2012 et abrite aujourd'hui un important musée historique, tourné vers l'éducation et la culture ;

→ Théâtre Joliette-Minoterie, musée d'Histoire, musée des Beaux-Arts au Palais Longchamp, Cité des arts de la Rue (aux Aygalades) à Marseille. La Friche La Belle de Mai a également poursuivi son programme d'ouverture avec de nouveaux espaces d'exposition : la Tour-Panorama sur 5 étages et son toit-terrasse, l'aire de jeux et les jardins potagers pour les habitants du quartier, et les Plateaux, deux nouvelles salles pour les arts de la scène.

^[1] La Chapelle des pénitents blancs offre plus de 700 m² d'espaces d'exposition supplémentaires au musée.

Figure 41 : façade maritime de Marseille [Source : Euroméditerranée / Photo : Nicolas Salmeron – image Golem Image]



Des aménagements urbains importants — Les aménagements n'ont pas concerné que les bâtiments culturels, mais le tissu urbain dans son ensemble. Toutes les communes ont poursuivi leurs opérations de rénovation urbaine. C'est à Marseille que les changements sont les plus visibles. La Ville, l'agglomération et l'État ont poursuivi les opérations de développement existantes, avec notamment l'extension du territoire d'Euroméditerranée, les créations de logements et de bureaux qui l'accompagnent, et une nouvelle ligne de tramway (T3) dont l'ouverture est prévue en 2014 et qui achèvera de relier Euroméditerranée au centre-ville.

Ces projets nouveaux concernent exclusivement le centre-ville touristique, cependant, même si les projets de rénovation urbaine dans les quartiers en politique de ville se poursuivent également.

2012 et 2013 ont également été marquées par une **restructuration urbaine en profondeur de la façade maritime de la ville de Marseille** :

→ Le Vieux-Port s'est entièrement transformé pour devenir l'une des plus grandes places publiques d'Europe, avec une réorganisation totale de la circulation automobile sur son pourtour et la disparition des barrières qui empêchaient l'accès direct à la mer. Les transports en commun bénéficient désormais de voies spécialement dédiées et l'espace piéton a été agrandi jusqu'au bord du plan d'eau. Ses quais se prêtent ainsi bien à l'organisation et à l'accueil d'événements et d'animations. L'allègement du trafic et la tranquillité qui en découle ont favorisé la fréquentation et l'animation des bars, restaurants, terrasses et autres commerces ouverts sur les quais ;

→ La restauration et l'aménagement du Fort St-Jean, relié par des passerelles au nouveau J4 et au parvis de l'église Saint-Laurent dans le quartier du Panier, assurent une continuité dans le parcours urbain entre la partie la plus ancienne de la ville et les nouveaux équipements culturels rassemblés sur le boulevard du littoral ;

→ Autour du J4, qui accueille désormais le MuCEM, le quartier s'est lui aussi profondément transformé avec l'aménagement du boulevard du Littoral, la construction du Musée Regards de Provence, celle de la Villa Méditerranée, et la réalisation d'un nouveau parvis tout autour de la cathédrale de la Major. Un peu plus loin, sur ce nouveau boulevard, le hangar J1 a été réhabilité et mis à disposition par le Grand Port maritime (aménagement pour l'année 2013, il a été ouvert au public pour la première fois et est devenu un lieu de rendez-vous situé au cœur de l'activité portuaire, mais a refermé ses portes à la fin de l'année). Tout à côté, face à la Place de la Joliette, les « Terrasses du Port », immense centre commercial, devrait ouvrir ses portes en 2014, tout comme les « Voûtes de la Major ».¹¹²

C'est cette transformation urbaine qui lui a permis de recevoir le « Prix de la ville européenne de l'année 2014 » déjà mentionné.

La ville d'Aix, quant à elle, avait déjà introduit les réalisations du Pavillon Noir (signé Rudy Ricciotti, comme le MuCEM) et du Grand Théâtre de Provence, et a ajouté avec le conservatoire Darius Milhaud une troisième pièce à son nouveau quartier culturel, signée de l'architecte japonais Kengo Kuma (également responsable du Frac à Marseille). La ville d'Arles, enfin, a entretenu et valorisé son patrimoine et poursuit sa spécialisation dans l'art photographique.

Une nouvelle offre hôtelière — Comme évoqué précédemment, l'offre hôtelière a évolué sur la période, proposant plusieurs centaines de chambres supplémentaires et une nouvelle offre haut de gamme sur Marseille (avec des projets type l'Intercontinental Hôtel-Dieu, nouvel établissement 5 étoiles de 194 chambres/suites). Si cette offre nouvelle touche peu les habitants du territoire, c'est un élément important pour les entreprises, notamment celles dont l'activité déborde de l'aire urbaine marseillaise.

Évolution de l'offre de transports

Côté transport, les choses ont également évolué en termes d'offre, avec notamment :

→ À Marseille, les horaires d'ouverture du métro ont été étendus jusqu'à 1 h du matin, 7 jours sur 7, à partir d'avril 2013 et les services de bus ont été renforcés en soirée, ce qui s'est traduit par la création d'une ligne et l'adaptation des itinéraires de lignes existantes ;

→ 3 lignes de bus ont été créées : une navette électrique autour du Vieux-Port (cette dernière a cessé de fonctionner le 31 décembre 2013) et les lignes 82/82S qui desservent la façade maritime, et des lignes renforcées¹¹³ ;

→ Une quarantaine d'arrêts ont été aménagés par MPM ou Euroméditerranée pour être mis en accessibilité aux personnes à mobilité réduite¹¹⁴ ;

→ Les navettes maritimes ont été renforcées. À partir de mars 2013, la navette Vieux-Port vers Pointe-Rouge a repris du service toutes les heures à partir de 7 h. À partir d'avril, une nouvelle navette Vieux-Port — L'Estaque a fonctionné toutes les heures à partir de 7 h 30. Leur avenir apparaît néanmoins menacé.

À noter que, à l'exception notable de la navette Vieux-Port – L'Estaque, cette offre nouvelle concerne exclusivement ou presque les quartiers touristiques du centre-ville. Même des lieux emblématiques tels que la Friche La Belle de Mai, difficile d'accès en transports en commun, n'ont pas bénéficié de ces nouveaux aménagements.

La billettique a également évolué :

→ Un Pass Transport MP2013 a été créé spécifiquement par la Communauté urbaine MPM et les autres autorités organisatrices de transports (AOT) des Bouches-du-Rhône parties prenantes dans l'organisation de MP2013. Ce Pass Transport 2013 permettait aux voyageurs de circuler librement sur un ensemble de lignes urbaines et interurbaines. Il a été décliné en une gamme de titres sur trois durées différentes : 24 heures, 48 heures et 72 heures, et selon différents profils d'utilisateurs (tout public, jeunes, familles) afin de s'adapter aux différents besoins de la clientèle des transports collectifs (Bus, Métro, Tramway, Autocars). Un quatrième titre donnait accès aux TER ;

→ un City-Pass a été proposé qui permettait pour 22 € (24 h) ou 29 € (48 h) d'accéder gratuitement aux musées et au château d'If en bateau (transport+entrée), de visiter Marseille en petit train, d'utiliser les transports en commun et d'obtenir des réductions dans une vingtaine de magasins.

¹¹² La cathédrale accueillera prochainement dans ses soubassements plus de 5 000 m² de boutiques et de restaurants.

¹¹³ « Eugène Caselli annonce le plan transport innovant de Marseille Provence Métropole pour MP2013 », voir sur le site de MPM : <http://www.marseille-provence.com/actualites/transports/plan-transport-mp-2013.html>

¹¹⁴ La mise en accessibilité du cadre de vie est rendue obligatoire par la loi Handicap de 2005 et doit être achevée en 2015.

À noter que le premier Pass, qui aurait pu être utile pour les habitants du territoire, n'a pas été maintenu en 2014. En revanche, le City Pass, destiné aux touristes, est lui maintenu.

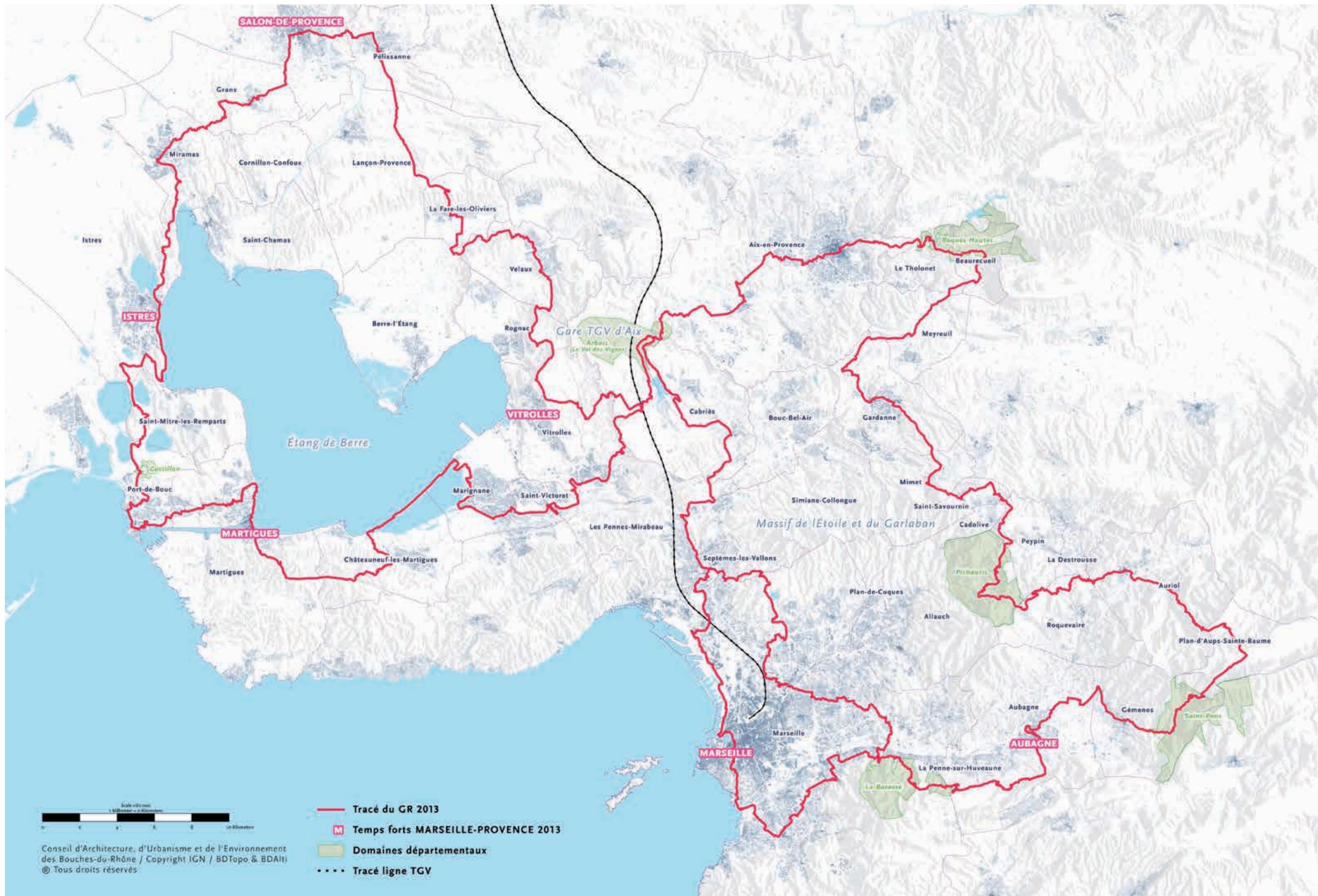
Mise en valeur du patrimoine naturel

À la fois continental, marin et périurbain, le **Parc national des Calanques** a été créé en avril 2012. Il a accueilli près de 2 millions de visiteurs, en mer et à terre, de Marseille, à La Ciotat, en passant par Cassis et la Penne-sur-Huveaune. Durant l'été 2013, ce sont près de 80 000 personnes qui ont été sensibilisées à l'environnement terrestre et maritime (faune, flore) par les éco-gardes, agents d'information du Parc national.

Par ailleurs une nouvelle infrastructure de transport pédestre a vu le jour en 2013 : le **GR® 2013**¹¹⁵. C'est un sentier métropolitain de 365 km qui a permis de révéler le territoire de Marseille-Provence sous un nouveau jour. Ce projet culturel, artistique et touristique est le fruit d'une collaboration entre les 38 communes traversées par le GR®, le Conseil général et les collectivités territoriales, la Fédération française de Randonnée pédestre, les Comités départemental et régional de randonnée et Bouches-du-Rhône Tourisme. Situé en milieu périurbain, il invite les marcheurs à découvrir la singularité d'un territoire où se côtoient villes et campagnes, espaces naturels vertigineux et sites industriels, métropole et calanques.

Ces nouveaux équipements sont durables et susceptibles de concerner tout autant les visiteurs que les habitants du territoire.

¹¹⁵ Premier GR métropolitain, le GR®2013 est un projet artistique, conçu et réalisé par Baptiste Lanaspèze avec un collectif d'artistes-marcheurs.



- Tracé du GR 2013
- M Temps forts MARSEILLE-PROVENCE 2013
- Domaines départementaux
- - - Tracé ligne TGV

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
des Bouches-du-Rhône / Copyright IGN / BDTopo & BDAI
© Tous droits réservés

Appropriation par la population

Les Marseillais semblent avoir apprécié ces évolutions, et ont investi les nouveaux équipements publics de centre-ville (Vieux-Port, façade maritime) en masse lors des événements de plein air, par exemple la Cérémonie d'ouverture. Selon les parties prenantes, ils ont grandement apprécié à cette occasion de pouvoir se retrouver ensemble de façon festive et sans incident. C'est d'ailleurs sûrement l'un des changements majeurs vécus pendant cette année 2013 : les résidents ont pu partager sur l'espace public des moments marquants de joie populaire, sans débordements, et une nouvelle expérience du vivre ensemble.

Les habitants comme les touristes se sont également approprié les lieux éphémères comme le Pavillon M. Les musées qui ont rouvert après rénovation ont également eu un nombre de visites plus important qu'avant leur fermeture.

De façon plus générale, ils ont également circulé dans des quartiers ou territoires qu'ils ne fréquentaient pas auparavant lors de cette année.

Ces transformations ont toutefois également pu être critiquées. Leurs détracteurs craignaient en effet qu'elles génèrent à Marseille un effet de gentrification d'une part¹¹⁶ et la création d'un nouveau centre qui viendrait faire de l'ombre à l'ancien, d'autre part. Sans pouvoir traiter ici un phénomène complexe, il est intéressant de noter que si le centre-ville de Marseille « s'embourgeoise » bien en lien avec la revitalisation du centre, en particulier depuis le début des années 2000, ce processus ne s'est pas accéléré en 2013 : par exemple, les loyers n'ont pas augmenté sur l'année à Marseille, en lien avec la tendance nationale.

Pour cette question comme pour le développement de l'offre commerciale de la façade maritime, il est probable que les effets combinés de l'ensemble des politiques urbaines menées sur ces quartiers, dont MP2013 n'est qu'un des aspects, ne pourront être jugés qu'à plus long terme.

La contribution de MP2013 et des autres facteurs

La contribution de MP2013

Amélioration du cadre de vie — L'association MP2013 n'a ni financé ni géré les investissements présentés ci-dessus. Les principaux acteurs responsables, financeurs et opérateurs, sont plutôt l'État, Euroméditerranée et les collectivités locales (voir plus bas).

Pour autant, la Capitale européenne de la culture a clairement contribué aux évolutions en matière d'équipements et de cadre de vie, et ce à deux titres :

→ en tant que **catalyseur** d'investissements d'une part ;

→ et en tant que **fournisseur de calendrier** d'autre part.

En donnant aux différents acteurs concernés un objectif commun et un rendez-vous au 1^{er} janvier 2013, Marseille-Provence 2013 a constitué un **puissant accélérateur** pour des projets divers, qui pour certains étaient au point mort, faute de moyens ou de volonté politique. Il n'est pas sûr que, sans la Capitale européenne de la Culture, le MuCEM, serait sorti de terre à Marseille, que la Villa Méditerranée aurait existé, que les musées Longchamp et Borély auraient été rénovés pour 2013, ou que l'Hôtel-Dieu serait l'établissement hôtelier haut de gamme actuel, entre autres.

Le titre de Capitale européenne de la culture aura été un puissant levier pour débloquent les financements de nombreux chantiers en attente, et combler, du moins en partie, le retard de la ville en matière d'infrastructures culturelles et touristiques.

La Capitale européenne de la culture a permis de canaliser les énergies, de justifier les investissements, de renforcer les coopérations à tous niveaux et d'engager 650 millions d'investissements en infrastructures diverses.

MP2013 a également donné une échéance à tous les investisseurs : il fallait être prêt pour 2013. Pour ce faire, l'association MP2013 a fourni des éléments clés : un Conseil d'administration où se retrouvaient régulièrement les différents financeurs, un comité de coordination et un coordinateur de chantiers, qui a joué, avec l'appui de la préfecture des Bouches-du-Rhône, un **rôle de fluidification** .

¹¹⁶ C'est une critique récurrente à l'encontre de l'opération Euroméditerranée depuis de nombreuses années.

En contrepartie, ces effets concernent quasi exclusivement des équipements à portée touristique, qui touchent les habitants dans la mesure où ceux-ci se rendent dans les lieux touristiques de la ville, et pas sur leur lieu de vie. À cet égard, l'ouverture plus tardive du métro, rattrapant les standards des villes européennes, est le « ricochet » le plus emblématique pour les habitants.

Vivre ensemble dans l'espace public — Concernant les effets en matière d'amélioration du vivre ensemble, la contribution de Marseille-Provence 2013 passe très clairement par les projets produits ou coproduits se déroulant sur l'espace public, tels que la fête d'ouverture (12 janvier), « Le Vieux-Port, entre Flammes et Flots » (3 et 4 mai), la fête de la musique (21 juin), TransHumance, Révélation 8 (31 décembre), qui ont permis aux habitants et visiteurs de partager des moments de communion rares. Cela est vrai à Marseille, mais également dans les autres villes du territoire où ces événements ont aussi été l'occasion de rassemblements.

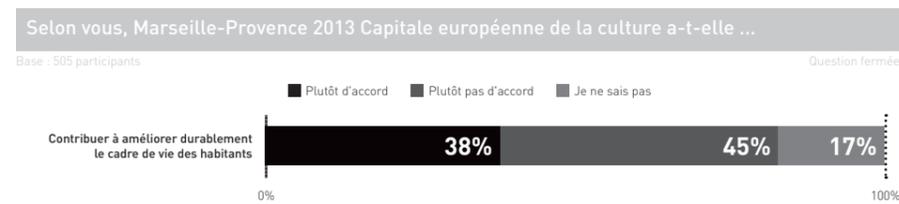
La deuxième contribution tient à la réalisation de projets sur l'ensemble du territoire, qui a poussé les résidents à se rendre ailleurs que dans leur aire de déplacement quotidienne, notamment pour des projets originaux (Champs Harmoniques aux Goudes, Nuits industrielles à Martigues ou Port-de-Bouc, Hôtel du Nord dans les quartiers nord de Marseille) et pour les rassemblements populaires de nouveau.

Enfin, la contribution des projets à dimension sociale est moins importante quantitativement, mais plus profonde également, car elle s'accompagnait quasi systématiquement de démarches de médiation. Cet aspect est discuté plus en détail dans la question 1 (p.37 et suivantes).

Perception des apports de l'année — Il est intéressant d'étudier la perception qu'ont les différents types d'acteurs au sujet de la contribution de la CEC à l'amélioration durable du cadre de vie des habitants.

Cette question a été posée lors de 3 enquêtes menées lors de cette évaluation : auprès des habitants, des TPE/PME et des opérateurs culturels : 38 % des habitants interrogés, 42 % des entreprises interrogées et 55 % des opérateurs culturels cofinancés considèrent au final que la Capitale européenne de la Culture aura contribué à améliorer durablement le cadre de vie des habitants. Il est probable que les points de vue varient selon la localisation de chacun sur le territoire, mais les pourcentages restent relativement élevés.

Figure 43 : Les impacts de la CEC sur le cadre de vie, selon les habitants (source : enquête Occurrence pour Euréval)



Les autres facteurs

L'essentiel des changements de cadre de vie qui peuvent impacter les habitants et les entreprises du territoire tient principalement aux politiques menées par les collectivités et par l'État. Ailleurs qu'à Marseille et dans une moindre mesure, Aix-en-Provence, il n'y a pas d'effet observable de la CEC sur le cadre de vie hors équipements culturels nouveaux, ceux-ci visant au moins autant les touristes que les habitants.

À Marseille, c'est bien l'opération Euroméditerranée et ses satellites qui ont changé le visage de la ville, que ces changements soient perçus de façon positive ou non. C'est aussi ce qui explique la concentration des investissements sur une petite portion du territoire, car Euroméditerranée les a rendus possibles, que ce soit en termes de revitalisation déjà réalisée, de foncier disponible, d'ingénierie ou de gouvernance.

Pour certaines parties prenantes, Marseille-Provence 2013 a permis de donner un coup de projecteur sur le travail mené dans une relative discrétion les 20 dernières années, et pourrait faire gagner quelques années à la revitalisation amorcée par Euroméditerranée.

PRINCIPAUX CONSTATS SUR L'ÉVOLUTION DU CADRE DE VIE

- Ces dernières années et particulièrement en 2013, Marseille et un certain nombre de villes du territoire MP2013 ont vu l'espace public changer.

- Les principales villes ont amélioré ou, dans le cas de Marseille entièrement restructuré, leur offre muséale. De nouveaux espaces dédiés à la culture sont apparus et de nombreux autres ont été rénovés. Le patrimoine naturel a également été mis en valeur, notamment via la création du Parc national des Calanques et du GR® 2013.

- Les aménagements n'ont pas concerné que les espaces culturels, mais le tissu urbain dans son ensemble. Toutes les communes ont poursuivi leurs opérations de rénovation urbaine, mais c'est à Marseille, et en particulier sur la façade maritime, que les changements sont les plus visibles.

- L'offre de transport a évolué : horaires d'ouverture du métro étendus, nouvelles lignes de bus, renforcement des navettes maritimes. Des pass transport ont été créés pour circuler sur l'ensemble du territoire (urbain et interurbain).

- Les résidents se sont approprié les nouveaux lieux et ont pu partager sur l'espace public des moments marquants de joie populaire, sans débordements, et une nouvelle expérience du vivre ensemble.

- MP2013 n'a ni financé, ni géré les investissements présentés ci-dessus. Mais la Capitale européenne de la culture a clairement contribué aux évolutions en matière d'équipements et de cadre de vie en jouant le rôle de catalyseur de décision d'investissements, d'accélérateur (en imposant 2013 comme date d'échéance) et de fluidification (favorisant la coordination entre les acteurs).

- En contrepartie, les effets concernent quasi exclusivement des équipements à portée touristique, qui touchent les habitants dans la mesure où ceux-ci se rendent dans les lieux touristiques de la ville, et pas sur leur lieu de vie.

LES ACTEURS DU TERRITOIRE ONT-ILS BÉNÉFICIÉ DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES COMMANDES ET DE LA FRÉQUENTATION DE LA CAPITALE ?

Ce qui s'est passé

La Capitale européenne avait plusieurs objectifs relatifs à la culture (soutenir la création et la diffusion d'œuvres ambitieuses, valoriser le potentiel culturel et artistique du territoire, innover en matière d'intégration de la culture dans l'espace public, impliquer les citoyens à travers une approche participative), au rayonnement notamment international et à l'attractivité touristique. Mais les différentes parties prenantes en attendaient également des retombées économiques pour le territoire.

Ces retombées peuvent être de plusieurs natures :

→ elles peuvent être *liées aux réalisations de la CEC, directes* (les financements des projets culturels et des actions les accompagnant) ou *indirectes* (les travaux d'infrastructures et d'aménagement générés ou accélérés par la CEC, cf. Chapitre précédent) ;

→ elles peuvent être *liées aux résultats et impacts de la CEC* (retombées financières de l'augmentation de la fréquentation touristique et dépenses effectuées par les visiteurs sur le territoire).

Cette partie s'appuie majoritairement sur l'étude « *Impact économique Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture* » réalisée par la CCIMP, en partenariat avec BDR Tourisme et l'association MP2013. Elle repose notamment sur une vaste enquête menée en 2013 auprès de la clientèle touristique. Elle complète les observations récurrentes de BDR Tourisme sur la fréquentation touristique et de la CCIMP sur les investissements touristiques.

Cette étude évalue **l'impact économique total de Marseille Provence Capitale européenne de la Culture 2013 à près de 500 M€**. Il s'agit de retombées économiques dont n'aurait pas profité le territoire si Marseille Provence n'avait pas été Capitale Européenne de la Culture en 2013. En lien, elle estime les retombées sociales à près de 2800 emplois créés ou conservés en 2013.

Les investissements ne constituent pas de l'impact économique direct, ils participent néanmoins à « l'effet 2013 », surtout sur le long terme. Parmi ces investissements, **665 M€ ont été investis dans plus de 60 chantiers emblématiques de MP2013**, auxquels s'ajoutent, pour accompagner l'évènement et le développement touristique du territoire, **130 M€ pour des projets d'aménagement à fort potentiel touristique et 270 M€ investis par l'hôtellerie**.

Il est très difficile de connaître exactement la part des dépenses d'investissement précitées qui a finalement profité à des entreprises du territoire. Cette part n'a donc pas été comptabilisée dans l'estimation des retombées économiques présentée ici. Il semble néanmoins qu'elle soit non négligeable. Ainsi, à titre d'exemple, si les chantiers ont été surtout attribués à de grands groupes du BTP type Vinci ou Eiffage, ces derniers ont fait travailler de nombreux sous-traitants locaux.

Impact direct lié aux réalisations

L'« impact direct » consiste, au travers d'analyses des postes de dépenses (achats, salaires, etc.) de l'Association et des principaux coproducteurs de manifestations culturelles, à déterminer le montant des dépenses effectuées au sein du périmètre géographique d'impact, c'est-à-dire le territoire Marseille-Provence 2013, pour réaliser la CEC.

Ce calcul a été réalisé par la CCIMP et MP2013 à partir d'une analyse des dépenses de l'Association et de la localisation des fournisseurs, et de l'identification des principaux coproducteurs dont les dépenses ont à leur tour été auditées. Ces résultats ont été consolidés au premier semestre 2014 à la clôture des comptes.

Il ressort de cette analyse que **62 M€ ont été dépensés localement¹¹⁷ pour la production des évènements culturels labellisés MP2013**, ce qui représente 68 % des dépenses de MP2013 :

→ 45 M€ de dépenses de l'Association sur MP2013 hors salaires ;

→ 7,5 M€ de dépenses exceptionnelles des coproducteurs de MP2013 sur les principaux évènements labellisés. Pour élargir l'assiette des dépenses culturelles liées à MP2013, des dépenses exceptionnelles des opérateurs culturels et des établissements privés sont prises en compte. L'analyse porte sur les 25 plus gros opérateurs (en termes de dépenses liées aux évènements de MP2013). Ces derniers ont généré plus de 11 M€ de dépenses qui n'apparaissent pas dans le budget de l'Association. Le taux de 68 % de dépenses locales est ensuite appliqué à ces dépenses exceptionnelles de coproduction ;

→ 9,3 M€ de salaires nets sur le territoire MP2013.

Figure 44 : Analyse des dépenses de l'Association (source : MP2013)

	Département	Total	Part
Total 2010 / 2014	44 721 122 €	66 004 645 €	68%
2010	33 733 €	58 748 €	57%
2011	3 431 405 €	4 880 301 €	70%
2012	13 223 980 €	19 384 631 €	68%
2013	26 943 084 €	40 095 744 €	67%
2014	1 085 320 €	1 585 221 €	68%

Impact indirect lié aux retombées touristiques supplémentaires

Il s'agit tout d'abord de mesurer la fréquentation touristique en 2013 et d'estimer la part de visiteurs supplémentaires accueillis, par rapport à une année « normale ».

L'évolution de la taxe de séjour fournit un premier indice de l'augmentation de la fréquentation touristique : elle s'élève à 2 612 501 € soit une hausse de +25,2 % par rapport à 2012.

L'augmentation de la fréquentation touristique en 2013 conjugue en fait plusieurs effets :

→ **L'augmentation du nombre de nuitées et donc de séjours en 2013 par rapport à 2012**

Le nombre de touristes est calculé en fonction du nombre de nuitées et de la durée moyenne de séjour. Premier constat : le nombre de nuitées a augmenté de 3,4 % entre 2012 et 2013.

Figure 45 : Hausse du nombre de nuitées marchandes et non marchandes (source : B.E.T François Marchand pour CRT PACA 2010-2011, Bouches-du-Rhône Tourisme, CCIMP)

Année	Nombre de nuitées
2012	41 344 344
2013	42 757 146
Évolution	1 412 802

→ **La baisse de la durée moyenne de séjour des touristes en 2013 par rapport à 2012**

La durée moyenne de séjour est estimée via les enquêtes menées par le Comité régional du Tourisme PACA. Une enquête similaire a été menée par la CCIMP en 2013. Celle-ci nous renseigne sur une baisse de la durée de séjour de -0,6 j. de mai à octobre et l'hypothèse d'une baisse de la durée de séjour de -0,3 j. le reste de l'année a été posée.

¹¹⁷ Calcul réalisé sur la base de la localisation du siège social de l'entreprise. La part des retombées sur le territoire est donc potentiellement minorée, si des établissements locaux d'entreprises au siège extraterritorial ont bénéficié de commandes.

Un touriste est défini comme toute personne ayant passé au moins une nuit sur un territoire défini et dont le domicile est à l'extérieur de ce territoire.

Figure 46 : Baisse de la durée moyenne de séjour (Source : B.E.T François Marchand pour CRT PACA 2010-2011, BDR Tourisme, CCIMP)

Périodes	Nombre de nuitées	Durée moyenne du séjour	Écart des durées de séjour
Mai à octobre 2012	30 657 355	6,2	-0,6
Mai à octobre 2013	32 383 934	5,6	
Reste de l'année 2012	10 686 988	4,9	-0,3
Reste de l'année 2013	10 373 212	4,6	

La diminution de la durée de séjour (probablement due en partie à un renforcement des voyages types « city trip ») implique ainsi une hausse du nombre de touristes plus que proportionnelle à l'augmentation du nombre de nuitées. De même alors que le nombre de nuitées a connu un recul hors saison, la réduction de la durée de séjour permet de connaître une légère augmentation du nombre de touristes.

Figure 47 : Estimation des touristes supplémentaires en 2013 (source : BDR Tourisme, CCIMP)

Périodes	Nombre de nuitées	Durée moyenne du séjour	Nombre de touristes
Évolution mai-octobre	1 726 579,65	-0,60	838 111
Évolution reste de l'année	-313 776,23	-0,30	74 028
Évolution 2012/2013	1 412 803,41		912 139

Ainsi le territoire a accueilli plus de 910 000 touristes supplémentaires en 2013.

→ **Le maintien d'un volant de touristes dans le département** alors que dans un contexte de crise la fréquentation diminue en France et en région PACA. La fréquentation touristique aurait du suivre cette tendance générale en 2013 dans le département des Bouches-du-Rhône si le territoire n'avait pas été labellisé CEC 2013

Figure 48 : Estimation des touristes conservés dans une période de crise de fréquentation (source : B.E.T François Marchand pour CRT PACA 2010-2011, Bouches-du-Rhône Tourisme, CCIMP)

Année	BdR, Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes	Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes	BdR observé	BdR tendance autres dép.
	Nombre de nuitées	Nombre de nuitées	Nombre de nuitées	Nombre de nuitées
2012	183 291 947	141 947 604	41 344 343	
2013	184 002 000	141 245 000	42 757 000	41 139 699
Évolution 2012/2013	710 053	-702 604	1 412 657	-204 644
Évolution 2012/2013 en %	0,39%	-0,49%	3,42%	-0,49%

Si le territoire des Bouches-du-Rhône avait suivi la tendance observée entre 2012 et 2013 dans les départements les plus fréquentés de la Région PACA (Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes), alors le département aurait perdu plus de 210 000 nuitées (-0,5 %). Cela équivaut à une perte de 38 000 touristes.

Ainsi le territoire a conservé 38 000 touristes.

→ **La prise en compte d'autant d'excursionnistes que de touristes** grâce à la mesure innovante de « Flux Vision pour le Tourisme » (Bouches-du-Rhône Tourisme et Orange TM)

Flux Vision a permis pour la première fois de mesurer l'activité des populations sur le territoire, qu'elles soient résidentes, touristes, en transit ou excursionnistes. D'après Flux Vision, à 1 touriste correspond 1,5 excursionniste. Or, les excursionnistes comprennent des habitants à l'année dans les départements limitrophes qui peuvent être comptabilisés à l'occasion de leurs déplacements de loisir, de consommation ou encore de déplacements domicile travail qu'il convient de ne pas prendre en compte parmi les dépenses touristiques. Ainsi, le rapport 1 touriste = 1 excursionniste a été utilisé. Selon cette estimation, le territoire aurait accueilli 950 000 excursionnistes en 2013 (Source : OrangeTM — Flux Vision pour le Tourisme/BDR Tourisme) Le département des Bouches-du-Rhône aurait donc accueilli près de 2 millions de touristes et d'excursionnistes supplémentaires.

Une fois connu le nombre de touristes et d'excursionnistes supplémentaires accueillis, il s'agit d'estimer leur dépense moyenne sur le territoire pendant leur séjour. Pour ce faire, une enquête a été réalisée auprès de 2 393 touristes du département des Bouches-du-Rhône entre le 25 juillet et le 8 novembre 2013¹¹⁸.

L'estimation de l'impact économique indirect repose sur des données de référence issues de l'Enquête auprès de la clientèle touristique-CRT PACA/Bouches-du-Rhône Tourisme de 2011. Elle nous renseigne notamment sur les durées de séjour et les dépenses des touristes de mai à octobre : 6,2 jours et 58 €. En 2013, le **niveau de dépense moyen est de 65,4 €** (soit 7 à 8 € de plus par jour) et la **durée de séjour moyenne est de 5,6 jours** (soit 0,6 jour en moins). Ainsi, le montant de dépense par séjour (65,4*5,6=366) est supérieur selon cette observation de 7 € par touriste (366-359).

Le niveau de dépense moyen est d'environ 66 € par jour pour les touristes et le niveau de dépense moyen est d'environ 26 € par jour pour les excursionnistes.

L'estimation des retombées économiques liées aux touristes et excursionnistes supplémentaires est donc d'**environ 428 millions d'euros**.

Figure 49 : Calcul des dépenses supplémentaires par touriste (nota : 100 % des touristes supplémentaires sont affectés à l'impact indirect, Source : Bouches-du-Rhône Tourisme ; CCIMP)

Type de touriste	Dépense supplémentaire
Touristes habituels	7€ de plus / jour
Touristes en + mai à octobre	66€ x 5,6 jours = 397€
Touriste en + reste de l'année	66€ x 5,3 jours = 350€
Touristes supplémentaires	
Touristes conservés	66€ x 5,6 jours = 397€
Excursionnistes	26€ x 1 jour = 26€

Figure 50 : Calcul de l'impact économique indirect (Source : Bouches-du-Rhône Tourisme ; CCIMP)

Type de touriste	Nombre	Dépense supplémentaire en €	Impact économique indirect en €
Touristes habituels	7 800 820	7	54 605 737
Touristes supplémentaires	912 139	367	334 462 890
dont touristes mai à octobre	838 111	368	308 660 280
dont touristes reste de l'année	74 028	349	25 802 610
Touristes conservés	38 612	368	14 220 171
Excursionnistes	950 751	26	25 076 813
Total	1 901 502		428 365 611

Marseille Provence a néanmoins également engendré des coûts publics qui constituent autant de facteurs venant pondérer le bilan positif des retombées économiques :

→ Les coûts de déplacements, c'est à dire la possible éviction voire substitution des visiteurs non locaux par les visiteurs locaux. Les visiteurs non locaux ont pu ne pas se rendre sur le territoire en raison de l'encombrement ou de difficultés à trouver un hébergement ;

→ Le fonctionnement des transports publics (navette autour de Vieux Port par exemple) ;

→ Les dispositifs de sécurité publique.

À partir de la structure de dépense, **un potentiel du nombre d'emplois créés ou maintenus a été estimé, qui s'élève à environ 2 800**. Il s'agit d'un nombre de salariés (ETP). Cette hausse du chiffre d'affaires a pu également se traduire par une hausse du nombre d'heures travaillées par des salariés déjà en poste (le secteur touristique étant caractérisé par une forte présence du temps partiel). Afin de déterminer un volume d'activité lié à l'augmentation de la dépense touristique, des ratios techniques (CA TTC par salarié) ont été calculés à partir de l'enquête ESANE 2011 (Élaboration des Statistiques annuelles d'entreprises).

¹¹⁸ 1 394 questionnaires ont été administrés en face à face et 999 ont été autoadministrés par les répondants. L'échantillon a été redressé pour correspondre au territoire de la CEC et à la population des touristes des Bouches-du-Rhône telle qu'observée dans l'enquête de la clientèle touristique dans les Bouches-du-Rhône menée en 2011 qui a servi de référence à cette enquête. L'échantillon a ensuite été recalculé de façon à prendre en compte l'ensemble des personnes représentées par l'enquête. En effet, un répondant à l'enquête englobe, en particulier pour les dépenses, un nombre variable de personnes. Techniquement autant de lignes ont été ajoutées à la base de données que de personnes constituant le groupe concerné par les dépenses. L'analyse porte ainsi sur 5 229 individus. Ces dépenses ont été divisées par le nombre de personnes constituant le groupe.

Figure 51 : Estimation des emplois liés à l'impact indirect (nota : 100 % des touristes supplémentaires sont affectés à l'impact indirect, source : ESANE, CCIMP)

en €	CA par salarié	Nombre de salariés
Hébergement	170 209	980
Nourriture (restaurant, achats alimentaires)	121 060	1 075
Loisirs / culture	207 294	212
Achats de biens durables (vêtements, souvenirs...)	287 191	132
Transport au sein de la région	126 712	389
Total	153 577	2 789

Les estimations présentées ci-dessus se voient confirmées par les dires des entreprises du territoire. En effet, selon l'enquête réalisée auprès des TPE /PME, un certain nombre d'entreprises localisées dans les communes touristiques et relevant du secteur de l'hôtellerie-restauration, des services au tourisme et de l'artisanat ont effectivement pu enregistrer une augmentation de leur chiffre d'affaires, voire de leurs marges. Il convient néanmoins de souligner que les retombées ne sont pas les mêmes partout sur le territoire, et que les villes ou quartiers touristiques ont bénéficié de retombées économiques plus importantes.

Enfin, à titre de comparaison, et pour mettre les résultats obtenus en perspective, Ruhr 2010, avait estimé les retombées à une augmentation de 13,4 % du nombre de touristes, avec le chiffre record de 6,5 millions de nuitées, soit un revenu brut supplémentaire de 90 millions d'euros pour la région¹¹⁹. Liverpool 2008, de son côté, avait généré selon les estimations 753,8 millions de livres de dépenses des visiteurs additionnels¹²⁰.

La contribution de MP2013 et des autres facteurs

Il semble ici que la contribution de la CEC aux changements présentés ci-dessus soit très importante. En effet, la **contribution par le budget de l'association est directe**. C'est notamment la programmation, et en particulier les événements exceptionnels proposés, qui ont fait venir des touristes extérieurs au territoire.

La capitale a par ailleurs contribué à attirer des visiteurs sur le territoire **dans une période plutôt morose** au niveau national en matière de tourisme (les autres régions ont en moyenne plutôt connu des fréquentations stables ou légèrement à la baisse).

Les médias ont également joué un rôle dans le renforcement de Marseille et de la Provence comme destination de week-end (city-trip) et comme destination touristique, plus globalement (voir le chapitre sur l'évolution de la fréquentation touristique). Ils ont notamment eu un rôle important de relais d'information vers les visiteurs étrangers potentiels, visiteurs qui dépensent généralement plus sur le territoire que les touristes français.

Les entreprises enfin, qui ont joué le jeu et amélioré leur offre pour l'occasion, communiqué sur la Capitale, et les **habitants** qui se sont faits ambassadeurs de l'année auprès de leurs proches, voire qui les ont accueilli chez eux, ont également contribué à la venue de nouveaux visiteurs et aux retombées économiques qui en découlent.

PRINCIPAUX CONSTATS SUR LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- 62 M€ (ce qui représente 68 % des dépenses de MP2013) ont été dépensés localement pour la production des événements culturels bénéficiant du label MP2013

- L'estimation des retombées économiques liées aux touristes et excursionnistes supplémentaires est donc d'environ 428 millions d'euros.

- Au global, les retombées économiques, dont n'aurait pas profité le territoire si Marseille Provence n'avait pas été Capitale Européenne de la Culture en 2013, sont donc estimées à près de 500 M€.

- En lien, les retombées sociales sont estimées à près de 2 800 emplois créés ou conservés en 2013.

¹¹⁹ Source : Evaluation ex-post des capitales européennes de la culture 2010, Econys, Août 2011.

¹²⁰ Source : Rapport Impacts 2008.

DES TALENTS CRÉATIFS ET ARTISTIQUES ONT-ILS ÉTÉ ATTIRÉS DURABLEMENT SUR LE TERRITOIRE ?

Ce qui s'est passé

De nombreux projets ont fait appel à des artistes et à des techniciens venant du reste de la France, du pourtour méditerranéen et d'ailleurs (un peu moins de 300, d'après l'association). Selon l'enquête réalisée auprès des opérateurs culturels, plus de la moitié des projets cofinancés (et un tiers des projets labellisés) ont fait intervenir des artistes du pourtour méditerranéen. Ils sont venus s'installer et ont contribué à la préparation et à la mise en œuvre de la CEC. Il est néanmoins difficile d'estimer le nombre de talents créatifs et artistiques arrivés à l'occasion de la Capitale.

Il y a très peu d'indices que ces personnes soient restées sur le territoire en 2014, et plus particulièrement sur le nombre d'artistes ou créatifs qui après leur participation à la CEC, dans l'association ou dans l'un des projets soutenus, y auraient développé une activité propre. Nous savons néanmoins que les opérateurs culturels locaux ont effectué des recrutements, qui concernent probablement en partie des personnes venant du reste du territoire, et dont certains seront pérennes (voir Q1).

De nouveaux équipements en revanche ont été mis en place, permettant l'accueil de talents créatifs et artistiques, qui ont vocation à durer. Certaines structures telles que la Friche La Belle de Mai comprennent de nombreuses résidences d'artistes, résidences qui préexistaient et se maintiendront.

Enfin, d'un point de vue plus général, peu d'éléments ont pu être collectés sur une évolution des industries créatives sur le territoire à l'occasion ou en lien avec la CEC. Si des évolutions apparaissent dans ce domaine, elles ne pourront être visibles qu'à plus long terme.

La contribution de MP2013 et des autres facteurs

La CEC avait vocation à faire venir des artistes et à les accueillir dans le cadre des projets soutenus, et elle y a fortement contribué, mais conserver les artistes sur le territoire au-delà de 2013 n'était pas en soi un objectif de la Capitale. « Par principe, les artistes ne restent pas », expliquent des responsables de l'association. De même, il n'y a pas eu de mesure spécifique pour maintenir sur le territoire les salariés de l'association, qui sont pour nombre d'entre eux repartis vers d'autres horizons.

La CEC a néanmoins permis de **développer des outils et un cadre visant à attirer ces artistes**, alors que le territoire en manquait fortement. On peut citer les résidences, ateliers de construction à Vitrolles, les structures de haut niveau à Arles ou les réseaux de résidences d'artistes à Aix. Les Ateliers de l'EuroMéditerranée, programme innovant de résidences d'artistes mis en œuvre par Marseille-Provence 2013 grâce à l'impulsion de la CCIMP et du club d'entreprises Mécènes du Sud, ont permis d'attirer des artistes dans des lieux non dédiés à l'art, entreprises privées, institutions publiques ou associations, et de sensibiliser de nouveaux publics à la création artistique, à travers la participation des salariés et des usagers au projet artistique. Par l'accueil d'artistes de pays de la Méditerranée, ils ont renforcé les échanges culturels entre l'Europe et la Méditerranée. Des discussions sont en cours pour pérenniser ces Ateliers de l'EuroMéditerranée.

Ainsi, grâce à la CEC — via ces Ateliers ou plus généralement le Mécénat de projet —, **des entreprises ou organisations diverses ont appris à connaître et à collaborer avec des artistes**. De nouveaux champs de réflexion se sont ouverts, qui pourront être prolongés au gré des intérêts et bénéfiques ressentis par les uns et les autres. Un certain nombre de témoignages d'entreprises vont dans ce sens.

Le point de vue des artistes et des entreprises sur l'impact de la Capitale en matière d'attractivité du territoire pour les artistes et plus largement les talents créatifs est éclairant. L'enquête réalisée auprès des acteurs culturels soutenus et labellisés dans

le cadre de la Capitale montre que près des deux tiers d'entre eux considèrent que dorénavant le territoire sera probablement ou très probablement **plus attractif pour les artistes et les créatifs**. Ce point de vue est partagé, exactement dans les mêmes proportions (deux tiers) par les entreprises interrogées.

Reste une incertitude liée au climat politique, notamment suite aux municipales, quant à la poursuite de la dynamique autour de la culture, et des actions en faveur du développement des lieux d'accueil des artistes (ateliers de travail et incubateurs notamment). L'incertitude est également forte au niveau financier, du fait en particulier des restrictions budgétaires, mais aussi du poids des nouveaux équipements qu'il faudra faire vivre dans les années à venir (voir sur ces questions la réponse à la Q1, p.46 et suivantes).

Figure 52 : Le point de vue des opérateurs culturels (porteurs de projets) sur les impacts de la CEC [Réponse à la question « Lesquels de ces impacts sont selon vous les plus susceptibles de se produire après 2013 ? », Source : enquête Euréval auprès des opérateurs culturels]

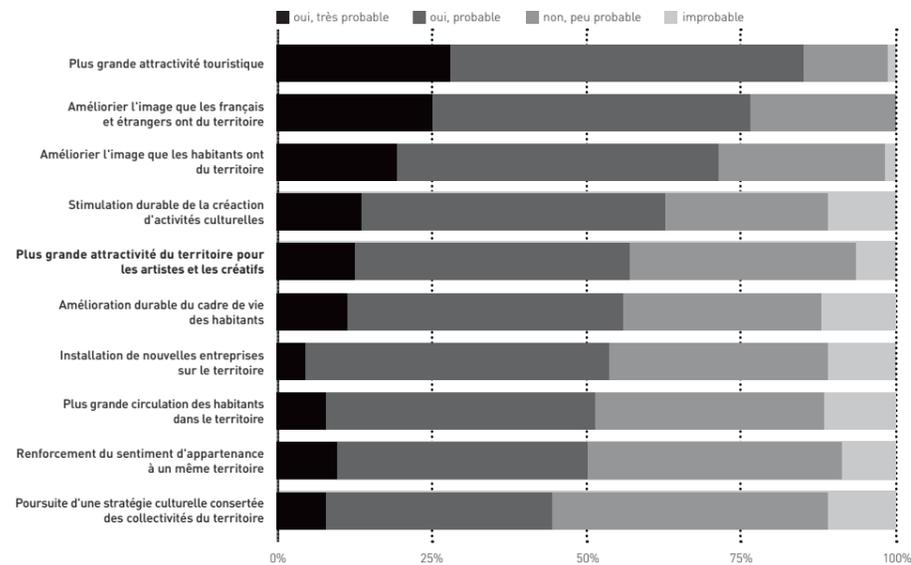
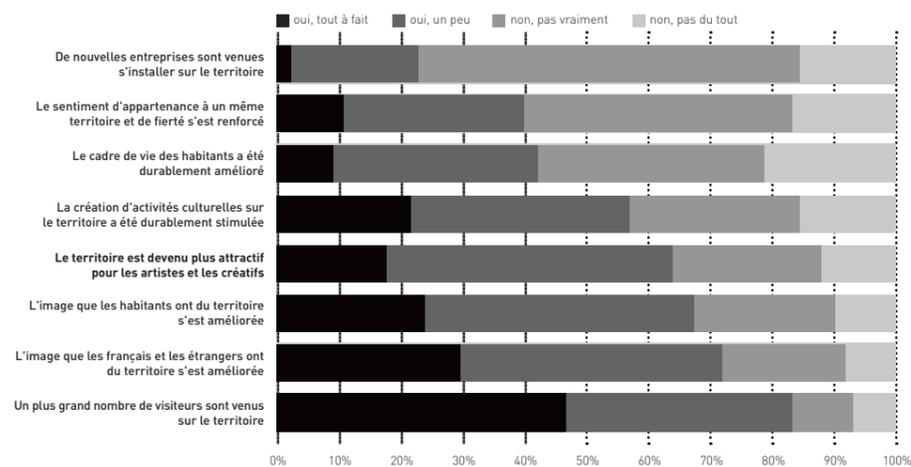


Figure 53 : Le point de vue des entreprises sur les impacts de la CEC [Réponse à la question « Plus généralement, diriez-vous que Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture, a eu les retombées suivantes sur le territoire des Bouches-du-Rhône ? », Source : enquête TPE-PME 2014]



Il est donc probable que grâce à un faisceau de facteurs — un foisonnement artistique qui préexistait à la Capitale, des équipements culturels attractifs, des structures d'accueil renforcées pour les artistes, une image améliorée du territoire, mais aussi des surfaces disponibles, des prix plus accessibles qu'ailleurs — la situation soit plus favorable que par le passé pour attirer les créatifs sur le territoire, pour autant que la stratégie culturelle territoriale à venir poursuive la dynamique enclenchée.

PRINCIPAUX CONSTATS SUR L'ATTRACTION DES TALENTS CRÉATIFS

- Plus de la moitié des projets cofinancés (et un tiers des projets labellisés) ont fait intervenir des artistes du pourtour méditerranéen, qui sont venus s'installer et ont contribué à la préparation et à la mise en œuvre de la CEC.

- Mais il est difficile d'estimer le nombre de talents créatifs et artistiques arrivés à l'occasion de la Capitale, et encore plus compliqué d'évaluer le nombre des ceux qui y sont restés.

- Aucun indice ne permet pour le moment de conclure à une évolution des industries créatives sur le territoire en lien avec la CEC.

- Il est néanmoins probable que les éléments hérités de la Capitale (offre et équipements culturels attractifs, structures d'accueil renforcées, image améliorée du territoire) rendent la situation plus favorable que par le passé pour attirer les talents créatifs sur le territoire.

LES HABITANTS ET LES VISITEURS ONT-ILS ACQUIS UNE MEILLEURE IMAGE DU TERRITOIRE ?

L'un des objectifs de Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la Culture était de « donner du territoire de la capitale une image internationale, créative et accueillante ». La question de l'image du territoire et particulièrement de Marseille constituait en effet un enjeu fort. En effet, si la Provence bénéficie depuis longtemps d'une image positive, notamment en matière de tourisme, ce n'est pas le cas de Marseille.

Ce qui s'est passé

L'image que l'on se fait d'un territoire provient soit de l'expérience, parce que l'on y vit ou travaille ou que l'on y vient en visite, soit de ce qui en est dit, notamment et peut-être surtout dans les médias.

Le point de vue des différents types d'acteurs doit donc être analysé pour voir si et comment l'image du territoire a effectivement évolué parmi :

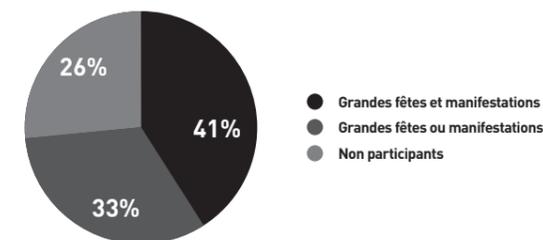
- les habitants du territoire de la Capitale ;
- les entreprises installées sur le territoire ;
- les touristes et visiteurs, ceux qui sont venus sur le territoire ;
- les Français et les étrangers qui n'ont pas eu cette opportunité.

Une évolution positive de l'image du territoire pour ses habitants

Tout d'abord, 97 % des résidents avaient entendu début 2014 parler de Marseille Provence, Capitale européenne de la Culture et trois quarts avaient assisté à au moins un évènement, manifestation ou visité un équipement en relation avec l'évènement MP2013 (Figure 54).

Un résident sur deux a assisté à au moins l'une des grandes fêtes ayant eu lieu dans l'espace public, ce qui n'était pas gagné d'avance dans une ville (Marseille) peu habituée à organiser des évènements culturels majeurs. Selon l'étude MAGE de l'AGAM d'avril 2014, sur l'ensemble de l'année et sur tout le territoire concerné par année Capitale européenne de la culture, les grands évènements ont rassemblé 1,8 million de personnes, parmi eux, 75 à 80 % de Marseillais (pour un panorama complet de la fréquentation, voir notamment p.33 et suivantes).

Figure 54 : Participation des résidents¹²¹ [Source : enquête Occurrence pour Euréval]

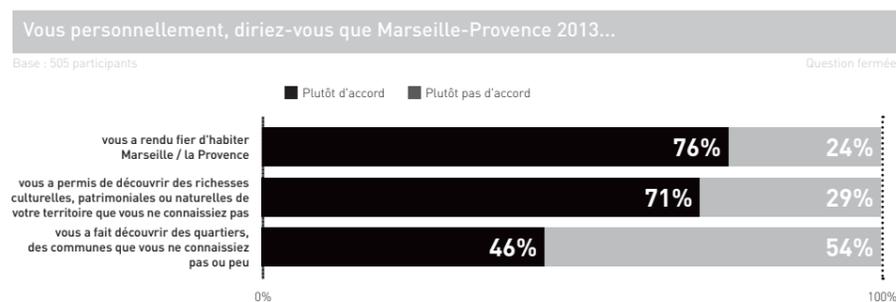


L'appropriation (ou la réappropriation) des espaces publics comme le Vieux-Port (dans sa nouvelle configuration) et l'Esplanade J4 par des habitants qui avaient perdu l'habitude de fréquenter le centre ancien est palpable à travers les propos exprimés dans les « tribunes libres ». Très majoritairement, les Marseillais expriment une certaine fierté de disposer désormais d'un centre-ville attractif et séduisant. Un sentiment également partagé par les habitants de l'agglomération qui ont assisté aux évènements et qui ont recréé un lien – distendu jusqu'alors – avec la cité phocéenne. Enfin, au terme de l'année capitale, les remontées d'information du dernier évènement (Révélation 8) indiquent un souhait appuyé que ce type d'évènements se pérennise.

Cette mobilisation autour de la CEC a d'ailleurs amené les résidents à plus circuler sur le territoire et à le (re) découvrir. Ils en ont tiré une plus grande fierté d'appartenance à ce territoire.

¹²¹ Cumul des questions « Avez-vous participé aux grandes fêtes de Marseille-Provence 2013 dans l'espace public ? » et « À l'exception des grandes fêtes dans l'espace public citées précédemment, avez-vous assisté à des manifestations ou visité des installations proposées dans le cadre de MP2013 ? »

Figure 55 : Les apports de la Capitale pour les résidents (Source : enquête Occurrence pour Euréval)



Selon un autre sondage conduit à l'automne par BVA pour Bouches-du-Rhône Tourisme¹²², près de 60 % des résidents du département indiquent avoir modifié positivement l'image qu'ils avaient de la ville, et 82 % estiment que Marseille a changé de registre.

Une image améliorée pour les entreprises du territoire

Les dirigeants d'entreprises, de différentes tailles, témoignent également d'une amélioration de l'image du territoire aussi bien ressentie par eux que véhiculée autour d'eux. C'est notamment le cas des grandes entreprises interviewées dans le cadre d'entretiens collectifs pour cette évaluation, qui se disent fières de ce territoire pour ce qui y a été réalisé (« *une belle réussite pour un territoire qui manque parfois de confiance en lui* »), de ce qui s'est passé dans l'espace public (« *des manifestations rassemblant des centaines de milliers de personnes sur l'espace public, sans incident, ici, c'est donc possible !* ») et des évolutions en matière d'infrastructures et d'équipements culturels et urbains (positif pour leurs salariés actuels et à venir).

C'est également le cas des TPE/PME, dont 40 % des dirigeants ayant répondu à l'enquête (avril 2014) considèrent que le sentiment d'appartenance à un même territoire et de fierté s'est renforcé en 2013. 65 % des dirigeants pensent également que l'image que les habitants ont du territoire s'est améliorée sur cette période. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les résultats constatés dans ces domaines de l'image et de la fierté dépassent les attentes qu'ils avaient exprimées lors de l'enquête réalisée un an plus tôt (avril 2013).

L'image du territoire pour les visiteurs

Marseille a gagné une image de ville culturelle et patrimoniale — Les touristes, mais également la clientèle d'affaires, ont changé de regard sur la ville. Une étude BVA pour l'association MP2013 menée en septembre 2013¹²³ a ainsi montré que 33 % des Français voulaient venir à Marseille et en Provence.

Surtout, c'est la façon dont Marseille est perçue qui a changé. Depuis cinq ans, l'office du tourisme et des congrès de la Ville de Marseille et l'Agam proposent (via le site internet de l'office du tourisme) aux touristes ayant l'intention de séjourner à Marseille de répondre à un questionnaire. Celui-ci a pour principal objet de connaître le profil des « candidats touristes » et les caractéristiques du séjour qu'ils envisagent. Ainsi, pour la période 2009-2012, le patrimoine naturel constitue le principal motif de venue à Marseille pour les touristes envisageant d'y réaliser un séjour. L'exploitation des 2 600 questionnaires collectés pendant l'année 2013 montre que la hiérarchisation des motifs a changé, et cette modification est en lien direct avec l'année Capitale. À partir de 2013, c'est le patrimoine culturel (monuments, musées, sites, etc.) qui arrive en tête (81 %, +12 points par rapport à la période 2009-12) et qui devance désormais le patrimoine naturel (79 %, -2 points par rapport à la période 2009-12)¹²⁴.

Les touristes ont apprécié leur séjour — Selon l'étude BVA pour BDR Tourisme et la CCIP (septembre 2013), **9 touristes sur 10 souhaitent revenir** dans le département et **plus de 9 touristes sur 10 recommanderaient la destination Bouches-du-Rhône** à leurs proches (famille ou amis) et en priorité les sites suivants : le MuCEM, les villes d'Aix-en-Provence et d'Arles qui devancent le cours Mirabeau et la Rotonde à Aix, et Notre-Dame de la Garde et le Vieux-Port à Marseille.

À titre de comparaison, 84 % des touristes interrogés à Lille en 2004 par la Chambre de Commerce et d'industrie comptaient revenir et 96 % conseilleraient à leurs amis un séjour en métropole lilloise.

¹²² Source: José-Pierre Cholvy Consultant / BVA / Bouches-du-Rhône Tourisme - 2013.

¹²³ Étude menée auprès d'un panel représentatif de la population nationale, citée dans l'étude MAGE de l'AGAM.

¹²⁴ Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne savons pas si cette inversion est due à une évolution des goûts des personnes qui viennent régulièrement à Marseille, ou si les personnes venant pour le patrimoine culturel représentent une clientèle nouvelle, ce que d'autres indices tendraient à expliquer néanmoins.

D'autres villes du territoire ont vu leur image confortée — Marseille partait de plus loin, mais n'est pas la seule ville à avoir vu son image s'améliorer. Certaines villes très touristiques comme Arles ou Aix ont vu leur image confortée. Au niveau local, d'autres villes ont présenté un autre visage pendant l'année 2013. C'est notamment le cas de villes très industrielles comme Gardanne, ou Martigues, mais aussi d'autres communes comme Istres, Salon, Marignane, Aubagne ou Vitrolles.

La contribution de MP2013 et des autres facteurs

Les facteurs constatés ici sont assez proches de ceux analysés précédemment pour l'évolution du tourisme (p.67 et suivantes), avec notamment un poids important de la dynamique générée par l'année, le rôle très clair du MuCEM et le relais essentiel apporté par les médias.

Contribution de MP2013

La CEC, évènement connu du plus grand nombre — L'étude menée en septembre 2013 par BVA pour le compte de Bouches-du-Rhône Tourisme¹²⁵ montre que l'année capitale a bénéficié d'une forte notoriété :

→ près des deux tiers des Français (63 %) ont entendu parler de MP2013 (la majorité par le biais de l'émission « Des Racines et des Ailes » diffusée sur France 3) ;

→ Parmi les personnes interrogées, 33 % déclarent avoir envie de venir à Marseille et en Provence et 70 % estiment que la CEC a permis de renforcer la dimension culturelle de la destination.

Le déroulement de l'année — Le fait que la CEC se déroule globalement sans encombre et apparaisse dès le départ comme un évènement populaire, malgré les critiques dont elle a fait l'objet fin 2012 notamment, a assis un changement d'image d'autant plus fort qu'il succède à une chronique essentiellement judiciaire et criminelle du territoire (voir plus bas).

Les parties prenantes font ainsi le parallèle avec 1998, lorsqu'à l'occasion de la Coupe du Monde de football, la ville avait montré une image chaleureuse et attrayante. Cette image a contribué à la fierté de nombre de Marseillais, comme le montre notre enquête auprès des résidents, et a également probablement achevé de convaincre certains touristes.

L'effet MuCEM

Sans revenir sur le rôle de la CEC dans l'arrivée du MuCEM, il est clair que ce dernier a instantanément pris une dimension patrimoniale, devenant la première raison de venue sur le territoire.

Il est intéressant ici de faire le parallèle avec Bilbao, où l'ouverture du musée Guggenheim en 1997, 11 ans après la fermeture des chantiers navals, avait amorcé un changement radical d'image, appuyé sur une communication internationale fondée sur le thème de la « renaissance urbaine » : *Bilbao fait modèle par la façon dont le dialogue entre ville et port a été conçu autour du couple économie et culture (Rodrigues Malta 2004). « À l'avenir, aucune ville ne sera économiquement importante sans être également culturellement remarquable » signalait Ibon Arezo, premier adjoint au maire de Bilbao chargé de l'équipement et de l'urbanisme (Masboungi 2001, p. 104). Face au chiffre d'affaires du musée Guggenheim et à l'importance de sa fréquentation, qui déborde désormais sur les autres établissements culturels de la ville, devant l'allongement des durées des séjours à Bilbao et le développement des croisières, les acteurs urbains sont convaincus des retombées économiques, en matière de tourisme principalement, d'un équipement culturel majeur associé à une architecture iconique. Le succès des musées comme équipement phare de ces grandes opérations, confirmant un passage du musée-conservateur au musée-entrepreneur, est particulièrement révélateur d'une instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines de développement économique (Vivant 2008)¹²⁶.*

Marseille n'avait pas comme Bilbao la réputation d'une ville laide, et les rénovations s'y succèdent depuis une vingtaine d'années ; surtout, Bilbao a poursuivi les gestes architecturaux depuis pour entretenir son changement d'image. Néanmoins, une dynamique similaire à celle connue par Bilbao semble à l'œuvre ici.

Les autres équipements et réaménagements participent, mais dans une moindre mesure, de la même dynamique, contribuant à donner l'image d'un territoire en renouveau, sans toutefois atteindre le statut que le MuCEM semble être en passe d'atteindre.

¹²⁵ Étude menée auprès d'un panel représentatif de la population nationale.

¹²⁶ Amélie Nicolas, « Le projet urbain nantais : une mise à l'épreuve du modèle Bilbao », Métropolitiques, 23 juin 2014. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-projet-urbain-nantais-une-mise.html>

L'implication des collectivités

Plusieurs collectivités ont eu une politique active de communication à l'occasion de la CEC. C'est le cas, en particulier, de villes moyennes comme Aubagne ou Gardanne, villes industrielles qui y ont vu l'occasion de faire évoluer leur image.

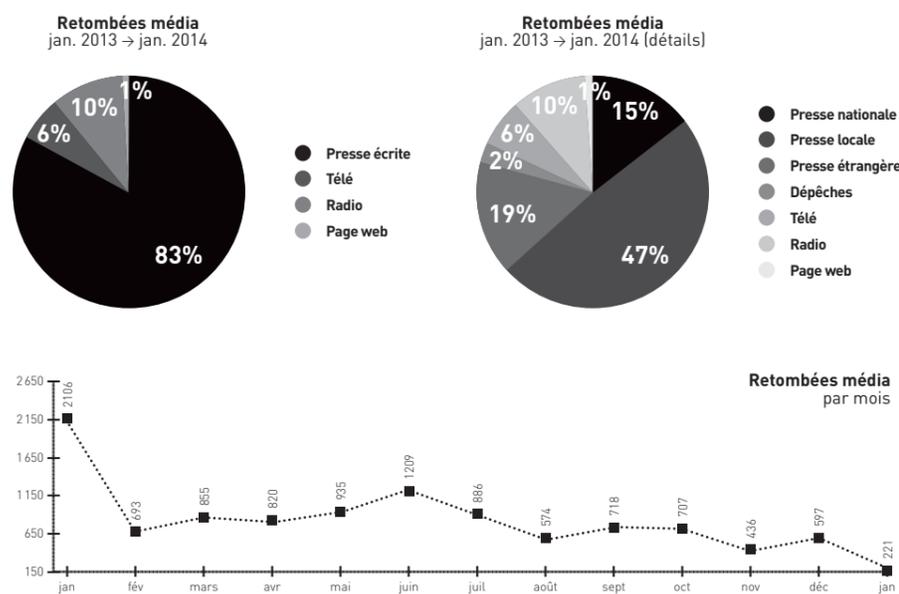
Si, comme indiqué précédemment, ces actions étaient souvent mal coordonnées entre elles, il est probable qu'elles aient eu un rôle dans l'évolution constatée de l'image du territoire, en particulier chez les résidents.

Le rôle essentiel des médias

Mobilisation des médias — L'association MP2013 a su mobiliser les médias, notamment en multipliant le nombre d'accueils de journalistes. L'analyse des retombées donne une idée de la couverture médiatique de la Capitale : du 1^{er} janvier 2013 au 15 janvier 2014, **10 757 retombées média** (soit un nombre supérieur à ce qui avait été enregistré pour Lille 2004) ont pu être identifiées, dont 19 % dans la presse internationale. Elles ont connu un pic lors du lancement et en juin avec l'ouverture du MuCEM (Figure 56).

Évolution quantitative — Ces retombées portent certes sur Marseille, mais pas uniquement. Ainsi, lors du forum « 13 à Propos », BDR Tourisme avait constaté qu'en moyenne 462 articles avaient été consacrés chaque mois aux villes du territoire, contre 90 en 2012. Pour toute l'année 2013, les villes les plus citées dans les journaux français et européens étaient, dans l'ordre : Marseille (3646), Aix-en-Provence (965), Arles (657), Aubagne (369), Martigues (352), Istres (244), La Ciotat (208), Salon-de-Provence (189), Cassis (151), Port-de-Bouc (130), Les Baux de Provence (99) et Vitrolles (98). Une façon de mesurer ces retombées est de calculer la somme qu'il aurait fallu investir pour obtenir le même espace dans la presse sous la forme d'achats publicitaires : pour BDR Tourisme, cet « équivalent en achat d'espace » est d'environ 60 M€.

Figure 56 : Retombées média (source : MP2013)



Comme indiqué précédemment (voir p. 67 et suivantes), les presses locale et internationale sont les premières à avoir assuré une couverture massive et bienveillante. La qualité du partenariat avec la presse locale a d'ailleurs été soulignée par de nombreux acteurs : « C'est la première fois que la culture fait autant la une de La Provence et de la Marseillaise ». (un opérateur culturel)

En Europe, ce sont les Allemands, les Italiens, les Autrichiens et les Belges qui ont le plus parlé de la CEC. L'AFP Monde a joué un rôle essentiel en distribuant l'information à tous les médias dans chaque pays de la planète.

Évolution qualitative — Si l'image véhiculée par la presse est globalement positive, elle a connu des évolutions dans le temps, surtout dans le cas particulier de Marseille.

L'analyse qualitative des retombées média réalisée dans le cadre de cette évaluation a en effet mis en exergue que 2013 avait été **une année charnière pour l'image du territoire dans les médias**. Le traitement médiatique de Marseille a connu une inversion radicale au cours de l'année : la critique systématique de Marseille par la presse nationale ou « Marseille bashing » dont se plaignaient les acteurs locaux a peu à peu fait place à une bienveillance médiatique. En fin d'année, la presse présente ainsi une ville réconciliée avec ses habitants, notamment à travers un réaménagement de ses espaces publics et la réhabilitation de ses bâtiments municipaux. Marseille rayonne finalement dans les médias :

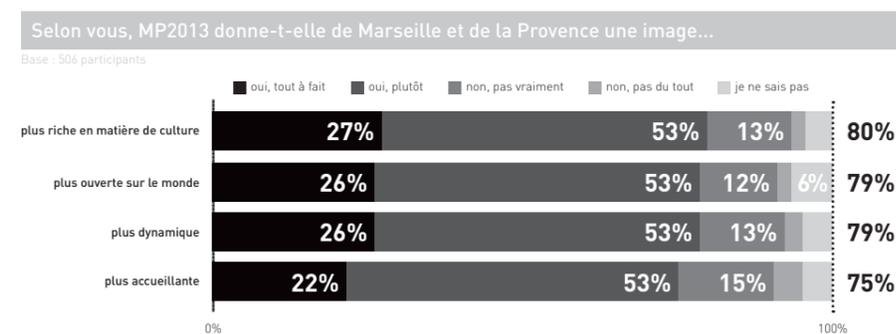
- régionalement : elle apparaît de nouveau comme une ville de culture, au même titre qu'Aix ;
- nationalement : elle réaffirme son statut de deuxième ville de France, capable dans certains cas de faire contrepoids à la capitale dans le domaine culturel ;
- et internationalement : c'est une nouvelle destination touristique, comme Barcelone après les Jeux olympiques de 1992.

Dans leur discours, les médias voient un futur à Marseille, à condition que les politiques prennent la mesure de ce levier de développement en 2014.

En ce qui concerne les autres villes du territoire, le traitement médiatique a été globalement plus positif dès le début dans le ton. Et les communes se sont impliquées fortement en se dotant souvent d'une stratégie spécifique pour s'inscrire dans l'évènement au profit de leur ville.

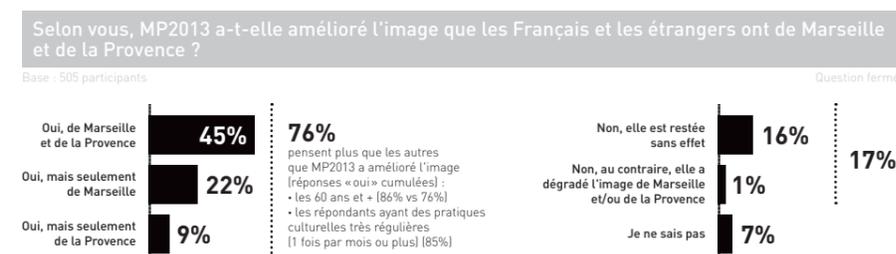
Globalement, comme en témoigne le retour des habitants ci-dessous, MP2013 CEC a contribué à donner du territoire une image plus riche en matière de culture, plus ouverte sur le monde, plus dynamique et plus accueillante. Elle a ainsi permis aux Français et aux étrangers d'améliorer l'image qu'ils avaient de Marseille et de la Provence.

Figure 57 : Point de vue des résidents sur la contribution à l'image du territoire (Source : enquête Occurrence pour Euréval)



Les Marseillais et les répondants ayant des pratiques culturelles très régulières (1 fois par mois ou plus) estiment plus que les autres que MP2013 donne une image plus accueillante de Marseille et de la Provence (respectivement 79% et 80% vs 75% au global).

Figure 58 : Point de vue des résidents sur l'amélioration de l'image pour les Français et les étrangers (Source : enquête Occurrence pour Euréval)



PRINCIPAUX CONSTATS SUR L'ÉVOLUTION DE L'IMAGE DU TERRITOIRE

• La Capitale européenne de la Culture aura directement contribué à améliorer l'image que les habitants, et dans une moindre mesure les dirigeants d'entreprises, ont du territoire. Le sentiment d'appartenance et de fierté s'est souvent trouvé renforcé par l'expérience 2013.

• Aux yeux des touristes, Marseille a gagné une image de ville culturelle et patrimoniale. En 2013, le patrimoine culturel a en effet surclassé le patrimoine naturel dans l'esprit des « candidats visiteurs ».

• 2013 aura été une année charnière pour l'image du territoire dans les médias. Le traitement médiatique de Marseille, en particulier, a connu une inversion radicale au cours de l'année (passant d'une critique systématique de Marseille par la presse nationale à une bienveillance médiatique généralisée).

• Avec l'arrivée du MuCEM, Marseille a connu un effet de changement d'image proche de celui enregistré à Bilbao avec l'arrivée du Musée Guggenheim.

• D'autres villes du territoire — comme Arles et Aix, mais aussi Gardanne, Martigues, Istres, Salon, Marignane, Aubagne ou Vitrolles — ont également vu leur image confortée.

CONCLUSION : L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE A-T-ELLE ÉTÉ DURABLEMENT RENFORCÉE ?

En conclusion, il convient de répondre à la question plus globale de l'impact de la CEC en matière d'attractivité du territoire et des perspectives d'avenir.

Ce qui s'est passé

Comme nous l'avons vu dans les parties précédentes, de nombreux facteurs sont susceptibles d'avoir rendu le territoire plus attractif :

Pour les amateurs de culture — L'offre culturelle s'est renforcée et est mieux connue en dehors du territoire. Au-delà des dispositifs qui vont perdurer au-delà de 2013, l'offre culturelle s'est enrichie de nouveaux équipements pérennes, dont certains ont déjà acquis une renommée internationale (le MuCEM notamment). Le territoire se structure également progressivement en « pôles thématiques », avec l'art lyrique à Aix-en-Provence, la photographie et le patrimoine antique à Arles et une nouvelle affirmation de la place des arts de la rue sur le territoire de MPM. De même, des coordinations semblent devoir se maintenir entre les acteurs (voir p.43 et suivantes). Cette structuration reste néanmoins ponctuelle et limitée en périmètre, alors que le territoire se caractérise au contraire par l'absence de coordination dans la stratégie d'équipement et d'offre culturelle¹²⁷.

Pour les habitants, pour les entreprises et leurs partenaires — Les nouveaux équipements culturels et les nouveaux aménagements urbains ont amélioré le cadre de vie, surtout dans le centre-ville de Marseille. Le territoire est facilement accessible par avion (nouvelles lignes), par TGV, par la mer et par la route. La mise en place d'un Pass Transport à l'échelle de tout le territoire constitue une avancée importante¹²⁸. Malheureusement, malgré cette avancée, les transports restent un souci et les déplacements des résidents souvent difficiles. Certains quartiers marseillais demeurent peu accessibles et certains territoires sont mal desservis au niveau régional. Des travaux d'infrastructure sont néanmoins en cours ou prévus : prolongation du métro et du Tram, modernisation des voies ferroviaires, notamment.

Pour les touristes en général — Le territoire Marseille-Provence s'est renforcé en tant que destination touristique, et a consolidé sa dimension culturelle. Il a réussi à attirer de nouveaux publics (adeptes des *city trips* mentionnés précédemment, touristes étrangers) dans une période pourtant plus difficile pour les professionnels du tourisme. L'offre remodelée par les acteurs touristiques, notamment autour de la création de circuits, de Pass musée, a vocation à durer.

Pour les observateurs internationaux — Indice de l'intérêt porté au territoire, un grand nombre de délégations étrangères s'y sont rendues en 2013. L'association a reçu à elle seule environ 180 délégations d'officiels et professionnels (sur 2012 et 2013), auxquelles s'ajoutent celles gérées indépendamment par les collectivités locales partenaires et l'État, ainsi que les officiels présents aux grands évènements¹²⁹. La mairie de Marseille, par exemple, a accueilli 186 délégations en 2013 (près de 1 200 personnes), soit trois fois plus que les années précédentes.

Pour tout un chacun — L'image du territoire s'est améliorée pour les résidents, les entreprises et les touristes, en France comme à l'étranger, notamment via des retombées media positives vectrices d'une nouvelle image de la ville et de la région.

¹²⁷ Voir B. Grésillon, analyse multiscalair de une Capitale européenne de la culture, déjà cité.

¹²⁸ Celui-ci repose en effet sur une convention, signée par les 6 EPCI concernés, validant une réduction d'environ un tiers de leurs tarifs dans le cadre du Pass et le reversement d'une quote-part des recettes.

¹²⁹ Week-end d'ouverture, inauguration du MuCEM, présentation du Manuel commun d'histoire méditerranéenne etc.

La contribution de MP2013 et des autres facteurs

La Capitale européenne de la Culture a constitué un catalyseur et un accélérateur de l'attractivité du territoire. Elle n'aurait sans doute pas pu jouer ce rôle seule, sans l'ensemble des projets de développement, enclenchés préalablement. Elle aura néanmoins servi de révélateur et permis de prouver, comme de nombreux acteurs l'ont dit, qu'« *On est capable de faire, on est capable de faire ensemble* ». Elle a également confirmé l'importance de la culture comme levier d'attractivité et permis de passer un cap. Il y aura eu un avant et un après 2013.

L'attractivité du territoire a donc été améliorée, mais peut-être pas au même niveau et avec la même durabilité pour toutes ses composantes :

→ la CEC a clairement contribué à renforcer l'**attractivité touristique**, en mettant le territoire et particulièrement Marseille sous les projecteurs. L'offre touristique « culturelle » a été durablement améliorée, mais la mutualisation des projets et de la communication en la matière restent des chantiers à travailler à l'avenir ;

→ la CEC a contribué à améliorer l'**attractivité pour les personnes, les talents**. Les structures d'accueil pour les artistes ont été renforcées, une « normalisation » de l'image du territoire a été opérée, le cadre de vie et l'offre culturelle ont été développés. Cela devrait permettre aux entreprises d'attirer plus facilement des talents créatifs et des salariés de haut niveau, élément important pour les sociétés du territoire qui font appel à des personnels très qualifiés/aux qualifications rares et qui sont en compétition avec d'autres métropoles pour les accueillir. Des marges de progrès demeurent néanmoins, par exemple pour faciliter les déplacements au sein du territoire ;

→ la CEC a contribué à améliorer l'**attractivité « monde »** du territoire, le situant sur la carte y compris pour des Américains et des Asiatiques et lui donnant une image plus créative, plus dynamique. Elle a donné un visage, a confirmé la pertinence de 20 ans de projet de réaménagement à Marseille et une image de territoire élargi susceptibles à terme de faire sens pour des décideurs internationaux, à la recherche de sites d'implantation (pour sa localisation en Méditerranée, son port, ses infrastructures, son énergie). Pour autant, sans stratégie et politique active de marketing territorial commun, cette mise en visibilité peut s'avérer éphémère.

En conclusion, certaines composantes de l'amélioration de l'attractivité constituent des acquis sur lesquels il n'y aura pas de retour en arrière. Pour autant, l'expérience des autres CEC montre que la dynamique doit être entretenue pour que les effets perdurent. Ainsi, la question de la durabilité de cette nouvelle attractivité reste suspendue à ce que les acteurs décideront, collectivement, d'en faire.

Conclusion – synthèse

La Capitale européenne de la culture (CEC) Marseille-Provence s'est déroulée de janvier à décembre 2013 sur un territoire couvrant l'essentiel du département des Bouches-du-Rhône. L'association Marseille-Provence 2013 (MP2013) et les collectivités qui la composaient ont souhaité en évaluer les impacts en termes de changement dans les pratiques des acteurs culturels, et d'attractivité du territoire. L'évaluation s'est appuyée sur de nombreux outils : analyse documentaire, analyse des retombées média, entretiens individuels et collectifs avec les acteurs culturels, les collectivités, les entreprises ; observations ; et enquêtes auprès des porteurs de projet cofinancés et labellisés, des habitants et des PME.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉVALUATIVES

Q1 : Dans quelle mesure la CEC a-t-elle induit un changement dans la pratique des acteurs culturels du territoire ?

Q 1-1 : Tous les acteurs culturels (locaux) ont-ils eu accès à MP2013?

2500 candidatures à l'appel à projets	Près de 600 projets cofinancés	90% des structures cofinancées ou labellisées sont issues du territoire ou de territoires proches
	Environ 350 projets labellisés	

Ce qui s'est passé — Environ 600 projets ont été soutenus financièrement (production ou coproduction), et 350 projets labellisés (c'est-à-dire inclus dans le programme sans être financés) dans le cadre de la Capitale européenne de la culture (CEC). La programmation comprend 80 % de projets souvent modestes (cofinancement inférieur à 150 000 euros) et essentiellement portés par des acteurs locaux. Ces derniers sont généralement des structures existantes, déjà financées sur fonds publics avant la CEC.

Les projets financés se sont déroulés sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les centres-villes des agglomérations du département, où se concentrent les équipements culturels. Une part des projets concernait néanmoins les zones rurales, ainsi que les quartiers relégués des agglomérations, via en particulier les Quartiers créatifs.

La programmation retenue a également touché un large spectre de champs culturels et artistiques, même si les « cultures urbaines » ont été sous-représentées par rapport au potentiel de la culture rap locale. La CEC a aussi été l'occasion d'autres expressions individuelles et collectives, notamment dans le cadre du Off.

Les contributions de la CEC — Initialement, la programmation de la CEC aurait dû être assez ramassée, autour de quelques acteurs clés. L'appel à projets (AP) et les 2 500 candidatures qu'il a suscitées, cependant, ont changé la donne. Malgré les frustrations et les suspicions générées, il a poussé les parties prenantes à élargir significativement la programmation de l'année à des projets plus modestes, et à utiliser la labellisation pour intégrer les projets de qualité qui ne pouvaient être financés.

Si la CEC n'a mis en avant que quelques acteurs nouveaux ou alternatifs, par ailleurs, c'est aussi que l'association a privilégié des opérateurs existants, en particulier des opérateurs phares du territoire, notamment pour s'assurer que les actions seraient menées à bien. La bonne couverture territoriale s'explique bien quant à elle par la volonté de chaque collectivité d'en « avoir pour son argent ».

Restent les plus petites structures locales : pour celles-ci, l'AP était une barrière à l'entrée, car elles ne disposent généralement pas des compétences nécessaires pour y répondre. L'association en a intégré quelques-unes via les Quartiers créatifs, mais cela n'est pas allé sans difficulté, jusqu'à l'échec dans certains cas.

Q 1-2 : Les acteurs culturels locaux ont-ils amélioré leurs pratiques professionnelles grâce à la CEC MP2013?

80% de projets « euroméditerranéens »	70% ont fait appel à des bénévoles	42% des répondants ont recruté, la moitié espère pérenniser ces emplois
40% des projets ont eu lieu dans l'espace public	65% des structures aidées ont donné une dimension européenne à leur projet	72% ont acquis au moins une compétence nouvelle avec la CEC
85% des projets ont visé des publics « non habitués »		73% des opérateurs déclarent avoir construit de nouveaux partenariats à l'occasion de la CEC

Source : enquête Euréval auprès des porteurs de projets soutenus par MP2013.

Ce qui s'est passé — Les porteurs de projet¹³⁰ ont développé des projets répondant aux orientations de MP2013, celles-ci étant potentiellement vectrices d'amélioration des pratiques : thème euroméditerranéen et dimension européenne ; prise en compte des publics pas habituellement présents dans les lieux culturels du territoire, des habitants des quartiers relégués et des publics empêchés (via notamment l'accompagnement de partenaires sociaux, l'accessibilité physique et financière, et dans une moindre mesure l'implication des publics dans la conception et la mise en œuvre) ; présence dans l'espace public.

Près des trois quarts des porteurs de projet ont acquis ou renforcé leurs compétences, notamment dans la gestion de partenariats institutionnels, la gestion de projet, la conception de projets culturels et la communication, compétences largement réutilisées depuis. Cette expertise est essentiellement acquise « sur le tas » : les recrutements réalisés ont essentiellement servi à faire face à l'augmentation de la charge de travail plutôt qu'à acquérir des compétences nouvelles, et si les structures porteuses ont bien formé leurs salariés ces dernières années, les formations suivies avaient peu à voir avec les projets financés.

Enfin, les opérateurs retenus ont pour beaucoup développé de nouveaux partenariats, ou renforcé des collaborations anciennes, avec d'autres acteurs culturels, mais également avec des collectivités (souvent partenaires financiers) et des acteurs sociaux (impliqués dans la conception et la mise en œuvre).

Les contributions de la CEC — Bien que les critères posés par l'association aient été en eux-mêmes peu contraignants, et que de nombreux opérateurs aient essentiellement adapté leur projet au contexte dans lequel il s'inscrivait, le financement de MP2013 a quand même joué dans le façonnage des projets, en particulier sur la prise en compte du thème euroméditerranéen, la conception de projets différents de l'habituel et l'accessibilité des projets pour tous les publics.

Pour le reste, les compétences comme les partenariats se sont constitués dans le cadre des projets, essentiellement, ou étaient déjà existants. La contribution de la CEC est d'avoir rendu possible ces projets, mais également d'avoir poussé les opérateurs à se saisir de l'occasion pour renforcer leur visibilité et tenter des choses plus audacieuses que précédemment.

Q 1-3 : Les opérateurs culturels ont-ils réussi à rencontrer leur public grâce à MP2013?

11 millions de visiteurs	74% des habitants participé à au moins un des événements	La moitié des résidents s'est rendue au MuCEM
1,9 millions de visiteurs supplémentaires	3% des résidents ont participé « en tant que contributeur »	
		80% des résidents ont apprécié la qualité de la programmation

Ce qui s'est passé — Quelle que soit la manière dont la fréquentation de l'année est estimée, les chiffres sont élevés : plus de 11 millions de visites, 1,9 million de visiteurs supplémentaires, et trois quarts des Bucchodaniens ayant assisté à au moins un événement de l'année, soit 1,45 million de personnes.

¹³⁰ Les données relatives aux porteurs de projet sont issues d'une enquête réalisée auprès des porteurs de projet cofinancés (75 porteurs pour 100 projets) et labellisés (59 porteurs pour 80 projets).

Les visites sont concentrées : une douzaine d'événements ou de lieux totalisent à eux seuls plus de 50 % des visites ; le MuCEM, à lui seul, 20 %. Mais les opérateurs culturels sont également dans leur majorité satisfaits de la fréquentation, à Marseille et ailleurs.

Les publics, qu'ils soient touristes ou résidents du territoire, sont également satisfaits des événements auxquels ils ont participé. Cette satisfaction a crû au fur et à mesure de l'année, et est plus forte chez ceux qui ont des pratiques culturelles régulières, ainsi que chez les publics plus âgés.

Si les cadres et professions intellectuelles sont très présents dans les manifestations, la moitié des opérateurs pense que son public était plus diversifié socialement que d'habitude. Les événements en plein air ont attiré bien au-delà du public habituel des lieux culturels, dans les villes moyennes du territoire, mais aussi à Marseille, les habitants des quartiers est. En revanche, les quartiers du nord de la ville ont comparativement été moins présents, et plutôt touchés par des actions spécifiques les concernant.

Enfin, au moins la moitié des élèves du département, probablement plus, auront assisté ou participé à au moins un événement dans le cadre scolaire, soit près de 250 000 élèves.

Dans tous ces événements, les modalités d'implication du public varient grandement, de la déambulation en plein air jusqu'à la coconstruction de projets dans un petit nombre de cas. Si seuls 3 % des résidents considèrent avoir contribué à des événements, ce pourcentage représente tout de même environ 50 000 personnes.

Les contributions de la CEC — Plusieurs facteurs combinés ont favorisé le succès de fréquentation de la CEC. Cette dernière a notamment impulsé une dynamique, tant du côté des touristes que des résidents, qui ont « joué le jeu ». La durée de l'année a ici été un atout, de même que la programmation très large, permettant à chacun de s'y retrouver et de choisir son moment pour participer.

La CEC a aussi mis un coup de projecteur sur les acteurs culturels locaux, leur faisant bénéficier d'une audience plus large que d'habitude. Les tâtonnements de la communication, en particulier au premier semestre, ont été compensés par la couverture extensive de la CEC par la presse locale.

Concernant les publics peu habitués à fréquenter les lieux culturels, les critères de la CEC poussaient à mieux prendre en compte la question de l'accessibilité. La volonté de prise en compte des publics et la localisation des projets dans des territoires peu exposés habituellement étaient certes nécessaires, mais pas forcément suffisantes pour favoriser l'implication de ces populations. Des projets de plus longue haleine, impulsés ou non dans le cadre de la CEC, seront peut-être plus susceptibles d'obtenir des résultats.

En revanche, la mobilisation des collectivités dans des actions de médiation sociale et d'implication des scolaires a été un facteur majeur d'élargissement des publics. Il en est de même pour celle des grandes entreprises.

Q 1-4 : Les pratiques des acteurs culturels locaux sont-elles modifiées durablement ?



Source : enquête auprès des opérateurs culturels

Ce qui s'est passé — Les porteurs de projet retenus ou labellisés ont souvent conçu leurs actions de façon à ce qu'elles puissent être pérennisées, et un tiers des porteurs ont déjà trouvé le cadre pour le faire. De plus, les porteurs souhaitent continuer à intégrer certains marqueurs de MP2013 dans leurs projets, en particulier l'accès aux publics et la collaboration avec des partenaires autres que les opérateurs culturels. Il existe de nombreux exemples de coopérations qui se poursuivent entre collectivités, et entre collectivités et acteurs culturels notamment.

Beaucoup considèrent également que les opérateurs ont essayé d'élaborer une stratégie à moyen ou long terme, dans laquelle la CEC était un tremplin potentiel pour gagner en taille et en visibilité. C'est également le cas pour les collectivités : par exemple Marseille, Arles, ou Aubagne. Reste à voir dans quelle mesure ces stratégies seront mises à l'épreuve des faits.

À noter que l'expérience des autres CEC montre que la durabilité des effets sur les acteurs ne peut pas être tenue pour acquise : dans un certain nombre de cas, la situation est revenue progressivement à l'habituel.

Les contributions de la CEC — Comme indiqué précédemment, la conception et la mise en œuvre de l'année ont joué dans les modifications des pratiques des acteurs. Cependant, avec l'extinction de l'association, les partenariats qu'elle avait engagés bilatéralement avec les acteurs culturels locaux s'arrêtent, et les collaborations qu'elle avait permises sont éventuellement fragilisées, réduisant d'autant le legs de la Capitale. C'est pourquoi la bonne volonté des acteurs (dans l'élaboration des projets, dans les partenariats) est aujourd'hui le véritable déterminant d'une modification durable des pratiques sur le territoire.

Les facteurs d'incertitude, en revanche, sont nombreux. Les récentes élections municipales ont repoussé de plusieurs mois la question de l'après, et ont surtout chamboulé les équipes municipales, dont certaines avaient été des soutiens prononcés à la CEC. Pour les agents des collectivités, impliquer les nouveaux élus dans les collaborations nouées en 2013 sera un processus long et délicat.

De même, le financement de l'action culturelle pose question. Si les volumes restent a priori les mêmes, une part plus importante doit désormais alimenter les nouveaux acteurs du territoire, qui développeront leur propre programmation thématique. Les acteurs culturels locaux craignent ainsi de ne plus être financés pour leur fonctionnement, mais uniquement ponctuellement et sur projet. Or, c'est le financement du fonctionnement qui peut préserver la professionnalisation des équipes observée en 2013.

Q2 – Dans quelle mesure la CEC MP2013 a-t-elle influencé l'attractivité et l'image du territoire ?

Q 2-1 : Les acteurs du territoire se sont-ils suffisamment impliqués dans la préparation et la mise en œuvre de MP2013?



Source : MP2013 et enquêtes Euréval et Occurrence auprès des TPE/PME et des résidents

Ce qui s'est passé — Les acteurs économiques se sont impliqués très en amont du projet et se sont fortement investis, financièrement d'une part (207 mécènes, dont des PME, pour une contribution de 16,5 millions d'euros, soit 16 % du budget de la CEC), et aux côtés des acteurs culturels d'autre part. Certaines entreprises ont innové et/ou adapté leur offre à l'occasion de l'année.

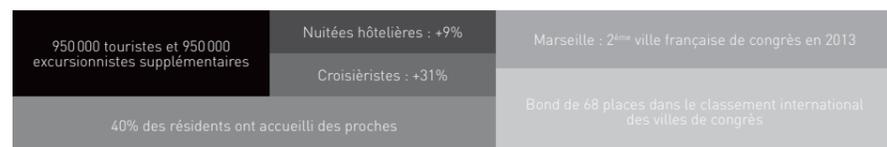
Les acteurs publics ont joué le jeu très tôt, en finançant l'association et les projets qu'elle soutenait, mais aussi en accélérant leur politique d'investissements en faveur des équipements culturels et plus largement de rénovation urbaine. Elles ont également communiqué sur l'année, mais de façon non coordonnée.

Les acteurs culturels se sont fortement mobilisés (voir Q1.1) et les habitants ont joué le jeu, en participant aux différentes manifestations/expositions proposées (2/3 ont assisté davantage que par le passé à des manifestations culturelles), et en recommandant à leurs connaissances extraterritoriales de venir visiter le territoire à cette occasion (70 % l'ont recommandé, 40 % ont accueilli des proches chez eux).

Les contributions de la CEC — Plusieurs facteurs expliquent cette forte implication des différents types d'acteurs. Tout d'abord, ils partageaient un constat et une volonté de changement (améliorer l'attractivité et l'image du territoire), ensuite la CCIMP, des personnes-clés (Bernard Latarjet, Jacques Pfister, Jean-Claude Gaudin) et les collectivités ont contribué à mobiliser les acteurs largement.

La Capitale, et son instrument l'association, ont joué un rôle majeur de catalyseur et d'accélérateur de projets, enclenchant une dynamique sans précédent. Elle a aussi su associer les médias, notamment locaux, au projet.

Q 2-2 : Les touristes sont-ils venus plus nombreux sur le territoire, à l'occasion de la CEC MP2013 ?



Source : BDR et tourisme et CCIMP

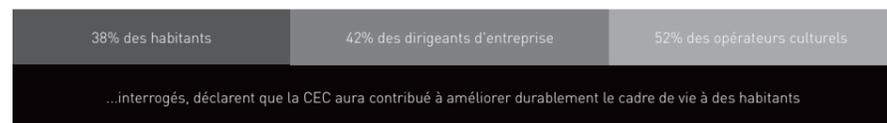
Ce qui s'est passé — Les touristes sont venus en masse en 2013. Malgré son profil déjà touristique, le territoire a attiré près de 2 millions de visiteurs supplémentaires par rapport à 2012, et ce, dans une période par ailleurs plutôt morose sur le reste de la région et de la France. L'hôtellerie a enregistré des chiffres positifs (+ 9 % de nuitées, + 11 % d'arrivées, augmentation du taux d'occupation et de la proportion de primo visiteurs). Le tourisme de croisière a affiché des hausses conséquentes (+22 % pour les croisières en tête de ligne et +40 % pour les croisières en transit). Le tourisme d'affaire et de congrès, l'accueil chez l'habitant, et l'activité des offices de tourisme ont également connu une croissance importante. Par ailleurs, l'ensemble de ces visiteurs a plus circulé sur le territoire que par le passé.

Les contributions de la CEC — La contribution de la CEC est forte. C'est en effet l'offre culturelle résultant de la programmation qui explique principalement cette plus forte fréquentation touristique. Les médias, surtout locaux et internationaux, ont également joué un rôle important dans cette affluence. Les médias nationaux, convaincus plus tardivement, ont également favorisé, mais à partir du printemps seulement, l'afflux de touristes nationaux.

Certaines initiatives, comme la création du pavillon M et les actions des offices de tourisme ont ensuite contribué à simplifier la vie des touristes sur le territoire.

En revanche, la communication sur la CEC et le marketing de l'offre touristique ont connu des difficultés en début de période. Elles sont principalement liées à une programmation foisonnante et peu lisible d'une part et à un manque de mutualisation des efforts entre les différents territoires et leurs acteurs, d'autre part.

Q 2-3 : Les habitants et les entreprises du territoire ont-ils vu leur cadre de vie s'améliorer de façon durable, grâce à la CEC MP2013 ?



Source : enquêtes Euréval et Occurrence auprès des des résidents, des TPE/PME et des porteurs de projets

Ce qui s'est passé — Marseille et un certain nombre de villes du territoire ont vu leur espace public changer. Des équipements culturels nouveaux (MuCEM, Villa Méditerranée, Musée Regards de Provence...) sont apparus et des équipements préexistants ont été rénovés (Château Borély, Palais Longchamp, Musée Granet d'Aix, Eden Théâtre de La Ciotat, Friche la Belle de Mai). Les changements n'ont pas concerné que les équipements culturels, d'importants aménagements urbains, issus notamment de l'opération Euroméditerranée, ont également eu lieu. La façade maritime de Marseille, en particulier, a connu de profondes modifications, offrant un nouvel accès à la mer à ses habitants. Le

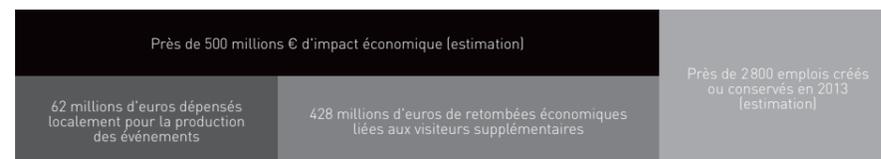
patrimoine naturel a été mis en valeur (Parc naturel régional des Calanques et GR®2013 notamment). L'offre hôtelière s'est améliorée et l'offre de transports a évolué (Pass Transport MP2013, City — pass, horaires d'ouverture du métro, nouvelles lignes de bus, navettes maritimes). Les habitants, comme les touristes, ont investi rapidement les nouveaux espaces proposés.

Les contributions de la CEC — La CEC n'a bien entendu pas cofinancé les nouveaux équipements et aménagements (rôle de l'État, d'Euroméditerranée et des collectivités). Néanmoins, elle a apporté une contribution indirecte en jouant le rôle de catalyseur (stimulant les projets, renforçant leur raison d'être, et permettant de débloquer les financements de projets en attente ou enterrés) et de formidable accélérateur (en « imposant » une échéance au 1^{er} janvier 2013).

Plus directement, l'association joué un rôle de fluidification en fournissant un coordinateur de chantiers, un comité de coordination et surtout un lieu de discussion informel entre les différents financeurs. Par ailleurs, elle a directement contribué, par sa programmation d'événements dans l'espace public, à une amélioration du vivre ensemble dans la ville.

Au final, plus du tiers des habitants, des entreprises et des opérateurs culturels interrogés (cf. les 3 enquêtes menées) considèrent que la CEC a contribué à améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

Q 2-4 : Les acteurs du territoire ont-ils bénéficié des retombées économiques des commandes et de la fréquentation de la capitale ?



Source : CCIMP, BDR tourisme et MP2013

Ce qui s'est passé — Selon l'étude « Impact économique Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture » réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence, en partenariat avec Bouches-du-Rhône Tourisme et l'association MP2013, 665 M€ ont été investis dans plus de 60 chantiers emblématiques de MP2013, auxquels s'ajoutent 130 M€ pour des projets d'aménagement à fort potentiel touristique et 270 M€ investis par l'hôtellerie. Ces investissements ont été réalisés pour accompagner l'attractivité touristique et culturelle du territoire. S'ils ne constituent pas de l'impact économique direct, ils participent à « l'effet 2013 », surtout sur le long terme. Il est néanmoins très difficile de connaître exactement la part (vraisemblablement non négligeable) des dépenses d'investissement précitées qui a finalement profité à des entreprises du territoire. Cette part n'a donc pas été comptabilisée dans l'estimation des retombées économiques présentée ici.

Les retombées économiques sont évaluées par l'étude à près de 500 millions d'euros¹³¹. Il s'agit de retombées économiques dont n'aurait pas profité le territoire si Marseille Provence n'avait pas été Capitale européenne de la Culture en 2013. En lien, les retombées sociales sont estimées à près de 2800 emplois créés ou conservés en 2013¹³².

Les contributions de la CEC — Cette contribution aux retombées économiques pour le territoire est importante et de deux natures :

→ Elle est soit *liée aux réalisations* de la CEC, directes (les financements des projets culturels et des actions les accompagnant) ou indirectes (les travaux d'infrastructures et d'aménagement générés ou accélérés par la CEC, cf. partie précédente) ;

→ soit *liée aux résultats et impacts* de la CEC (retombées financières de l'augmentation de la fréquentation touristique et des dépenses effectuées par les visiteurs sur le territoire).

Parallèlement, les médias, les entreprises et les habitants qui ont joué le jeu de la Capitale ont également contribué à faire venir les visiteurs et aux retombées économiques qui en découlent.

¹³¹ Cette estimation prend en compte les 62 millions d'euros dépensés localement pour la production des événements culturels labellisés MP2013 et les 428 millions d'euros de retombées économiques liées aux dépenses des visiteurs supplémentaires (par rapport à 2012). Les modes de calculs prennent en compte l'augmentation du nombre de touristes (+ 910 000 touristes), le maintien d'un volant de touristes (38 000 qui auraient été perdus si le territoire avait suivi la tendance générale, à la baisse), les excursionnistes (950 000 habitants des départements limitrophes qui ne dorment pas sur le territoire, mais y excursionnent), le niveau de dépense journalier moyen par touriste (66 euros) et excursionniste (26 euros).

¹³² Afin de déterminer un volume d'activité lié à l'augmentation de la dépense touristique, des ratios techniques (CA TTC par salarié) ont été calculés à partir de l'enquête ESANE 2011 (Élaboration des Statistiques annuelles d'entreprises).

Q 2-5 : Les talents créatifs et artistiques ont-ils été durablement attirés sur le territoire ?



Source : enquêtes Euréval auprès des porteurs de projets et des TPE/PME

Ce qui s'est passé — De très nombreux projets ont fait appel à des artistes et techniciens venant du reste de la France, du pourtour méditerranéen et du reste du monde. Ils sont venus et ont contribué à la préparation et à la mise en œuvre de la CEC. Il est difficile d'estimer le nombre de ces talents créatifs et artistiques arrivés à l'occasion de la Capitale et qui seraient restés sur le territoire. On sait néanmoins, grâce à l'enquête réalisée auprès des opérateurs culturels, que certains recrutements ont été durables.

De nouveaux équipements ont été mis en place, permettant l'accueil de talents créatifs et artistiques, qui ont vocation à durer. Des liens ont été tissés qui peuvent être durables. Les grands équipements, mais aussi un grand nombre de collectivités, ont prévu de maintenir des projets dans les années à venir, mais des incertitudes demeurent quant à la poursuite de la dynamique autour de la culture, et aux capacités/volontés de financement.

D'un point de vue plus général, peu d'éléments ont pu être collectés sur une évolution des industries créatives sur le territoire à l'occasion ou en lien avec la CEC.

Les contributions de la CEC — La CEC avait vocation à faire venir des artistes et à les accueillir dans le cadre des projets soutenus¹³³, et elle y a fortement contribué, mais conserver les artistes sur le territoire au-delà de 2013 n'était pas en soi un objectif de la Capitale. Pour autant, elle aura contribué à développer des outils et un cadre visant à attirer ces artistes (résidences et ateliers d'artistes) et aura favorisé la rencontre et la collaboration de ces talents créatifs avec les acteurs publics et les entreprises du territoire (Ateliers de l'EuroMéditerranée qui devraient être pérennisés...).

Les enquêtes réalisées auprès des acteurs culturels soutenus et labellisés et auprès des PME montrent en tout cas que près de 2/3 de chacun d'entre eux considèrent que le territoire sera dorénavant probablement plus attractif pour les artistes et les créatifs.

Q 2-6 : Les habitants et les visiteurs ont-ils développé une meilleure image du territoire grâce à la CEC ?



Source : MP2013, BVA pour BDR Tourisme et enquêtes Euréval et Occurrence auprès des TPE/PME et des résidents

Ce qui s'est passé — Pour différents types d'acteurs, l'image du territoire a changé. Les habitants tout d'abord, qui ont massivement participé aux grandes fêtes et se sont approprié l'espace public existant ou rénové, se déclarent à 76 % plus fiers d'appartenir à ce territoire qu'avant. C'est également le cas des chefs d'entreprises interrogés qui, pour 40 % d'entre eux, se déclarent plus fiers de leur territoire, et à 65 % considèrent que les habitants en ont une meilleure image. De leur côté, les touristes et visiteurs sont repartis avec une bonne image du territoire. Selon les études menées, 9 touristes sur 10 souhaitent revenir et plus de 9 sur 10 recommanderaient la destination à leurs proches.

Marseille a par ailleurs gagné une image de ville culturelle, plus dynamique et accueillante. Au niveau national, 2/3 des personnes ont entendu parler de MP2013 CEC, 1/3 a envie de venir, et 2/3 pensent que la CEC a amélioré la dimension culturelle de la destination. Le principal motif de venue des visiteurs ayant l'intention de séjourner à Marseille a de fait changé. Dorénavant ce n'est plus son patrimoine naturel, mais son patrimoine culturel qui arrive en premier.

D'autres villes ont vu leur image confortée, et notamment les villes très industrielles comme Gardanne, ou Martigues, mais aussi d'autres communes comme Istres, Salon, Maignane, Aubagne ou Vitrolles.

Les contributions de la CEC — Ici encore, la contribution de la CEC à l'amélioration de l'image du territoire semble claire. L'association MP2013 a su mobiliser les médias, notamment en multipliant le nombre d'accueils de journalistes. 10 757 retombées média¹³⁴ ont été identifiées, dont 19 % dans la presse internationale.

La contribution est particulièrement forte pour Marseille et dans une moindre mesure pour Arles et Aix, qui concentraient les principaux événements ainsi que l'attention des médias.

Les médias locaux, nationaux et internationaux ont présenté une bonne image du territoire qui s'est répercutée sur les représentations des habitants et des visiteurs. 2013 aura été une année charnière pour l'image du territoire dans les médias nationaux. Le traitement médiatique de Marseille a en effet connu une inversion radicale au cours de l'année, passant du « Marseille-bashing » à un rayonnement positif aux niveaux régional, national et international.

En conclusion : L'attractivité du territoire a-t-elle été durablement renforcée ?

Ce qui s'est passé — Un faisceau de facteurs — un foisonnement artistique qui préexistait à la Capitale, des équipements culturels attractifs, des structures d'accueil renforcées pour les artistes, une image améliorée, mais aussi des surfaces disponibles, des prix plus accessibles qu'ailleurs — a rendu la situation plus favorable que par le passé pour attirer les talents créatifs sur le territoire. Par ailleurs, les dernières années ont été marquées par de nouvelles pratiques de collaboration entre des mondes qui s'ignoraient parfois. Les acteurs des mondes institutionnel, économique et culturel des différents territoires ont mêlé leurs énergies pour atteindre un but commun.

Les contributions de la CEC — La Capitale européenne de la Culture a constitué un déclencheur et un accélérateur de l'attractivité du territoire. Elle n'aurait sans doute pas pu jouer ce rôle seule, sans l'ensemble des projets de développement, enclenchés préalablement. Elle aura néanmoins servi de révélateur et permis de confirmer qu'« il est possible de faire ensemble » et la pertinence de la culture comme levier d'attractivité.

La CEC a clairement contribué à renforcer à :

→ **l'attractivité touristique**, en mettant le territoire et particulièrement Marseille sous les projecteurs. L'offre touristique « culturelle » a été durablement améliorée, mais la mutualisation des projets et de la communication en la matière restent des chantiers à travailler à l'avenir ;

→ **l'attractivité pour les personnes**, les talents. Les structures d'accueil d'artistes ont été renforcées, une « normalisation » de l'image du territoire a été opérée, le cadre de vie et l'offre culturelle ont été développés. Cela devrait permettre aux entreprises d'attirer plus facilement les talents dont ils ont besoin. Des marges de progrès demeurent néanmoins, par exemple pour faciliter les déplacements au sein du territoire ;

→ **l'attractivité « monde »** du territoire, le situant sur la carte y compris pour des Américains et des Asiatiques et lui donnant une image plus créative, plus dynamique. Elle a donné un visage, a confirmé la pertinence de 20 ans de projet de réaménagement à Marseille et une image de territoire élargi susceptibles à terme de faire sens pour des décideurs internationaux, à la recherche de sites d'implantation (pour sa localisation en Méditerranée, son port, ses infrastructures, son énergie). Pour autant, sans stratégie et politique active de marketing territorial commun, cette mise en visibilité peut s'avérer éphémère.

L'attractivité du territoire a donc été améliorée, mais pas au même niveau et avec la même durabilité pour toutes ses composantes. Certaines composantes constituent des acquis sur lesquels il n'y aura pas de retour en arrière. Pour autant, l'expérience des autres CEC montre que la dynamique doit être entretenue pour que les effets perdurent. Ainsi, la question de la durabilité de cette nouvelle attractivité reste suspendue à ce que les acteurs décideront, collectivement, d'en faire.

¹³³ Selon l'enquête menée auprès des opérateurs culturels, plus de la moitié des projets cofinancés (et un tiers des projets labellisés) ont fait intervenir des artistes du pourtour méditerranéen.

¹³⁴ du 1^{er} janvier 2013 au 15 janvier 2014.

ET DEMAIN ?

Le fait métropolitain est aujourd'hui incontestable sur le territoire de Marseille-Provence 2013. Plus que les collaborations entre collectivités, ce sont les habitants qui en attestent, par la façon dont ils vivent le territoire. La CEC a finalement mis en évidence ce territoire vécu, qui s'impose désormais à tous.

Le présent rapport d'évaluation montre de nombreuses évolutions positives pour le territoire :

→ Les acteurs culturels locaux ont renforcé leurs compétences et leurs ambitions à travers leur participation à l'année, et ont gagné aussi une visibilité nouvelle. Ils ont également fait la preuve qu'il était possible de travailler ensemble à cette occasion, et qu'une telle coordination pouvait porter ses fruits ;

→ Au-delà des pures retombées économiques, le territoire sort de l'année avec des équipements et des aménagements nouveaux ; ceux qui ont été amorcés ou accélérés par l'année vont rester et bénéficieront au tourisme comme aux habitants, même si ce sont les centres-villes touristiques qui ont bénéficié de l'essentiel de ces retombées ;

→ Surtout, Marseille et la Provence y ont gagné une nouvelle image, dans laquelle la culture est un élément du dynamisme local, ce qui peut bénéficier au tourisme comme à l'attractivité économique de la ville. Les habitants ont été fiers de leur territoire à cette occasion et souhaitent que cette bonne image perdure.

Certaines de ces évolutions sont désormais inéluctables. Mais l'exemple de capitales précédentes montre également que si la CEC peut être un véritable tremplin pour poursuivre une stratégie ambitieuse de territoire (comme à Lille ou à Liverpool, par exemple), sans initiatives supplémentaires, la situation peut également doucement revenir à la normale.

Ces initiatives peuvent être ponctuelles et se situer dans la continuité des échanges développés pour la préparation et la mise en œuvre de l'année ; c'est d'ailleurs ce à quoi l'on assiste dès aujourd'hui. Elles peuvent également être plus ambitieuses, pour permettre au territoire dans son ensemble de capitaliser au maximum sur la situation actuelle. Or, la CEC a prouvé qu'une stratégie ambitieuse était réalisable. Reste qu'avec l'extinction de l'association, un lieu d'échange et d'information mutuelle reste à trouver pour mettre en place cette coordination.

Analyse des retombées économiques de la Capitale

IMPACT ÉCONOMIQUE MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE
CCI MARSEILLE PROVENCE / BOUCHES-DU-RHÔNE TOURISME

CONTEXTE

L'étude « Impact Economique Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture » est issue d'un partenariat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, Bouches-du-Rhône Tourisme et MP2013.

Elle complète l'étude de l'évaluation de l'année capitale qui a été confiée à Euréval.

Impact Economique Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture a pour objectifs de :

1. Connaître les flux des dépenses nécessaires au fonctionnement de la CEC MP2013 qui sont localisés sur son territoire.

2. Répondre à deux questions évaluatives qui intéressent particulièrement les observateurs du tourisme et de l'économie de la Métropole Marseille Provence:

→ Dans quelle mesure, l'augmentation de la fréquentation touristique liée à CEC 2013 participe t-elle au développement économique du territoire?

→ Quelles sont les dépenses effectuées par les visiteurs liées à MP CEC 2013 ?

Une vaste enquête auprès de la clientèle touristique a été menée en 2013 afin de :

→ disposer d'éléments sur la notoriété de l'événement,

→ dresser une typologie des touristes (tranche d'âge, consommation culturelle, CSP, mode d'hébergement etc.),

→ disposer d'indicateurs de satisfaction sur MP2013 et sur l'accueil touristique dans le département des Bouches-du-Rhône.

Elle complète les observations récurrentes de Bouches-du-Rhône tourisme sur la fréquentation touristique et de la CCIMP sur les Investissements Touristiques.

SYNTHÈSE

L'impact économique total de Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013 s'élève à près de 500 Millions d'euros. Il conjugue :

→ Un impact direct lié aux dépenses culturelles de l'Association MP2013 et des dépenses exceptionnelles de ses principaux coproducteurs privés pour un montant global de 62 Millions d'euros

→ Un impact indirect lié aux dépenses des 10 millions de visiteurs accueillis dans le département des Bouches-du-Rhône dont 2 millions de touristes et d'excursionnistes supplémentaires pour un montant de 430 Millions d'euros

Il s'agit de retombées économiques dont n'aurait pas profité le territoire si Marseille Provence n'avait pas été Capitale Européenne de la Culture en 2013. Les retombées sociales sont estimées de près de 2800 emplois créés ou conservés en 2013. Les investissements qui ont été réalisés pour accompagner l'attractivité touristique et culturelle du département des Bouches-du-Rhône, s'ils ne constituent pas de l'impact économique, participent à « l'effet 2013 », surtout sur le long terme.

Parmi ces investissements :

→ 665 M€ ont été investis dans plus de 60 chantiers emblématiques de MP2013.

Auxquels s'ajoutent, pour accompagner l'événement et le développement touristique du territoire :

→ 130 M€ pour des projets d'aménagement à fort potentiel touristique,

→ 270 M€ investis par l'hôtellerie

IMPACT DIRECT

68% des dépenses des dépenses directes sur le territoire de MP2013

62 millions € / dépenses locales pour la production des évènements culturels labellisés MP2013

→ 45 M € de dépenses de l'Association sur MP2013 hors salaires

→ 7,5 M € de dépenses exceptionnelles des coproducteurs de MP2013 sur les principaux évènements labellisés.

→ Taux de dépenses local de 68%

→ 9,3 M € de salaires nets sur le territoire MP2013

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

+ 2 M de visiteurs

1,9 M de visiteurs supplémentaires dont :

→ 912 000 touristes MP2013

→ 38 000 touristes conservés

→ 950 000 excursionnistes

L'augmentation de la fréquentation touristique en 2013 conjugue plusieurs effets:

1. L'augmentation du nombre de nuitées et donc de séjours en 2013 par rapport à 2012

2. La baisse de la durée moyenne de séjour des touristes en 2013 par rapport à 2012

3. Le maintien d'un volant de touristes dans le département alors que dans un contexte de crise la fréquentation diminue en France et en PACA.

La fréquentation touristique aurait du suivre cette tendance générale en 2013 dans le département des BdR si le territoire n'avait pas été labellisé CEC 2013

4. La prise en compte d'autant d'excursionnistes que de touristes grâce à la mesure innovante de Flux Vision Tourisme (Bouches-du-Rhône Tourisme et Orange TM)

Source: Bouches-du-Rhône Tourisme, CCIMP

IMPACT TOURISTIQUE

430 Millions d'€ CA en plus

430 M € / 2800 emplois

Les dépenses supplémentaires générées par les 8 millions de touristes habituellement présents sur le territoire s'élèvent à 46 millions d'€.

Les dépenses générées par les 2 millions de touristes supplémentaires dont la présence est liée à MP2013 s'élèvent à 375 Millions d'euros.

Il s'agit du Chiffre d'affaires supplémentaire pour les professionnels du tourisme.

Cet impact touristique correspond à 2 800 emplois conservés ou créés, dans des secteurs d'activité en lien avec les dépenses touristiques.

Source: Bouches-du-Rhône Tourisme et CCIMP

Plus d'1 milliard d'euros au service de l'attractivité touristique

Source : CCIMP

665 M€ ont été investis dans plus de 40 chantiers emblématiques de MP2013. Auxquels s'ajoutent, pour accompagner l'événement et le développement touristique du territoire:

→ 130 M€ pour des projets d'aménagement à fort potentiel touristique.

→ 270 M€ investis par l'hôtellerie.

Après 2014, près de 230 M€ sont déjà engagés dans des équipements culturels.

ENQUÊTE SUR LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE EN 2013

Les résultats suivants proviennent d'un échantillon redressé selon deux critères : Motif du séjour et origine géographique

Notoriété spontanée

Tout d'abord, savez-vous ce qui se passe cette année sur l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône ?

Source : CCIMP

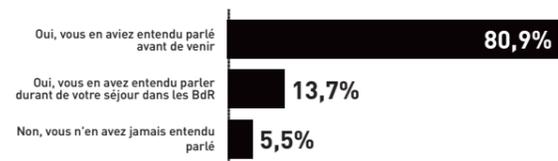


À la question, savez-vous ce qui se passe cette année dans le département des Bouches-du-Rhône ? Plus de 4 touristes sur 10, quelle que soit leur origine (française ou étrangère) citent spontanément Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture (avec quelques variantes : « une grande fête comme à Lille »).

Notoriété assistée

Avez-vous entendu parler de Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture ?

Source : CCIMP



Quand on interroge plus précisément les touristes sur leur connaissance de l'événement MP2013 :

→ Plus de 80% avaient entendu parler de l'événement avant de venir (86% des français et 55% des étrangers).

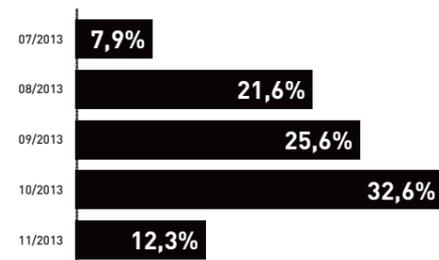
→ 14 % en ont entendu parler au cours de leur séjour dans les Bouches-du-Rhône (11% des français et 29% des étrangers)

→ Ainsi, moins de 6% des touristes interrogés n'ont jamais entendu parler de l'événement (4% des français et 17% des étrangers).

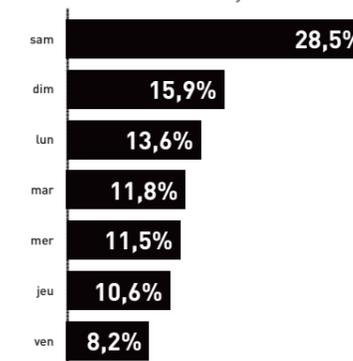
Lieux et dates d'enquête

Sources : CCIMP

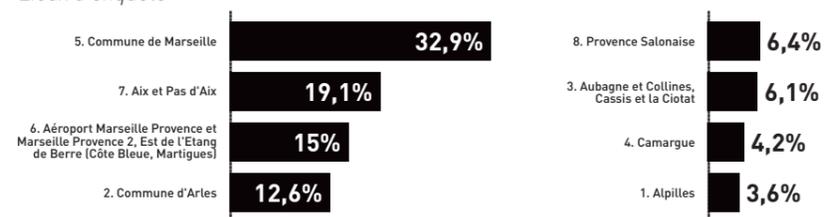
Date de l'interview (en mois)



Date de l'interview (en jours)



Lieux d'enquête

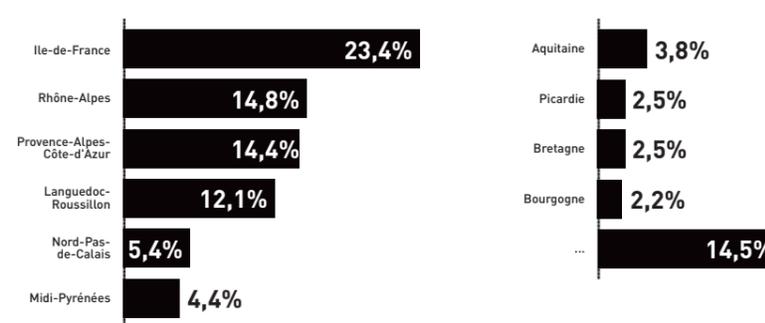


Lieu de résidence des répondants (français)

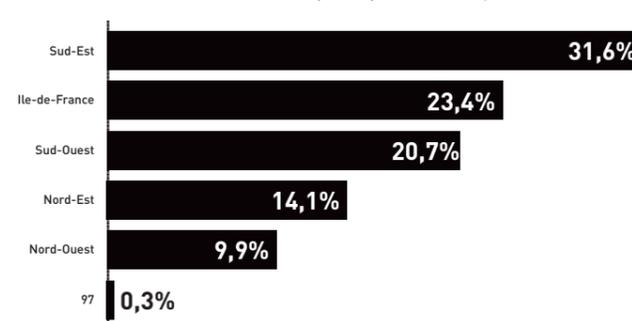
Sources : CCIMP

Quel est votre lieu de résidence principale ? (France)

Taux de réponse : 85,0%



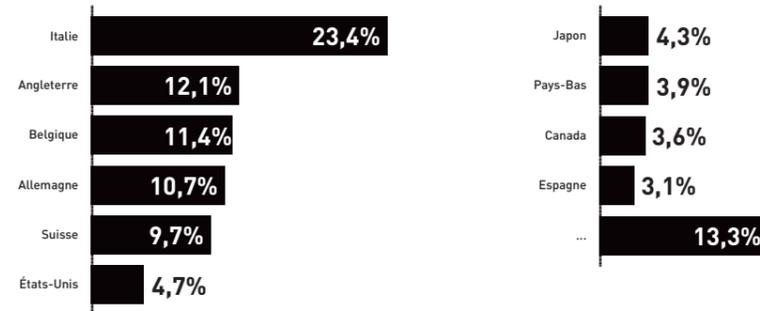
Quel est votre lieu de résidence principale ? (Français)



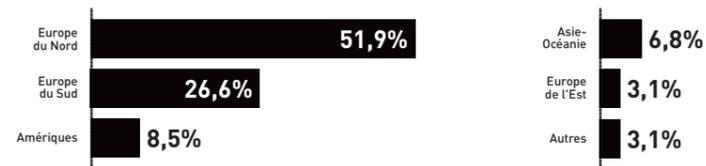
Lieu de résidence des répondants (étrangers)

Sources : CCIMP

Quel est votre lieu de résidence principal ? (pays étranger)



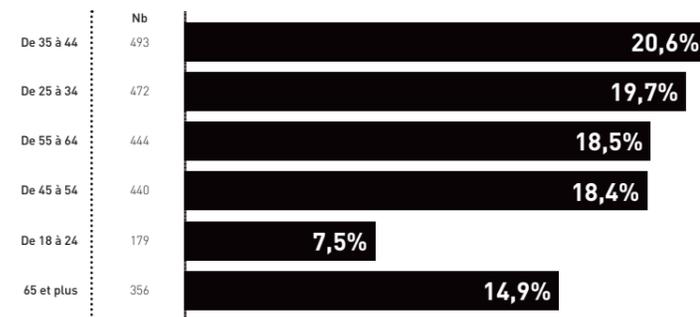
Quel est votre lieu de résidence principale ? (pays étranger)



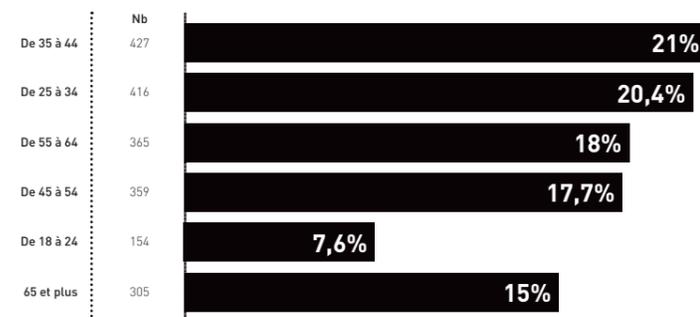
Âge des répondants

Sources : CCIMP

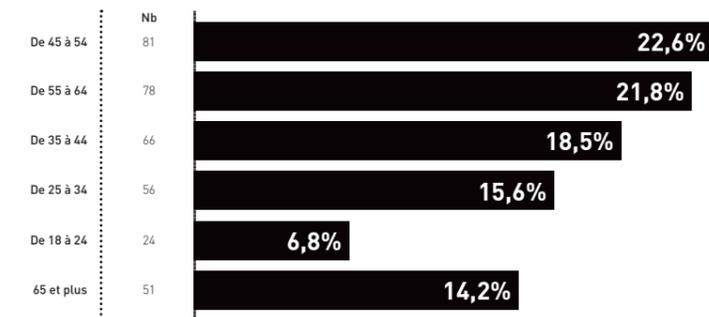
Quel est votre âge ? (moyenne = 46,12 / médiane = 46,00)



Quel est votre âge ? (Français) (moyenne = 45,88 / médiane = 45,00)



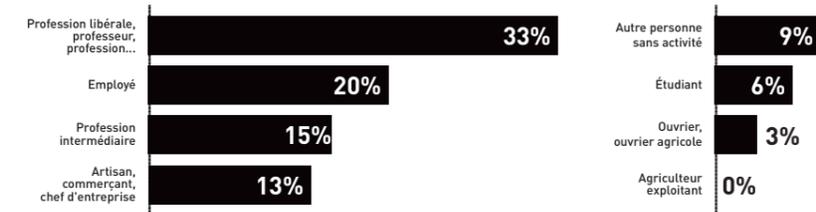
Quel est votre âge ? (étrangers) (moyenne = 47,45 / médiane = 49,00)



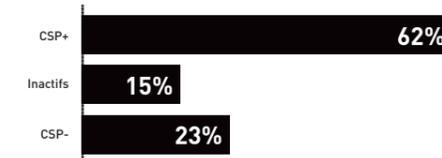
Profession des répondants

Sources : CCIMP

Catégories socio-professionnelles des répondants



Catégories socio-professionnelles des répondants



Durée du séjour : 5,6 jours

En 2013, la durée de séjour des touristes a diminué de 0,6 jours.

Durée du séjour (moyenne = 5,57)



Durée du séjour [S1 Français ou étranger] parmi « Français » (moyenne = 5,60)



Durée du séjour [S1 Français ou étranger] parmi « étranger » (moyenne = 5,43)

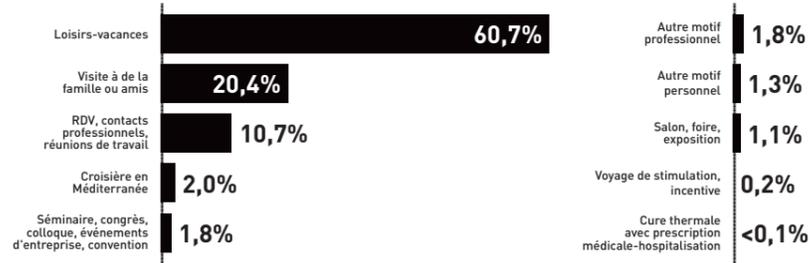


Sources : CCIMP

Pas d'écart significatif selon la nationalité ce qui est un résultat important. En effet, dans les enquêtes de référence, les touristes étrangers ont généralement une durée de séjour plus importante (6,9 jours) que celle des touristes français (6 jours).

Les motifs de séjour

Quel est votre motif de séjour ? Source : CCIMP



Des motifs de séjours essentiellement personnels avec un objet

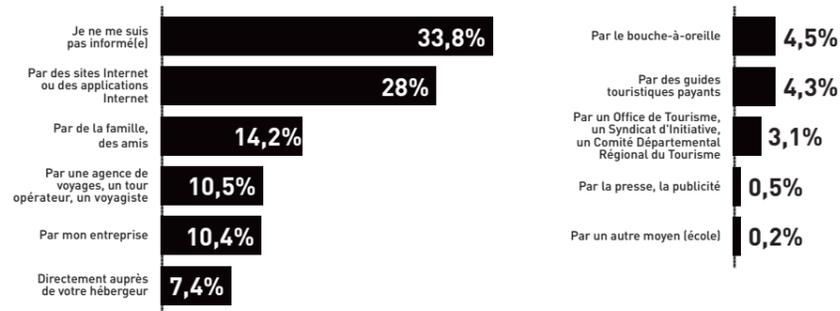
→ « loisirs – vacances » pour près de 61% des personnes interrogées

→ suivis par des « raisons familiales » pour 20% d'entre eux

→ les « rendez vous professionnels » constituent 11% des motifs de venue dans le département.

Information avant le séjour

Pour préparer votre séjour, auprès de qui ou de quelle(s) manière(s) vous êtes-vous... ? Source : CCIMP



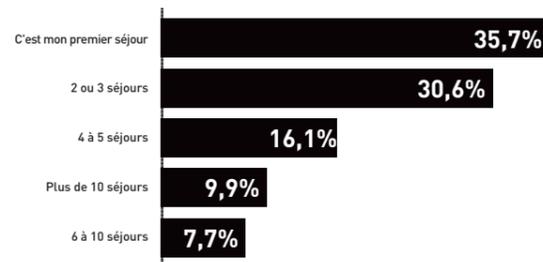
On constate des écarts très prononcés selon le type d'hébergement choisi:

→ Dans l'hébergement non marchand : L'absence d'information préalable (70%), ou l'information donnée par des proches est plus fréquente

→ Dans l'hébergement marchand : Les sites internet et applications (40%), l'information donnée par l'entreprise (15%) ou par une agence de voyage (13%) est nettement plus fréquente

De nouveaux visiteurs

Combien de fois êtes-vous déjà venu(e) dans les Bouches-du-Rhône au cours des 5 dernières années ? Source : CCIMP



Selon l'enquête, les primo visiteurs sont très représentés en 2013.

En effet, on observe un taux de primo visiteurs plus de deux fois supérieur à l'enquête référente de 2011.

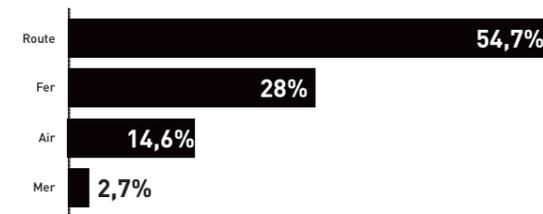
Il peut s'agir d'un biais de l'enquête ou bien d'une tendance liée à MP2013, cependant nous ne pouvons donner une explication raisonnée sur cette question en nous basant sur les seuls résultats de l'enquête.

On observe un taux important de touristes étrangers pour lesquels il s'agit d'un premier séjour (70%).

À l'inverse, les touristes français sont davantage représentés dans les catégories 4 à 5 séjours et plus de 10 séjours.

Mode de transport

Quel moyen de transport avez-vous utilisé pour venir dans la région ? Source : CCIMP

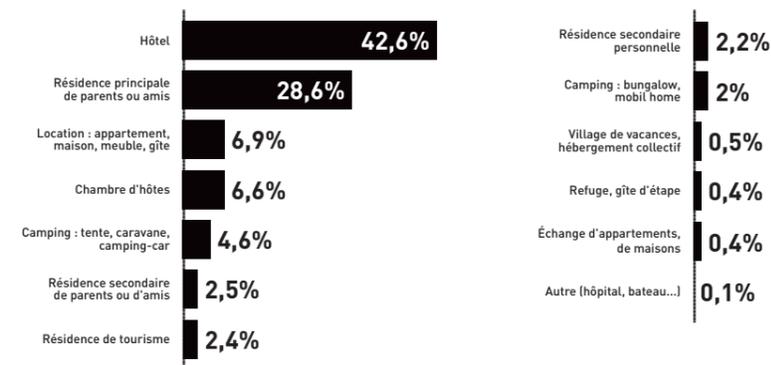


Le mode routier est de loin le premier mode de transport afin d'accéder au département, notamment pour les français

Le mode aérien est très utilisé par les touristes étrangers

Mode d'hébergement

Dans quel mode d'hébergement avez-vous séjourné ? Sources : CCIMP



Hébergement marchand ou non marchand



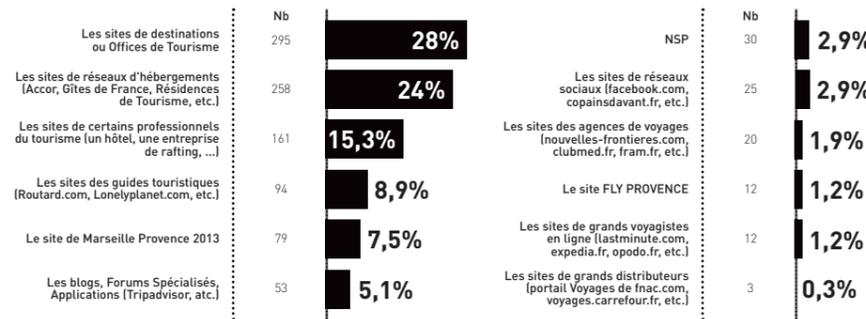
Deux tiers des répondants en hébergement marchand, avec plus de 42% des touristes qui ont séjourné principalement dans un hôtel.

Un tiers en hébergement non marchand, c'est à dire en résidence principale de parents ou amis, résidence secondaire (personnelle ou chez des parents ou amis), ou en échange de maison.

Des touristes étrangers plus fréquemment présents dans l'hébergement marchand.

Q11 - Parmi les sites internet suivants, quels sont ceux que vous avez utilisés pour préparer ce...?

Source : CCIMP / Taux de réponse : 24,4%



Des prescripteurs

Plus de 9 touristes sur 10 recommanderaient la destination Bouches-du-Rhône à leurs proches (famille ou amis).

9 touristes sur 10 souhaitent revenir dans le département.

Les principaux sites visités et recommandés

En tête des premiers choix de lieux à recommander aux proches : Le Mucem.

Il est suivi par les Villes d'Aix-en-Provence et d'Arles qui devancent le cours Mirabeau et la Rotonde qui est cité en seconde position des sites à recommander.

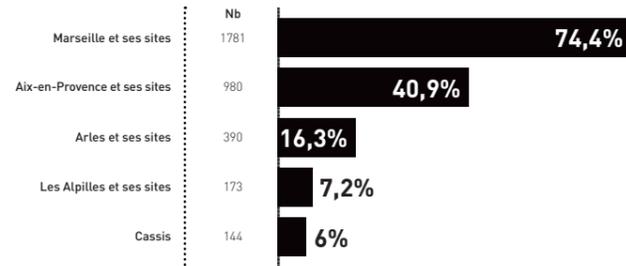
Le deuxième site de marseillais, Notre Dame de la Garde, est cité avant la Ville dans son ensemble.

En tête des deuxièmes choix: Notre-Dame-de-la-Garde, talonné par le MuCEM et le Vieux-Port ; tous des sites marseillais cités avant la Rotonde et le Cours Mirabeau.

En tête des troisièmes choix: ND, le Cours Mirabeau et la Rotonde, la Ville d'Aix et le MuCEM.

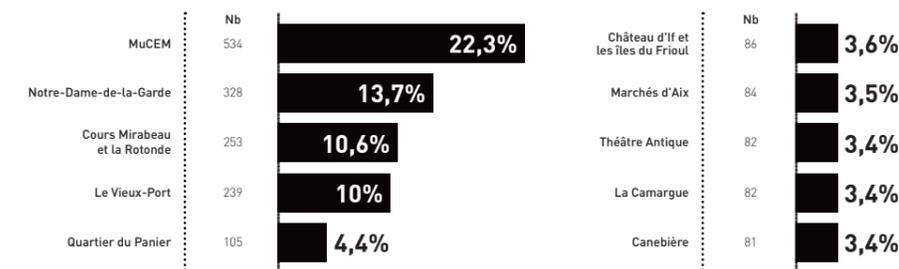
Q14-1 - Quels sont les 3 principaux sites culturels ou naturels que vous recommanderiez ? /

Sources : CCIMP



Les pôles touristiques les plus appréciés sont constitué par les 3 grandes villes du territoire : Marseille, Aix et Arles .

Une mention particulière cependant pour la Ville de Cassis qui se situe en 5^{ème} position.



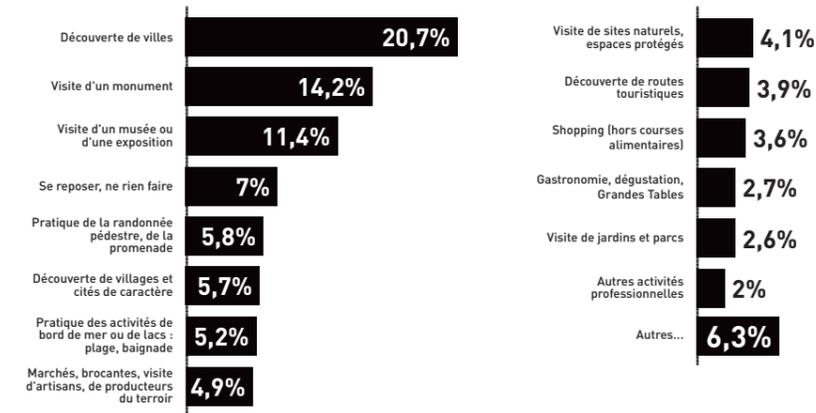
Le MuCEM en tête des sites visités et à recommander.

Notre-Dame de la garde est pour la 1^{ère} fois détrônée de sa 1^{ère} place .

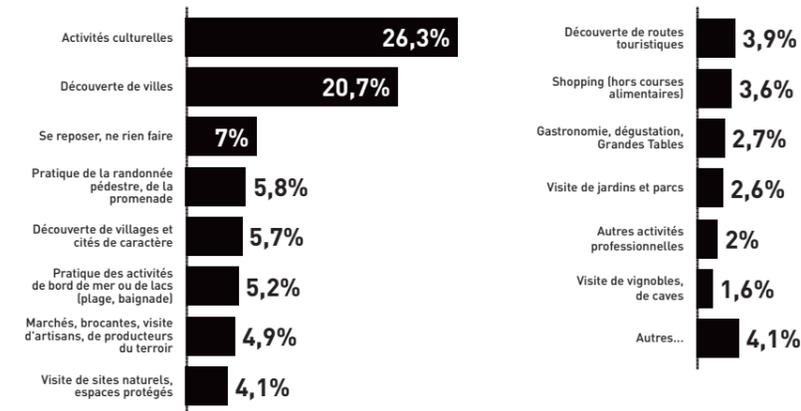
Dans le top 10 des sites visités, on retrouve en toute logique des sites marseillais, aixois, arlésiens et camarguais.

Les activités favorites des touristes

Q13 - Quelles principales activités avez-vous pratiquées ? Source : CCIMP / Taux de réponse : 98,0%



Q13 - Quelles principales activités avez-vous pratiquées ? Source : CCIMP / Taux de réponse : 98,0%



Parmi les activités pratiquées par les touristes, les activités culturelles sont observées chez plus d'un quart des répondants. La découverte de villes est l'activité est observée dans 21% des cas.

Activités culturelles : Visite d'un monument, d'un musée + événement ou manifestation culturelle selon la sélection effectuée par BdR Tourisme pour « La clientèle en séjour culturel ».

Satisfaction-Accessibilité-Synthèse

Une très bonne satisfaction sur l'accessibilité en général notamment sur :

→ l'information touristique,

Une satisfaction assez bonne sur :

→ la signalétique des sites touristiques,

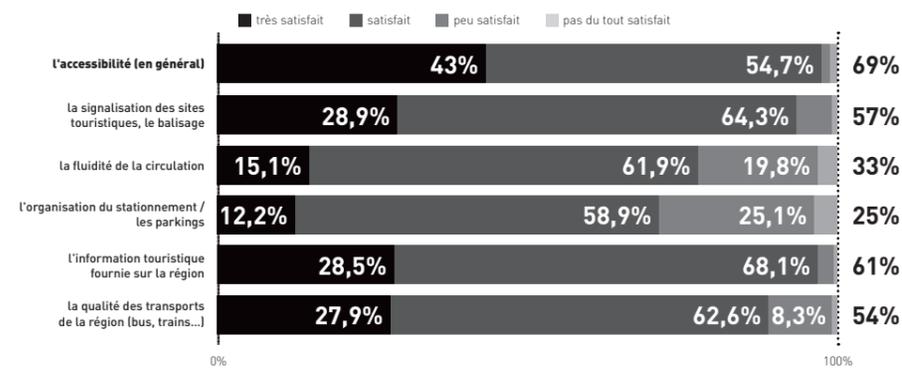
→ la qualité des transports en commun,

→ la fluidité de la circulation.

Mais des points d'efforts sur :

→ l'organisation du stationnement / les parkings qui obtient un des moins bons scores en termes de satisfaction (27% de peu et pas satisfaits).

Satisfaction accessibilité (en moyenne) Source : CCIMP



Calcul de l'indice : (1% : très satisfait, 1/2% : satisfait, 1/2% : peu satisfait, 1% : pas du tout satisfait).
Interprétation de l'indice : [+ de 60 : excellent, de 30 à 60 : assez bon, - de 30 : mauvais].

Les touristes étrangers sont plus satisfaits que les français sauf pour la signalétique (où la moyenne est de 54 pour les étrangers).

Satisfaction-Accueil-Synthèse

Une excellente satisfaction sur l'accueil :

→ de la population,

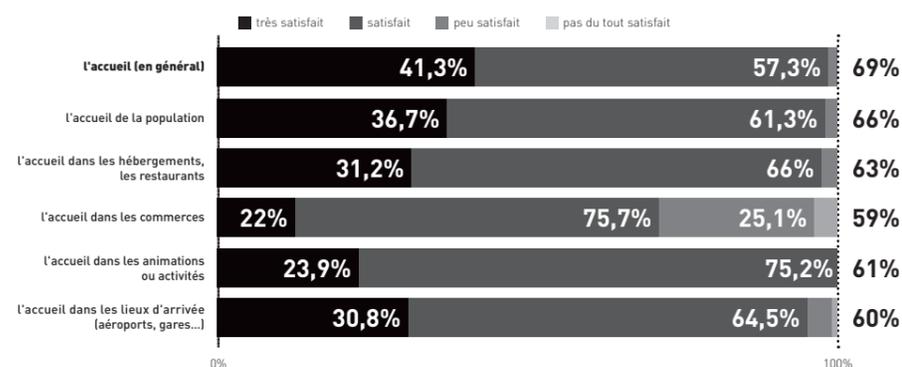
→ des lieux de restauration ou d'hébergement,

→ des lieux d'animation ou d'activités,

→ dans les lieux d'arrivée ou de départ (gares, aéroports...)

En revanche, la satisfaction est moindre pour l'accueil dans les commerces.

Satisfaction accueil (en moyenne) Source : CCIMP



Calcul de l'indice : (1% : très satisfait, 1/2% : satisfait, 1/2% : peu satisfait, 1% : pas du tout satisfait) * 100.
Interprétation de l'indice : [+ de 60 : excellent, de 30 à 60 : assez bon, - de 30 : mauvais].

Les touristes étrangers sont plus satisfaits que les français.

Satisfaction-Activités pratiquées-Synthèse

Les activités pratiquées en général recueillent un excellent taux de satisfaction.

En particulier les monuments qui recueillent un des meilleurs taux de satisfaction.

Sont également sources d'un bon niveau de satisfaction :

→ la programmation culturelle de MP2013

→ les expositions et musées

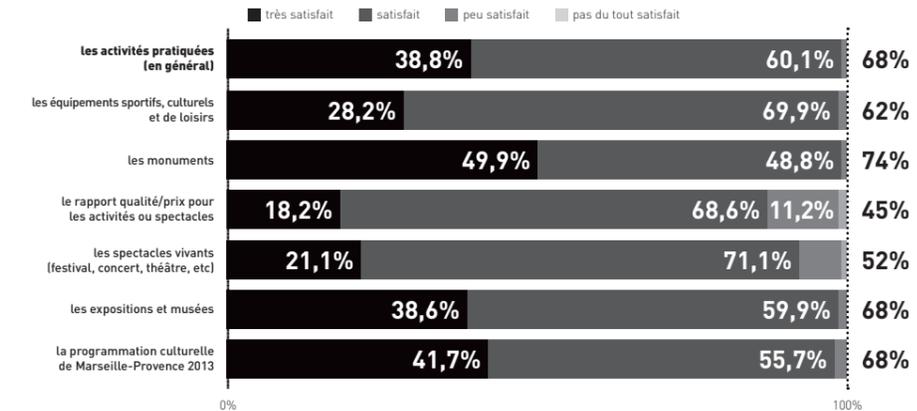
→ les équipements culturels ou sportifs

Les spectacles vivants ont des taux de satisfaction assez bons mais relativement faibles comparés aux autres activités observées.

Un point d'effort est à réaliser sur :

→ le rapport qualité prix (13% d'insatisfaits) qui recueille un des taux de satisfaction les plus faibles.

Satisfaction activités pratiquées (en moyenne) Source : CCIMP



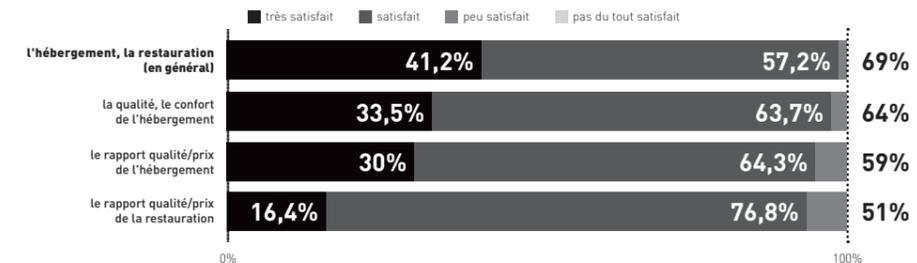
Calcul de l'indice : (1% : très satisfait, 1/2% : satisfait, 1/2% : peu satisfait, 1% : pas du tout satisfait) * 100.
Interprétation de l'indice : [+ de 60 : excellent, de 30 à 60 : assez bon, - de 30 : mauvais].

Satisfaction-Hébergement et restauration-Synthèse

L'hébergement et la restauration recueillent excellent taux de satisfaction, en général mais aussi pour la qualité ou le confort des hébergements.

À noter : Une satisfaction sur le rapport qualité prix de la restauration légèrement en retrait par rapport à celui de l'hébergement.

Satisfaction hébergement restauration (en moyenne) Source : CCIMP



Calcul de l'indice : (1% : très satisfait, 1/2% : satisfait, 1/2% : peu satisfait, 1% : pas du tout satisfait) * 100.
Interprétation de l'indice : [+ de 60 : excellent, de 30 à 60 : assez bon, - de 30 : mauvais].

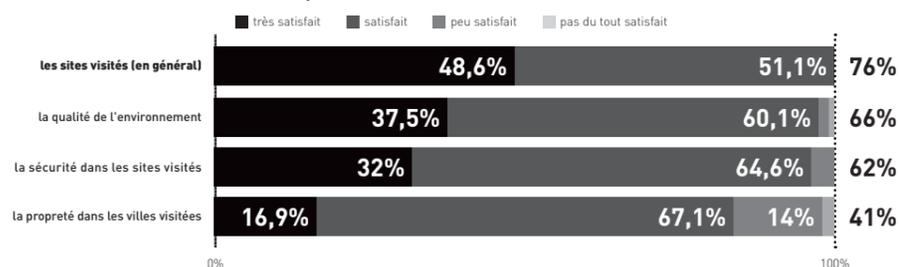
Satisfaction-Sites visités-Synthèse

Un excellent taux de satisfaction pour les sites visités. Ils recueillent le meilleur taux de satisfaction, tous thèmes confondus.

La qualité de l'environnement et la sécurité dans les sites visités sont également source d'une excellente satisfaction chez les répondants.

Un point d'effort à réaliser sur la propreté des sites visités qui recueille un des taux d'insatisfaction les plus élevés (16%).

Satisfaction sites visités (en moyenne) Source : CCIMP



Calcul de l'indice : (1% : très satisfait, 1/2% : satisfait, 1/2% : peu satisfait, 1% : pas du tout satisfait) * 100.
Interprétation de l'indice : + de 60 : excellent, de 30 à 60 : assez bon, - de 30 : mauvais.

INVESTISSEMENTS MP2013

Les investissements recensés ci-après ne peuvent pas être ajoutés à l'estimation de l'impact direct et indirect de l'événement. Ils participent à « l'effet 2013 », surtout sur le long terme, mais cet impact ne peut être valorisé.

Les investissements mis en œuvre les années qui précèdent Marseille-Provence CEC 2013 sont, pour la plupart, issus d'une réflexion de long terme souvent antérieure à l'obtention du label. Mais l'événement 2013 a comme effet de cristalliser des décisions d'investissements autour d'un objectif et d'une date commune et cela au niveau d'un territoire, de donner un horizon. Ainsi des projets programmés pour 2014 ou 2015 ont été anticipés pour être au rendez de 2013, et certains projets d'investissements ont pu être relancés.

On note également une sanctuarisation des investissements :

→ Important dans le domaine culturel, en particulier en cette période d'intense arbitrage budgétaire au niveau du secteur public.

→ Mais également notable dans le secteur privé ou les effets de la crise économique sur les investissements ont pu être atténués dans le domaine touristique.

Trois types d'investissements ont été recensés :

→ Les investissements en équipements culturels, qui sont au cœur de l'événement.

→ Les investissements hôteliers.

→ Les investissements d'aménagement (y.c pour le tourisme d'affaires)

Et pour dépasser 2013, les investissements en cours, ou prévus, directement ou indirectement liés à MP CEC 2013

Plus d'1 milliard d'euros au service de l'attractivité touristique

→ 665 M€ investis dans plus de 40 chantiers emblématiques de MP2013

Mais également pour accompagner l'événement et le développement touristique du territoire:

→ 130 M€ pour des projets d'aménagement à fort potentiel touristique.

→ 270 M€ investis par l'hôtellerie.

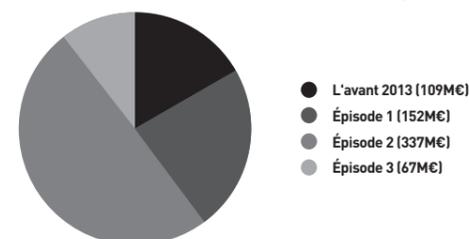
Et pour l'après 2014 :

→ 228 M€ d'investissements lié à la culture ou à l'effet MP CEC 2013

Investissements dans les chantiers culture pour l'événement 2013

Des investissements qui ont rythmé la vie de la capitale

Répartition des montants investis par rapport à la date d'inauguration / Source : CCIMP



→ 665 millions d'euros investis dans plus de 40 chantiers emblématiques.

→ 50% des investissements réalisés ouverts au public pour l'épisode 2.

Détail des chantiers culturels emblématiques MP2013 CEC

Investissement

L'AVANT 2013

Le Silo / **31,2M€**
Cité des Arts de la rue (hors aménagement « grande halle ») / **19M€**
Camp des Milles — Site mémorial — Aix-en-Provence / **13,8M€**
La Buzine — Maison des Cinématographies de la Méditerranée / **12M€**
Théâtre de l'Odéon — rénovation / **5M€**
Mémorial de la Marseillaise / **4,4M€**
Klap — Maison pour la danse — Kéléménis et Cie / **3,8M€**
Théâtre de la Criée (rénovation) / **3,6M€**
Opéra de Marseille (façades, menuiseries extérieures) / **3,5M€**
Pôle Culture et Loisir de Longchamp (restauration des 9 fabriques et des cages) / **2,6M€**
Abbaye Saint-Victor (crypte et façades) / **2,5M€**
Palais Carli (toiture, cour d'honneur...) / **2,5M€**
Théâtre Toursky — création d'un café musique / **2,4M€**
Le Moulin — Musiques actuelles — réhabilitations / **1,8M€**
Réouverture du jardin des vestiges sur la rue Barbusse / **0,7M€**
Espace Julien (réhabilitation) / **0,4M€**
Alhambra (rénovation de la salle de Cinéma) / **0,2M€**
Salle Musicatreize (transformation du lieu de répétition en salle de concert) / **0,1M€**
sous-total : 109,5M€

ÉPISODE 1

Villa Méditerranée / **82M€**
Friche Belle de Mai — Panorama — Cabaret Aléatoire et Magasins / **23,6M€**
FRAC — exposition *La fabrique des possibles* / **22M€**
J1 / **9M€**
Musée Regards de Provence — Consigne sanitaire / **4,2M€**
Palais du Pharo : façades et mise en lumière / **3,6M€**
Pavillon M / **3,5M€**
Musée Cantini (rénovation) — exposition Mata / **2,7M€**
Hôpital Caroline (rénovation « capitainerie » et « chevalier Roze ») / **1,5M€**
Le Rio — Pôle instrumental contemporain — Télémaque / **0,8M€**
sous-total : 152,5M€

ÉPISODE 2

MuCEM : Fort Saint Jean / J4 / Centre Conservation et Ressources / Jardins des migrations / **225,1M€**
Musée d'Histoire et du Port Antique de Marseille (y. c. collections, multimédia, restauration) / **36,3M€**
Pôle Culture et Loisirs de Borély / **29,5M€**
Pôle Culture et Loisirs de Longchamp (Musée des Beaux Arts, façades, Verrière...) / **28,8M€**
Fondation Vasarely / **10M€**
Chapelle des Pénitents Blancs (Musée Granet Aix-en-Provence) / **6,2M€**
L'Affranchi (extension café musique) / **1M€**
sous-total : 336,9M€

ÉPISODE 3

Conservatoire de Musique — Aix-en-Provence / **22,7M€**
Le nouveau théâtre de la Minoterie / **13,9M€**
Musée Départemental Arles Antique (extension et restauration du chaland) / **10M€**
Restructuration accueil Notre-Dame de la Garde / **5,4M€**
Eden Théâtre — La Ciotat / **5M€**
Friche Belle de Mai : Pôle Théâtre / **4,6M€**
Cité des Arts de la Rue : aménagement de la grande halle / **1,8M€**
Hôpital Caroline — Palais de l'intendant / **1,5M€**
sous-total : 64,9M€

L'AFTER

200 millions d'euros d'investissements en cours de réalisation ou prévus pour la période 2014-2020
Fondation Luma — Parc des Ateliers — Arles / **100M€**
Muséon Arlatan — Arles / **30M€**
Site Pablo Picasso — Conservatoire de musique et de danse — Martigues / **10M€**
École supérieure de la Photographie — Arles / **20M€**
Puits Morandat (Centre culturel Art & Science) — Gardanne / **10,5M€**
Institut méditerranéen des Métiers du Spectacle / **6,5M€**
Fondation Vincent Van Gogh — Arles / **6M€**
Musée Estrine — transformation et agrandissement — Saint-Rémy-de-Provence / **2,2M€**
sous-total : 185,2M€

TOTAL : 849M€

Des projets d'aménagement à fort potentiel touristique

D'importants investissements concernant des aménagements urbains ou liés au tourisme d'affaires ont été réalisés dans les années précédant l'année capitale. 130 M€ pour des projets d'aménagement à fort potentiel touristique.

Principales opérations / Investissement

Opération Vieux-Port et boulevards urbains / **45M€**
Investissement Euroméditerranée / **39M€**
Esplanade de la Major / **11M€**
Palais du Pharo : extension du centre des congrès (Tourisme d'affaire) / **12,1M€**
Parc Chanot - Rénovation (Tourisme d'affaires) / **24M€**
Place de Lenche / **1,5M€**
Square Narvik (phase 1) / **4,3M€**

Pour 2014 / Investissement

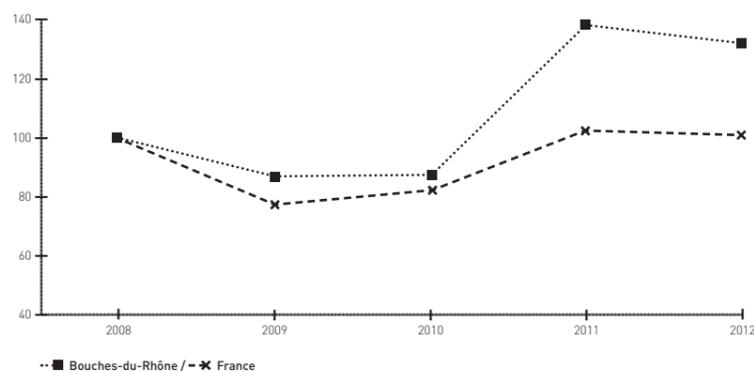
Opération Voute de la Major (non compté dans le total) / **29M€**

Un secteur hôtelier qui a fortement investi depuis 2008

274 millions d'euros investis sur 2009 – 2010 pour la création et la rénovation.

Évolution de l'investissement dans l'hôtellerie (base 100 en 2008)

Source : Baromètre des investissements touristiques PACA - CCIMP



Une spécificité locale : l'importance des investissements pour la création neuve (phénomène de rattrapage).

MP CEC 2013 n'est vraisemblablement pas la raison directe de l'investissement hôtelier sur cette période (le changement de classification expliquant sans doute mieux les investissements dans la rénovation).

Toutefois les investissements dans des équipements culturels et d'aménagement ont eu un effet sur l'attractivité touristique du territoire, permettant donc de viabiliser certains projets hôteliers.

ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES

Impact direct : 68% des dépenses sur MP2013

Analyse des dépenses de l'Association

	Département	Total	Part
Total 2010 / 2014	44 721 122 €	66 004 645 €	68%
2010	33 733 €	58 748 €	57%
2011	3 431 405 €	4 880 301 €	70%
2012	13 223 980 €	19 384 631 €	68%
2013	26 943 084 €	40 095 744 €	67%
2014	1 085 320 €	1 585 221 €	68%

45 M € de dépenses de l'Association dans le département hors salaires

Taux de dépenses local de 68%

+ 9,3 M € de salaires nets sur le territoire MP

Source : MP2013

Analyse des dépenses des principaux co-producteurs

Source : MP2013

Pour élargir l'assiette des dépenses culturelles liées à MP2013, nous prenons en compte des dépenses exceptionnelles des opérateurs culturels et des établissements privés.

L'analyse porte sur les 25 plus gros opérateurs (en termes de dépenses liées aux événements de MP2013). Ces derniers ont généré plus de 11 Millions d'euros de dépenses qui n'apparaissent pas dans le budget de l'Association.

Le taux de 68% de dépenses locales est ensuite appliqué à ces dépenses exceptionnelles de co-production;

Ainsi, 7,5M € peuvent être ajoutés aux dépenses directes sur le territoire.

Fréquentation touristique

Hausse du nombre de nuitées

Année	Nombre de nuitées
2012	41 344 344
2013	42 757 146
Évolution	1 412 802

Source : B.E.T François Marchand pour CRT PACA.

Baisse de la durée moyenne de séjour

Périodes	Nombre de nuitées	Durée moyenne du séjour	Écart des durées de séjour
Mai à octobre 2012	30 657 355	6,2	-0,6
Mai à octobre 2013	32 383 934	5,6	
Reste de l'année 2012	10 686 988	4,9	-0,3
Reste de l'année 2013	10 373 212	4,6	

Source : B.E.T François Marchand pour CRT PACA, Bouches-du-Rhône Tourisme, CCIMP.

Le nombre de touristes est calculé en fonction du nombre de nuitées et de la durée moyenne de séjour.

Premier constat : le nombre de nuitées a augmenté de 3,4% entre 2012 et 2013.

La durée moyenne de séjour est estimée via l'enquête régionale auprès de la clientèle touristique (CRT PACA/Bouches-du-Rhône Tourisme). Une enquête similaire a été menée par la CCIMP en 2013.

Celle-ci nous renseigne sur une baisse de la durée de séjour de -0,6 de mai à octobre et nous faisons l'hypothèse d'une baisse de la durée de séjour de -0,3 le reste de l'année.

Fréquentation touristique : 910 000 touristes

Hausse du nombre de nuitées + Baisse de la durée moyenne de séjour
= Hausse du nombre de touristes

Évolution de la fréquentation touristique

Périodes	Nombre de nuitées	Durée moyenne du séjour	Évolution du nbre de touristes
Évolution mai-octobre	1 726 579,65	-0,60	838 111
Évolution reste de l'année	-313 776,23	-0,30	74 0428
Évolution 2012/2013	1 412 803,41		912 139

Source : CCIMP, Bouches-du-Rhône Tourisme d'après données B.E.T Françoise Marchand pour CRT PACA 2010-2011.

La diminution de la durée de séjour implique ainsi une hausse du nombre de touristes plus que proportionnelle à l'augmentation du nombre de nuitées.

De même alors que le nombre de nuitées a connu un recul hors saison, la réduction de la durée de séjour permet de connaître une légère augmentation du nombre de touristes. Ainsi le territoire a accueilli plus de 910 000 touristes supplémentaires en 2013.

Fréquentation touristique : 38 000 touristes conservés

Année	BdR, Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes	Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes	BdR observé	BdR tendance autres dép.
2012	183 291 947	141 947 604	41 344 343	
2013	184 002 000	141 245 000	42 757 000	41 139 699
Évolution 2012/2013	710 053	-702 604	1 412 657	-204 644
Évolution 2012/2013 en %	0,39%	-0,49%	3,42%	-0,49%

Source : CCIMP, Bouches-du-Rhône Tourisme d'après données B.E.T Françoise Marchand pour CRT PACA 2010-2011.

Si le territoire des Bouches-du-Rhône avait suivi la tendance observée entre 2012 et 2013 dans les départements les plus fréquentés de la Région PACA (Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes), alors le département aurait perdu plus de 210 000 nuitées (-0,5%); Cela équivaut à une perte de 38 000 touristes.

Ainsi le territoire a conservé 38 000 touristes.

Fréquentation touristique : 950 000 excursionnistes

Flux Vision pour le Tourisme permet pour la première fois de mesurer l'activité des populations sur le territoire, quelles soient résidentes, touristes, en transit ou excursionnistes.

D'après FVT à 1 touriste correspond 1,5 excursionniste.

Or, les excursionnistes comprennent des habitants à l'année dans les départements limitrophes qui peuvent être comptabilisés à l'occasion de leurs déplacements de loisir, de consommation ou encore de déplacements domicile travail qu'il convient de ne pas prendre en compte parmi les dépenses touristiques.

Ainsi, nous utilisons le rapport 1 touriste = 1 excursionniste

Ainsi le territoire a conservé accueilli 950 000 excursionnistes en 2013.

Source: OrangeTM (Flux Vision pour le Tourisme)/Bouches-du-Rhône Tourisme.

Objectifs de l'enquête auprès des touristes

Cette enquête a comme objectif de connaître le niveau et la structure des dépenses des touristes ainsi que leur durée de séjour.

Un touriste est défini comme toute personne ayant passé au moins une nuit sur un territoire défini et dont le domicile est à l'extérieur de ce territoire.

Elle a comme finalité de déterminer dans quelle mesure MP CEC 2013 a eu un impact sur la durée de séjour, sur le montant des dépenses des touristes mais aussi sur leur structure.

Ces résultats sont fondamentaux dans l'estimation de l'impact économique indirect de MP2013. Elle permet également de :

→ connaître la notoriété de l'événement,

→ dresser une typologie des touristes (tranche d'âge, consommation culturelle, CSP, mode d'hébergement etc.)

→ disposer d'indicateurs de satisfaction sur MP2013 et sur l'accueil touristique dans le département des Bouches-du-Rhône

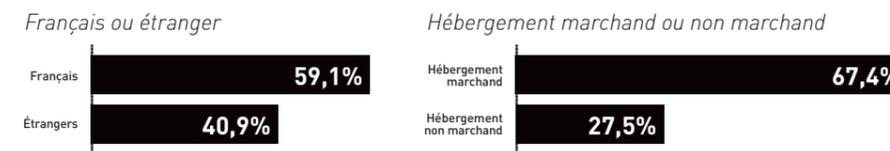
Méthodologie

Enquête réalisée auprès de 2 393 touristes du département des Bouches-du-Rhône entre le 25 juillet et le 8 novembre, sur la base du questionnaire de l'enquête régionale auprès de la clientèle touristique (CRT PACA/Bouches-du-Rhône Tourisme).

1394 questionnaires ont été administrés en face à face

999 ont été autoadministrés par les répondants.

L'échantillon brut, basé sur le nombre de répondants est composé ainsi:



Quel est le motif principal de votre séjour dans les Bouches-du-Rhône ?



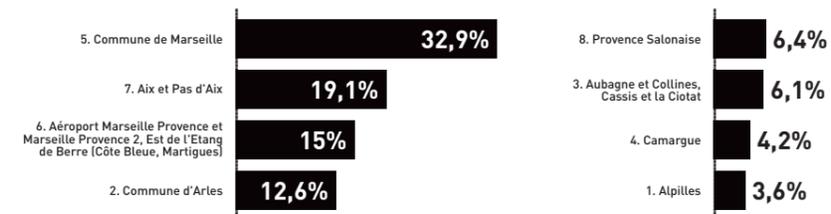
Sources : CCIMP

L'échantillon non redressé est peu représentatif de la population des touristes des Bouches-du-Rhône telle qu'observée dans l'enquête de la clientèle touristique dans les BdR menée en 2011 qui sert de référence à cette enquête.

Notamment, la part de l'hébergement marchand et la part de motif de venue sur le territoire pour des raisons professionnelles sont relativement sous estimées alors que ces populations ont généralement un niveau de dépense plus élevé que la moyenne. À l'inverse la proportion de touristes étrangers dans l'échantillon est plus élevée. Elle a pour effet d'augmenter le niveau des dépenses.

L'échantillon est par contre relativement représentatif des zones touristiques du territoire car un quota sur ce critère a été donné aux enquêteurs afin de représenter l'ensemble du territoire de la CEC MP2013.

Lieu d'enquête



Sources : CCIMP

On constate néanmoins un léger décalage sur deux territoires : Les Alpilles, sous estimé et Arles surestimé.

Toutefois, les explorations montrent que cet écart n'a pas d'impact significatif dans le montant des dépenses moyennes.

Le redressement de l'échantillon

L'échantillon a ensuite été redressé afin qu'il soit conforme à celui observé en 2011 selon deux critères, relativement discriminants du point de vue des dépenses des touristes:

→ le motif de venue sur le territoire (personnel ou professionnel)

→ l'origine géographique (français ou étranger)

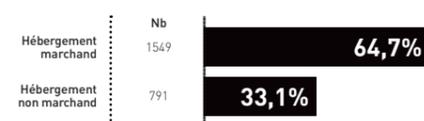
Q2 - Quel est le motif principal de votre séjour dans les Bouches-du-Rhône ? (Taux de réponse : 100,0%)



S1 - Français ou étranger (Taux de réponse : 100,0%)



Hébergement marchand ou non marchand (Taux de réponse : 97%)



Sources : CCIMP

Toutefois, ce choix a tendance à surestimer la proportion de touristes hébergés dans un cadre marchand: hôtel, camping etc. qui est un facteur explicatif puissant du montant des dépenses effectuées par les touristes.

Les données de référence

L'estimation de l'impact économique indirect repose sur des données de référence issues de l'Enquête auprès de la clientèle touristique-CRT PACA/Bouches-du-Rhône Tourisme de 2011.

Elle nous renseigne notamment :

→ sur les durées de séjour et les dépenses des touristes de mai à octobre.

- durée de séjour (Mai à Octobre) = 6,2 jours

- dépense moyenne (Mai à Octobre)= 58 €

L'enquête ayant eu lieu entre juillet et début novembre 2013, nous choisissons de comparer les résultats à ceux de l'enquête clientèle des BdR recalculées sur la même période.

Les résultats sont ensuite extrapolés à l'ensemble de l'année 2013.

→ sur le nombre de touristes :

- le département des Bouches-du-Rhône a accueilli en 2012 près de 7,8 millions de touristes (séjours).

- ces touristes génèrent environ 41,3 millions de nuitées.

Dépenses et durée moyennes de séjour des touristes en 2013

66 € / 5,6 jours

→ le niveau de dépense moyen est de 66 € (soit 7 € de plus par jour)

→ la durée de séjour moyenne est de 5,6 jours (soit 0,6 jours en moins)

Ainsi, le montant de dépense par séjour (65*5,6=366) est supérieur selon cette observation de 7 € par touriste (366-359).

Source: Enquête CCIMP réalisée auprès de 2 393 touristes du département des Bouches-du-Rhône entre le 25 juillet et le 8 novembre. 1394 questionnaires ont été administrés en face à face. 999 ont été auto administrés par les répondants

Dépense moyenne : 66 €

Le niveau de dépense moyen est de 66 € par jour pour les touristes

Le niveau de dépense moyen est de 26 € par jour pour les excursionnistes

en €	Dépenses des touristes	Taux de dépense des excursionnistes	Dépense des excursionnistes
Hébergement	26	0%	-
Nourriture (restaurant, achats alimentaires)	20	50%	10
Loisirs / culture	7	100%	7
Achat de biens durables (vêtements, souvenirs...)	6	100%	6
Tansport au sein de la région	8	50%	4
Dépenses totales	66		26
Durée de séjour mai-octobre	5,6		1
Durée de séjour reste de l'année	5,3		1

Sources : Bouches-du-Rhône Tourisme ; CCIMP.

Détail de calcul de l'impact économique indirect

Type de touriste	Dépense supplémentaire
Touristes habituels	7€ de plus / jour
Touristes en + mai à octobre	66€ x 5,6 jours = 370€
Touriste en + reste de l'année	66€ x 5,3 jours = 350€
Touristes supplémentaires	
Touristes conservés	66€ x 5,6 jours = 370€
Excursionnistes	26€ x 1 jour = 26€

Sources : Bouches-du-Rhône Tourisme ; CCIMP

Type de touriste	Nombre	Dépense supplémentaire en €	Impact économique indirect en €
Touristes habituels	7 800 820	7	54 605 737
Touristes supplémentaires	912 139	367	334 462 890
dont touristes mai à octobre	838 111	368	308 660 280
dont touristes reste de l'année	74 028	349	25 802 610
Touristes conservé	38 612	368	14 220 171
Excursionnistes	950 751	26	25 076 813
Total	1 901 502		428 365 611

Sources : Bouches-du-Rhône Tourisme, CCIMP.

Note: 100% des touristes supplémentaires sont affectés à l'impact indirect.

Pondération de l'impact

Marseille Provence a également engendré des coûts publics qui peuvent pondérer l'impact économique :

→ Les coûts de déplacements, c'est à dire la possible éviction voire substitution des visiteurs non locaux par les visiteurs locaux. Les visiteurs non locaux ont pu ne pas se rendre sur le territoire en raison de l'encombrement ou de difficultés à trouver un hébergement.

→ Le fonctionnement des transports publics (navette autour de Vieux Port par exemple).

→ Les dispositifs de sécurité publique qui constituent autant de facteurs venant pondérer le bilan positif des retombées économiques.

Estimation des emplois liés à l'impact indirect

en €	CA par salarié	Nombre de salariés
Hébergement	170 209	980
Nourriture (restaurant, achats alimentaires)	121 060	1 075
Loisirs / culture	207 294	212
Achats de biens durables (vêtements, souvenirs...)	287 191	132
Transport au sein de la région	126 712	389
Total	153 577	2 789

Sources: ESANE, CCIMP

A partir de la structure de dépense, un potentiel du nombre d'emplois créé ou maintenus a été estimé. Il s'agit d'un nombre de salarié (ETP). Cette hausse du chiffre d'affaire a pu également se traduire par une hausse du nombre d'heures travaillées par des salariés déjà en poste (le secteur touristique étant caractérisé par une forte présence du temps partiel).

Afin de déterminer un volume d'activité lié à l'augmentation de la dépense touristique, des ratios techniques (CA TTC par salarié) ont été calculés à partir de l'enquête ESANE 2011 (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises).

Annexes

RÉCAPITULATIF DE LA FRÉQUENTATION SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE

(nombre de visites gratuites ou payantes : un même visiteur peut faire plusieurs visites)

Grands évènements : 1 711 000

→ Week-end d’ouverture / 12 et 13 janvier : 511 000

→ *Folle Histoire - Entre flammes et flots* / 3 et 4 mai : 484 000

→ *TransHumance* / 18 mai au 9 juin: 330 000

→ *Révélations 1 à 8* (Groupe F) : 266 000

→ *Métamorphoses* (y compris Champ Harmonique) : 120 000

Expositions : 5 784 000

→ MuCEM / 7 juin-31 décembre : 1 824 000 dont expositions 600 000

→ *Le Grand Atelier du Midi* / 13 juin-13 octobre (Aix et Marseille) : 462 000 dont Palais Longchamp 220 000 et Musée Granet 242 000
Picasso céramiste (Aubagne) / 27 avril-13 octobre : 53 000
Dufy, de Martigues à l'Estaque / 13 juin-13 octobre (Martigues) : 20 000

→ Musée département de l’Arles antique :

Rodin / 6 avril-1^{er} septembre : 139 000

Chaland antique / 5 octobre-31 décembre : 47 000

→ J1 / 12 janvier-18 mai : 217 000 dont exposition *Méditerranées* 115 000

→ J1 /11 octobre-22 décembre : 90 000

dont exposition *Le Corbusier* : 70 000

→ Villa Méditerranée / 15 mars-31 décembre : 256 000

→ Regards de Provence / 1^{er} mars-31 décembre : 90 000

→ Digue du large – *Les terrasses* - Kader Attia / 25 mai-29 septembre : 40 000

→ FRAC / 23 mars-31 décembre : 40 000

→ *Sur les pas d’Ulysses* FRAC (tout le territoire) : 223 000

→ Friche Belle de Mai (entrées aux expositions) : 120 000

→ Parcours d’Art Contemporain (Aix) / 12 janvier-17 février : 70 000

→ *Les Bouches du Rhône d’Agnès Varda* (Aix) / 12 janvier-17 mars : 31 000

→ *Cadavre Exquis* - Musée Granet (Aix) / 13 janvier-13 avril : 42 000

→ Musée Cantini (Marseille) *Matta - César à Marseille - Chefs d’œuvre d’art moderne* : 100 000

→ *Vestiges* de Joseph Koudelka -Vieille Charité / 13 janvier-13 avril : 43 000

→ *Le Trésor des Marseillais* - Vieille Charité / 13 janvier-13 avril : 43 000

→ Château Borély (musée des arts décoratifs, faïence et mode) / 15 juin-31 décembre : 50 000

→ *Le Pont* - Musée d’Art contemporain (Marseille) / 25 mai 20 octobre : 22 000 (hors parcours dans la ville)

→ Centre Pompidou mobile (Aubagne) / 29 juin-29 septembre : 40 000

→ Felice Varini (Salon) / 24 mai-31 décembre : 66 000

→ Rencontres de la photographie d’Arles / 1^{er} juillet-22 septembre : 72 000 entrées pour les 2 expositions co-produites (Sergio Larrain, Alfredo Jaar)

→ *Mon île de Montmajour* - Christian Lacroix / 5 mai-3 novembre : 65 000

→ *Nuage* - Musée Reattu (Arles) / 15 mai-31 octobre : 42 000

→ Guiseppe Penone - Chapelle du Méjan (Arles) / 1^{er} juillet-22 septembre : 20 000

→ Lee Ufan - Chapelle Saint Laurent (Arles) /

1^{er} juillet-22 septembre : 12 000

→ Musée d’histoire de Marseille /

13 septembre-31 décembre : 80 000

→ *Lumières* - Muséum d’histoire naturelle / 29 juin-31 décembre : 40 000

→ *Secrets et Parcours* - Palais de la Bourse : 80 000

dont *Grande Parade* : 20 000

→ Argilla (Aubagne) / 17 et 18 août : 100 000

→ *Désordre* de Bernar Venet – Palais du Pharo : 50 000

→ Camp des Milles : 70 000

dont expositions Créer pour résister : 7 000

→ Rencontre du 9^e art (Aix) / mars à mai : 60 000

→ *Paper Art Project* - Cité du Livre (Aix) / 19 janvier-17 décembre : 65 000

→ Léo Marchutz - Atelier Cézanne (Aix) / 1^{er} juillet 15 septembre : 21 000

→ *Monet, Renoir…Voyages en Méditerranée* (Les Baux) /

8 mars- 5 janvier : 373 000

Autres manifestations : 2 352 000

→ *Cirque en capitales* (deux saisons): 104 000

→ *Août en Danse* / 24-31 août : 17 000

→ *La Folle Histoire des arts de la rue* (hors *Flammes et Flots*) / 3-20 mai : 64 000

→ *La Nuit Industrielle* (Martigues) / 31 août : 14 000

→ *Yes We Camp* / mai à septembre : 49 000 dont 15 000 nuitées

→ *Festins de Méditerranée* (Aubagne, Arles, Istres, Salon, Gardanne, Saint-Rémy) : 20 000

→ *Grande Parade Maritime* - Septembre en mer : 32 000

→ Friche Belle de Mai (*Cuisine en Friche* / *This is not music*, etc) : 250 000

→ Friche Belle de Mai (autres visiteurs) : 130 000

→ *Métamorphoses* / 20 septembre-6 octobre : 80 000

→ *Écrans voyageurs* (15 escales) : 7 000

→ Festivals d’été (spectacles co-produits ou commercialisés) : 285 000

→ *Babel Med* / 21-23 mars : 16 000

→ *Les Suds à Arles* / 8-14 juillet : 64 000

→ *Festival de Marseille* / 19 juin-12 juillet : 25 000

→ *Jazz des cinq continents* / 17-27 juillet : 34 000

→ *Marsatac* / 19-29 septembre : 30 000

→ *Actoral* / 24 septembre-12 octobre : 12 000

→ *Fiesta des Suds* (Marseille) / 18-26 octobre : 50 000

→ *E-Topie* - Chroniques des mondes possibles - Seconde Nature (Aix) : 37 000

→ Autres festivals : 174 000

→ Autres spectacles, littérature, cinéma, rencontres, spectacles équestres... : 738 000

→ GR®2013 : 120 000

→ Pavillon M : 1 210 000

Estimation totale : 11 057 000

CHANTIERS CULTURELS EMBLÉMATIQUES

(investissements)

L’avant 2013

→ Le Silo : 31,2M€

→ Cité des Arts de la rue (hors aménagement

« grande halle ») : 19M€

→ Camp des Milles — Site mémorial (Aix-en-Provence) : 13,8M€

→ La Buzine - Maison des Cinématographies de la Méditerranée : 12M€

→ Théâtre de l’Odéon (rénovation) : 5M€

→ Mémorial de la Marseillaise : 4,4M€

→ Klap - Maison pour la danse - Kéléménis et Cie : 3,8M€

→ Théâtre de la Criée (rénovation) : 3,6M€

→ Opéra de Marseille (façades, menuiseries extérieures) : 3,5M€

→ Pôle Culture et Loisir de Longchamp (restauration des 9 fabriques et des cages) : 2,6M€

→ Abbaye Saint-Victor (crypte et façades) : 2,5M€

→ Palais Carli (toiture, cour d’honneur...) : 2,5M€

→ Théâtre Toursky (création d’un café musique) : 2,4M€

→ Le Moulin - Musiques actuelles (réhabilitations) : 1,8M€

→ Réouverture du jardin des vestiges sur la rue Barbusse : 0,7M€

→ Espace Julien (réhabilitation) : 0,4M€

→ Alhambra (rénovation de la salle de cinéma) : 0,2M€

→ Salle Musicatreize (transformation du lieu de répétition en salle de concert) : 0,1M€

sous-total : 109,5M€

Épisode 1

→ Villa Méditerranée : 82M€

→ Friche Belle de Mai - Panorama - Cabaret Aléatoire et Magasins : 23,ME2

→ FRAC - exposition *La fabrique des possibles* : 22M€

→ J1 : 9M€

→ Musée Regards de Provence - Consigne sanitaire : 4,2M€

→ Palais du Pharo (façades et mise en lumière) : 3,6M€

→ Pavillon M : 3,5M€

→ Musée Cantini (rénovation) - exposition *Mata* : 2,7M€

→ Hôpital Caroline (rénovation « capitainerie » et « chevalier Roze ») : 1,5M€

→ Le Rio - Pôle instrumental contemporain - Télémaque:0,8M€

sous-total : 152,5M€

Épisode 2

→ MuCEM : Fort Saint Jean - J4 - Centre Conservation et Ressources - Jardins des migrations : 225,1M€

→ Musée d’Histoire et du Port Antique de Marseille (y. c. collections, multimédia, restauration) : 36,3M€
→ Pôle Culture et Loisirs de Borély : 29,5M€
→ Pôle Culture et Loisirs de Longchamp (Musée des Beaux-Arts, façades, Verrière...) : 28,8M€

→ Fondation Vasarely : 10M€
→ Chapelle des Pénitents Blancs (Musée Granet, Aix-en-Provence) : 6,2M€

→ L’Afranchi (extension café musique) : 1M€
sous-total : 336,9M€

Épisode 3

→ Conservatoire de Musique (Aix-en-Provence) : 22,7M€

→ Le nouveau théâtre de la Minoterie : 13,9M€

→ Musée Départemental Arles Antique (extension et restauration du chaland) : 10M€

→ Restructuration accueil Notre-Dame-de-la-Garde : 5,4M€

→ Eden Théâtre (La Ciotat) : 5M€

→ Friche Belle de Mai - Pôle Théâtre : 4,6M€

→ Cité des Arts de la Rue (aménagement de la grande halle) : 1,8M€

→ Hôpital Caroline - Palais de l’intendant : 1,5M€

sous-total : 64,9M€

L’after

200 millions d’euros d’investissements en cours de réalisation ou prévus pour la période 2014-2020

→ Fondation Luma - Parc des Ateliers (Arles) : 100M€

→ Muséon Arlatan (Arles) : 30M€

→ Site Pablo Picasso – Conservatoire de musique et de danse (Martigues) : 10M€

→ École supérieure de la Photographie (Arles) : 20M€

→ Puits Morandat - Centre culturel Art & Science (Gardanne) : 10,5M€

→ Institut méditerranéen des Métiers du Spectacle : 6,5M€

→ Fondation Vincent Van Gogh (Arles) : 6M€

→ Musée Estrine - transformation et agrandissement (Saint-Rémy-de-Provence) : 2,2M€

sous-total : 185,2M€

Total : 849M€

MARSEILLE-PROVENCE 2013 REMERCIE SES PARTENAIRES :

Partenaires officiels



Partenaires médias



Institutions partenaires



Institutions partenaires projets



Partenaires internationaux



Fournisseurs officiels



Partenaires grands projets



Fournisseurs



Partenaires projets



Supporters

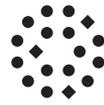


GIHYVA / TASSHA STUDIO / DB FORMATION FRANCE / MCI FRANCE / SE CONCEPT / CONNECTED LANGUAGE SERVICES / WORLD TRADE CENTER MARSEILLE PROVENCE / UNION FRANÇAISE DU TRANSPORT À MOTO 13 / CHÂTEAU DE FONTCREUSE / IMMOBILIÈRE LE MARQUIS / TELSUD / OTIM IMMOBILIER / AVISO EVENTS / BEUCHAT / GEMALTO / CO2 COMMUNICATION / LES QUATRE RUISSEaux / HELIATEC / FORMASERVICES / PICTO / ILFORD / CIRCAD / CITADINES APART' HOTELS / CABINET SWATON RECOING BOILLETOT ASSURANCES / CONVERGENCE 13 / HORLOGER JOAILLER FROJO / TOUT POUR LA MAISON / FAYAT BÂTIMENT / CARI PROVENCE / FÉDÉRATION DU BTP 13 / ARCHIVES CHRONO / HIGHCO / ARMA TECH / PROVEPHARM / ZEBOAT / LEVANTIN / TRANS-MASSILIA

Marseille-Provence 2013 remercie également le Club Entreprises 2013.



MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE



WWW.MP2013.FR
f marseille-provence2013
@MP2013
plus.mp2013.fr